

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'EMPOWERMENT CITOYEN DANS LES EXPÉRIMENTATIONS DE
TRANSITION ÉCOLOGIQUE :
LE CAS DU PROJET *NOS MILIEUX DE VIE!* À MONTRÉAL

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA
MAÎTRISE EN SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT

PAR
MÉLISSA LE GUERRIER

AVRIL 2020

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.07-2011). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Durant les deux années qui ont précédé la publication de ce mémoire de maîtrise, j'ai eu la chance d'être entourée de plein de personnes extraordinaires. J'aimerais justement remercier ces gens qui ont fait de mon parcours de maîtrise une expérience mémorable. Tout d'abord, j'aimerais remercier mon directeur de recherche René Audet. Sa rigueur, sa disponibilité, son écoute, ses encouragements, sa confiance, son amitié, un directeur hors pair! Merci pour les opportunités de réseautage, le soutien financier et les commentaires parfois illisibles mais toujours pertinents. J'aimerais également remercier les autres membres du « comité de pilotage » du projet NMV : Gabrielle, Bertrand, Mathilde et Ian, des personnes accueillantes, souriantes, réfléchies et passionnées de la transformation sociale et écologique de nos milieux de vie. J'aimerais aussi exprimer ma gratitude aux citoyens et citoyennes du projet, pour leur confiance, mais surtout pour leur enthousiasme pour le projet NMV. Cela a donné une raison claire à ma recherche.

Merci à la Fondation de l'UQAM pour les bourses d'excellence qui m'ont permis de me concentrer sur mes études. Merci également au ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec et du Service de coopération et d'action culturelle du Consulat général de France à Québec pour la bourse Frontenac qui m'a permis de séjourner à Rennes pendant quelques mois.

Enfin, un grand merci à ma famille et mes ami.e.s, pour leur écoute, leurs encouragements et leur intérêt pour mon projet de recherche. Un merci tout particulier à mon amour Éric, pour ses encouragements, son enthousiasme pour mon projet de recherche, ses questions pertinentes pour approfondir mes réflexions et ses câlins réconfortants dans les moments de détresse. Sans lui, le parcours n'aurait pas été aussi agréable.

AVANT-PROPOS

Durant mon baccalauréat en sciences biologiques, on nous a beaucoup enseigné l'ampleur et la complexité des problèmes environnementaux. La crise est grave et il faut agir. Certes, on peut toujours en apprendre plus sur les effets des changements climatiques sur les écosystèmes planétaires, mais comment passer à l'action? Comment minimiser les impacts, comment bâtir une société plus écologique, durable, juste et...? Bon évidemment, ce sont de grandes questions auxquelles je ne peux pas apporter de réponse, mais elles m'ont tout de même amené à me pencher sur la question des actions humaines, des actions autant individuelles que collectives. Comment, moi, citoyenne montréalaise puis-je contribuer à cette grande lutte? Comment nous, les citoyens, citoyennes, par nos petites actions locales, pouvons-nous contribuer à la transition vers un monde meilleur?

Parfois, il est facile de se décourager devant l'ampleur du problème. C'est pour cette raison que dans le cadre de mon mémoire, je voulais travailler sur un sujet qui allait me donner un peu d'espoir. C'est là où je suis tombée sur les travaux de René Audet (maintenant mon directeur de recherche) qui portaient sur le sujet de la transition écologique dans le cadre de projets locaux portés par des citoyens et citoyennes à l'échelle du « milieu de vie ». Cette notion de milieu de vie m'a fortement intriguée, surtout le fait d'agir à l'échelle de la *vie* des gens, de leur entourage de proximité, une échelle humaine. Après avoir appris un peu plus sur le projet « *Nos milieux de vie!* » (NMV) qui avait justement pour but la transition écologique et la lutte aux changements climatiques à l'échelle très locale, je savais que je voulais travailler sur ce projet. Malgré les difficultés de mobilisation constante, le projet NMV a porté fruit : deux groupes citoyens se sont formés dans les deux milieux de vie du projet et ils et elles ont mis en place des « solutions collectives » dans leur quartier : un système d'autopartage et le réaménagement d'espaces publics ou vacants. Ce sont des groupes de personnes vraiment motivées, accompagnées des employés de Solon qui

sont, eux aussi, passionnés par l'action citoyenne et la transformation des milieux de vie. C'est tellement du beau monde! Je trouvais le projet vraiment inspirant et porteur d'espoir. Dans un système aussi verrouillé que le nôtre, dans lequel le changement prend tant de temps, je me suis demandé : comment peut-on motiver plus de personnes à embarquer dans ce projet, comment faire en sorte que les gens qui s'engagent restent motivés, et comment assurer la pérennité de ce projet? C'est à ce moment-là que je me suis penchée sur la notion d'*empowerment*, soit d'assurer que les citoyens et citoyennes aient la motivation et les outils nécessaires pour porter ces beaux projets pleins d'espoir. Autant que le travail d'un mémoire est fastidieux, je n'ai jamais eu un moment de regret. Travailler sur ce sujet m'a permis de garder espoir dans l'humanité... car à petite échelle, des choses se passent, des gens se regroupent et travaillent pour changer le monde, petit à petit.

Je dédie ce mémoire à toute personne/citoyen.ne qui se sent démotivée face à l'ampleur des problèmes environnementaux, mais qui garde tout de même un peu espoir.

On est tellement capables de beaucoup de choses ensemble.

- Participante 11

Note : Dans le présent mémoire, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique; ils désignent autant les femmes, les hommes et les personnes non-binaires.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	iii
AVANT-PROPOS	v
LISTE DES FIGURES.....	xi
LISTE DES TABLEAUX.....	xiii
LISTE DES ABBRÉVIATIONS, SIGLES ET ACCRONYMES.....	xv
RÉSUMÉ	xvii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
LA NÉCESSITÉ D’UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET L’EMPOWERMENT DES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR Y CONTRIBUER.....	5
1.1 Introduction	5
1.2 La crise écologique et les changements climatiques : impératifs pour une transition vers la durabilité	5
1.3 Les <i>Sustainability transitions</i> pour comprendre la transition.....	7
1.3.1 Les multiples phases de la transition	8
1.3.2 Les multiples niveaux de la transition	8
1.3.3 Les multiples trajectoires de la transition	10
1.3.4 Les expérimentations de transition	11
1.4 L’ <i>empowerment</i> des acteurs de la société civile pour favoriser la transition	16
1.4.1 Les discours sur l’ <i>empowerment</i>	17
1.4.2 L’ <i>empowerment</i> et la transition	21
1.5 Le but du mémoire	23
CHAPITRE II	
CADRE D’ANALYSE DE L’EMPOWERMENT CITOYEN : LES DISPOSITIFS, LES INDICATEURS ET LES FREINS	25
2.1 Introduction	25
2.2 La définition d’ <i>empowerment</i> retenue.....	25
2.3 Les dispositifs d’ <i>empowerment</i> dans les expérimentations de transition.....	27
2.3.1 La vision commune.....	28
2.3.2 La rétrospection	29
2.3.3 Les narratifs sur la transition	29

2.3.4 Les dynamiques de groupe.....	30
2.3.5 La recherche-action.....	34
2.3.6 Les organisations intermédiaires.....	35
2.4 Les indicateurs d'empowerment : les résultats des dispositifs.....	37
2.5 Le <i>disempowerment</i> et les freins à l'empowerment.....	38
2.6 Les liens entre l'empowerment des acteurs impliqués et la durabilité.....	40
2.7 Les objectifs spécifiques de recherche.....	40
CHAPITRE III	
UNE MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE DE CONTENU.....	43
3.1 Le terrain d'étude : le projet <i>Nos milieux de vie!</i>	43
3.2 Les techniques de collecte de données.....	48
3.2.1 Les entretiens semi-dirigés.....	48
3.2.2 L'observation participante.....	50
3.3 L'analyse des données.....	51
CHAPITRE IV	
PRÉSENTATION DES RÉSULTATS : LES REPRÉSENTATIONS DE L'EMPOWERMENT DANS LE PROJET NMV.....	53
4.1 Introduction.....	53
4.2 Les dynamiques de groupe.....	56
4.2.1 Code <i>Travail d'équipe</i>	56
4.2.2 Code <i>Le fait d'être en groupe</i>	60
4.2.3 Code <i>Citoyens proactifs</i>	62
4.2.4 Code <i>Entraide et solidarité</i>	63
4.2.5 Code <i>Plaisir dans l'implication</i>	64
4.2.6 Synthèse.....	64
4.3 La vision commune.....	66
4.3.1 Code <i>Vision commune – Points positifs</i>	66
4.3.2 Code <i>Vision commune – Critiques</i>	67
4.3.3 Synthèse.....	68
4.4 L'implication de l'organisme Solon.....	69
4.4.1 Code <i>Rôle de Solon – Soutien et expertise</i>	69
4.4.2 Code <i>Rôle de Solon – Structure</i>	70
4.4.3 Code <i>Rôle de Solon – Mobilisation citoyenne</i>	71
4.4.4 Code <i>Rôle de Solon – Réseau et contacts</i>	71
4.4.5 Synthèse.....	73
4.5 L'implication des chercheurs.....	74

4.5.1 Code <i>Rôle des chercheurs – Transfert de connaissances et vulgarisation</i>	74
4.5.2 Code <i>Rôle des chercheurs – Documentation et diffusion</i>	76
4.5.3 Synthèse	77
4.6 Le milieu de vie comme échelle d'action	77
4.6.1 Code <i>Définition du milieu de vie</i>	78
4.6.2 Code <i>Action concrète</i>	80
4.6.3 Code <i>Action locale</i>	81
4.6.4 Code <i>Appropriation de l'espace</i>	84
4.6.5 Code <i>Identifier et répondre aux besoins</i>	85
4.6.6 Code <i>Légitimité d'agir</i>	87
4.6.7 Code <i>Servir d'exemple et répliquabilité</i>	88
4.6.8 Synthèse	89
4.7 Les facteurs de <i>disempowerment</i> et les freins à l' <i>empowerment</i>	90
4.7.1 Code <i>Disempowerment : rythme du projet</i>	90
4.7.2 Code <i>Freins à l'empowerment</i>	91
4.7.3 Synthèse	98
4.8 Autres éléments d'intérêt	99
4.8.1 Code <i>Augmentation de l'engagement</i>	99
4.8.2 Code <i>Empowerment au suivant</i>	100
4.8.3 Code <i>Rapports aux instances gouvernementales</i>	102
4.9 Synthèse	104
CHAPITRE V	
L'EMPOWERMENT CITOYEN DANS LE PROJET NMV ET SA CONTRIBUTION À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE	107
5.1 Introduction	107
5.2 Une analyse des dispositifs et indicateurs d' <i>empowerment</i> du projet NMV	108
5.2.1 Les dynamiques de groupe	110
5.2.2 La vision commune d'un avenir désirable	115
5.2.3 L'implication de Solon	116
5.2.4 L'implication des chercheurs	118
5.2.5 Le milieu de vie comme échelle d'action	120
5.2.6 Synthèse	124
5.3 Une analyse des freins à l' <i>empowerment</i> citoyen liés au projet NMV	125
5.4 Une analyse des liens entre l' <i>empowerment</i> citoyen dans le projet NMV et la transition vers la durabilité	127
5.4.1 L'augmentation de la conscience écologique et de la motivation d'agir pour la durabilité	129

5.4.2 L'augmentation des capacités pour réagir à des problèmes de durabilité.	130
CONCLUSION	133
ANNEXE A	
CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE	139
ANNEXE B	
GUIDE D'ENTRETIEN.....	141
BIBLIOGRAPHIE	145

LISTE DES FIGURES

Figure	Page
2.1 L' <i>empowerment</i> citoyen et ces différentes composantes.....	27
3.1 Délimitations des milieux de vie dans Rosemont—La Petite-Patrie.....	45
4.1 Les dynamiques de groupe et leurs composantes.....	65
4.2 Les points positifs et les critiques de la vision commune.....	68
4.3 Les rôles de Solon dans le projet NMV.....	73
4.4 Les rôles des chercheurs dans le projet NMV.....	77
4.5 Le milieu de vie comme échelle d'action.....	89
4.6 Répartition des sous-codes du code <i>Freins à l'empowerment</i>	92
4.7 Les freins à l' <i>empowerment</i> du projet NMV.....	98
5.1 Représentation de l'influence des dispositifs d' <i>empowerment</i> sur les différentes composantes de l' <i>empowerment</i> citoyen.....	125

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
4.1 Les codes thématiques du corpus et leurs occurrences.....	54
5.1 Synthèse des dispositifs d' <i>empowerment</i> et leurs indicateurs d' <i>empowerment</i> et de <i>disempowerment</i>	109

LISTE DES ABBRÉVIATIONS, SIGLES ET ACCRONYMES

CRSH	Conseil de recherche en sciences humaines du Canada
FAQDD	Fonds d'action québécois pour le développement durable
GES	Gaz à effet de serre
NMV	<i>Nos milieux de vie!</i>
OBNL	Organisme à but non lucratif
OI	Organisation intermédiaire
ONG	Organisation non gouvernementale
MEI	Ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec
ST	<i>Sustainability Transitions</i>
TISS	Territoires innovants en économie sociale et solidaire
UQAM	Université du Québec à Montréal

RÉSUMÉ

De nombreux projets locaux s'insèrent dans une mouvance de changement que l'on qualifie de « transition écologique », visant à rompre avec le modèle économique et social actuel et à changer nos façons de produire et de consommer. L'*empowerment* des acteurs impliqués dans les projets locaux de transition est un moyen de favoriser la pérennité de ceux-ci et de permettre des contributions à la transition écologique. L'objectif de cette recherche est d'évaluer l'*empowerment* citoyen dans une « expérimentation de transition » locale à Montréal nommée *Nos milieux de vie!*. Ayant comme intention la lutte aux changements climatiques, ce projet de recherche-action, déployé entre 2016 et 2018, avait pour but de mobiliser et d'engager les citoyens et les parties prenantes de deux milieux de vie autour de l'élaboration d'une vision d'avenir commune et la mise en place de solutions collectives locales en énergie et en mobilité. Les résultats de cette étude révèlent l'existence de cinq dispositifs d'*empowerment* dans le projet *Nos milieux de vie!* : (1) les dynamiques du groupe citoyen, (2) l'élaboration d'une vision commune d'un avenir désirable, (3) l'implication de l'organisme Solon, (4) l'implication des chercheurs de l'UQAM (recherche-action) et (5) l'échelle d'action du « milieu de vie ». Chacun de ces éléments du projet contribue à l'émergence d'une motivation et d'une capacité d'agir citoyenne qui contribue à la pérennité et la résilience du projet local. Cette recherche soulève certains freins à l'*empowerment* dans le projet *Nos milieux de vie!*, soit le manque de ressources financières, le manque de sensibilisation des citoyens, le manque de mobilisation citoyenne, le manque d'énergie, le manque de temps et le manque de soutien politique. Finalement, nous considérons l'*empowerment* dans ce projet comme étant lié à la transition écologique du milieu de vie, puisque, depuis leur implication, les citoyens démontrent une plus grande motivation et capacité d'agir sur des enjeux de durabilité dans le milieu de vie. Les résultats de cette recherche contribuent à mettre en lumière différents dispositifs et freins de l'*empowerment* citoyen dans les expérimentations locales de transition, et peuvent être utiles dans une perspective d'évaluation d'impact du projet *Nos milieux de vie!*.

Mots clés : *Empowerment*, motivation intrinsèque, capacité d'agir, expérimentation de transition, transition écologique, innovations sociales

INTRODUCTION

Devant la crise écologique et les changements climatiques actuels, de nombreuses solutions voient le jour à différentes échelles et sphères de la société, passant par des ententes intergouvernementales comme l'Accord de Paris ou des politiques nationales, jusqu'à des innovations technologiques au sein d'entreprises ou des projets citoyens à une échelle très locale. Mais maints scientifiques soulignent que les problèmes environnementaux contemporains nécessitent des améliorations dans la performance environnementale qui ne peuvent se réaliser sans des changements drastiques et profonds dans les domaines de l'énergie, du transport, de l'agroalimentaire, etc. (Smith *et al.*, 2010; Geels, 2011; van der Ploeg *et al.*, 2004; Elzen *et al.*, 2004).

De nombreux projets locaux s'insèrent dans une mouvance de changement, que l'on qualifie de « transition », visant à rompre avec le modèle économique et social actuel et à changer nos façons de produire et de consommer. Parmi ces projets, on retrouve des milliers de villes ou quartiers en transition issus du mouvement de la transition (*Transition Towns*), les *Energy Cities* (s.d.), ou encore, des petits marchés fermiers (Lefèvre et Audet, 2016a), des projets d'agriculture urbaine ou d'autopartage, etc. Ces projets sont le fruit d'acteurs sociaux qui se mobilisent pour diminuer les impacts négatifs des humains sur les écosystèmes, de même que pour développer une résilience locale face aux impacts des changements climatiques. Il y a un fort engouement pour ces projets locaux, où naissent des innovations sociales et écologiques voulant contribuer à ce changement systémique profond.

Pour éventuellement contribuer à cette véritable transition écologique, ces initiatives locales doivent être pérennes et stables dans le temps, et résister aux pressions de

sélection du système dominant (Smith et Raven, 2012). L'*empowerment*¹ des acteurs impliqués dans ces initiatives est un moyen de favoriser cette résistance et de permettre des contributions à une transition vers la durabilité (Hölscher *et al.*, 2017). L'*empowerment* veut dire que les acteurs porteurs de ces projets sont motivés et capables d'agir vers le changement, et outillés pour faire face aux obstacles qui surviendraient durant le processus (Avelino, 2011).

Dans cette optique, cette étude s'intéresse à l'*empowerment* des citoyens dans les projets locaux de transition écologique. Plus spécifiquement, elle se penche sur la démarche et les dispositifs utilisés dans le contexte d'une expérimentation de transition à Montréal nommée *Nos milieux de vie!*. Ce projet de recherche-action, déployé d'octobre 2016 à février 2019 dans l'arrondissement Rosemont—La Petite-Patrie, avait pour but de mobiliser les citoyens de deux « milieux de vie » afin de mettre en place des solutions collectives à l'échelle locale pour contribuer à la transition écologique et la lutte aux changements climatiques. Porté par un organisme local (Solon), une coopérative de lutte aux changements climatiques (Coop Carbone) et des chercheurs universitaires (Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique), le projet avait comme intention de contribuer à la transition à l'échelle locale de même que d'apprendre du processus et de réfléchir sur la démarche menée sur deux ans. Dans une perspective d'évaluation de la démarche, cette recherche fait ressortir les retombées du projet en termes d'*empowerment* citoyen. En effet, le but de l'étude est d'évaluer l'*empowerment* des citoyens impliqués dans le projet, en mettant en lumière les éléments du projet qui favorisent l'*empowerment*, les freins à l'*empowerment*, et les liens entre cet *empowerment* et la transition vers la durabilité. Par le fait même, cette recherche met en lumière différents principes et interventions dans les expérimentations locales de transition qui peuvent favoriser l'*empowerment* des citoyens et ainsi permettre des contributions à la transition écologique.

¹ Dans ce mémoire, nous utilisons le terme *empowerment* tiré de l'anglais, à défaut de trouver une traduction juste du terme dans la langue française. Voir la section 1.4.1.2 pour plus détails.

Le premier chapitre du mémoire présente la problématique de recherche centrée sur les notions de la transition sociotechnique et de l'*empowerment*. En découle le deuxième chapitre présentant un cadre d'analyse permettant d'évaluer l'*empowerment* citoyen dans les expérimentations de transition. Les objectifs spécifiques de la recherche y sont aussi énoncés. Ensuite, au troisième chapitre, le projet *Nos milieux de vie!* est présenté plus en détail et les aspects méthodologiques de la recherche sont abordés. Finalement, les chapitres 4 et 5 présentent les résultats de l'étude et une analyse de l'*empowerment* citoyen dans le projet *Nos milieux de vie!*, discernant les différents dispositifs et freins de l'*empowerment* citoyen et les liens entre celui-ci et la transition écologique. Nous concluons le mémoire en faisant ressortir les limites de cette recherche et en proposant des pistes de réflexion pour de futures études.

CHAPITRE I

LA NÉCESSITÉ D'UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET L'*EMPOWERMENT* DES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR Y CONTRIBUER

1.1 Introduction

L'objectif de ce chapitre est de présenter la problématique de recherche : la gravité des problèmes environnementaux oblige les humains à entreprendre une transition vers la durabilité et à saisir le rôle des acteurs sociaux dans celle-ci. Pour mieux comprendre cet enjeu, nous allons d'abord élucider l'ampleur des problèmes environnementaux et la nécessité d'entreprendre une transition vers la durabilité. Ensuite, un champ théorique sur la transition sera présenté : les *Sustainability Transitions*, afin de mieux comprendre les interactions entre les niveaux de structuration sociale et les mécanismes de la transition. Les acteurs de la société civile jouent un rôle important dans la transition vers la durabilité, notamment en développant des innovations radicales durables qui s'écartent du système sociétal dominant. Afin de mieux accompagner ces projets d'innovation, il existe le *Transition Management*, et plus récemment les « expérimentations de transition » qui seront brièvement discutées à leur tour. Finalement, nous allons présenter le concept d'*empowerment* qui est vu comme un important vecteur pour permettre à la société civile de contribuer à la transition vers la durabilité.

1.2 La crise écologique et les changements climatiques : impératifs pour une transition vers la durabilité

Depuis les 10 000 dernières années, la stabilité climatique de l'Holocène a permis le développement et l'essor de l'agriculture et des sociétés complexes que l'on connaît

aujourd'hui (Rockström *et al.*, 2009). Mais depuis les années 1970, les humains exploitent les ressources à un rythme plus rapide que celui de la régénération naturelle des écosystèmes (Global Footprint Network, 2019). Il y a de plus en plus de preuves démontrant que les activités humaines d'aujourd'hui perturbent le système planétaire de telle sorte que nous passons à l'« Anthropocène », une nouvelle ère géologique caractérisée par la force géologique qu'exerce l'être humain sur la planète (Crutzen, 2006). Les activités humaines engendrent entre autres une perte inquiétante de la biodiversité, une pollution importante de l'air, des eaux et des sols, une exploitation intensive de ressources non renouvelables, et bien entendu les changements climatiques. Pour mieux illustrer le problème, Rockström *et al.* (2009) ont défini neuf limites planétaires à l'intérieur desquelles les humains peuvent continuer leurs activités sans que ces dernières entraînent la dégradation de l'environnement. Les résultats de leur étude démontrent que trois de ces limites ont été dépassées, soit celles pour les changements climatiques, le taux de perte de la biodiversité et le cycle d'azote. La croissance exponentielle des activités humaines fait craindre qu'une pression accrue sur le système planétaire pourrait mener à la déstabilisation de systèmes biophysiques critiques et à des changements environnementaux irréversibles qui seraient néfastes, voire catastrophiques pour les humains.

La crise environnementale contemporaine place inévitablement l'espèce humaine dans une impasse. Selon Grandjean et Le Teno (2014), cette impasse obligerait les humains à entreprendre une transition écologique qui implique de produire et consommer autrement. Dans le même ordre d'idées, Smith *et al.* (2010) avancent que les problèmes environnementaux contemporains nécessitent des changements profonds dans les domaines du transport, de l'énergie, de l'agroalimentaire, etc. qui impliquent une restructuration au niveau de la chaîne de production et de consommation de biens et de services. Ces changements drastiques, englobés par l'expression « transitions sociotechniques », peuvent être conceptualisés au sein d'un

processus par lequel un système sociétal passe d'un état à un autre (Grin *et al.*, 2010). Les transitions sont complexes, impliquent de multiples acteurs de la société, et se réalisent sur une longue période de temps (Geels, 2011). Les transitions impliquent aussi l'innovation : des nouvelles façons de faire, des nouvelles technologies, des nouveaux modèles de production et de consommation. L'innovation peut être autant technique que sociale; il faut autant des nouvelles technologies durables que des innovations sociales impliquant des changements de styles de vie, de normes et de valeurs, de conceptions du bien-être, etc. (Boulanger, 2008). Les initiatives écologiques locales peuvent faire émerger de telles innovations, pouvant pénétrer le système dominant et le reconfigurer de sorte à créer un nouveau système plus durable. Mais les systèmes sociétaux dominants actuels sont dits « verrouillés » (Geels, 2011), ce qui rend difficile la transition sociotechnique et le succès d'innovations durables. Afin de comprendre comment les initiatives locales peuvent contribuer à la durabilité, il faut comprendre les dynamiques de la transition sociotechnique.

1.3 Les *Sustainability transitions* pour comprendre la transition

Le champ des *Sustainability transitions* (ST) offre une conceptualisation théorique de la transition sociotechnique. Ce champ scientifique est particulièrement développé en Europe, notamment aux Pays-Bas, et plusieurs scientifiques ont contribué par leurs recherches à expliciter les dynamiques des transitions sociotechniques et comment ces dernières peuvent être accompagnées par les scientifiques. Pour comprendre ces dynamiques, les théoriciens des ST proposent que les transitions sociotechniques comportent de multiples phases, niveaux et « *patterns* » (trajectoires) (Rotmans et Loorbach, 2010).

1.3.1 Les multiples phases de la transition

Le concept de « phases » décrit la dynamique des transitions dans le *temps*. Une transition se réalise par une séquence de phases qui s'alternent de manière lente ou rapide, qui forment un processus non linéaire, amenant le changement d'un état dynamique d'équilibre à l'autre (Rotmans et Loorbach, 2010). Les auteurs définissent quatre phases de la transition : prédéveloppement, décollage, accélération et stabilisation. Le but d'ordonner les phases n'est pas de prédire le cours de la transition dans le temps, mais plutôt de créer une opportunité de reconnaître les différentes phases et ainsi offrir des informations utiles sur certains « modèles génériques » qui marquent les futures voies de transition. À ce titre, comprendre les multiples phases de la transition peut fournir des lignes directrices dans l'accompagnement d'expérimentations de transition, en fournissant une compréhension analytique de l'état d'un système donné dans le temps (Rotmans et Loorbach, 2010; Audet et Guyonnaud, 2013).

1.3.2 Les multiples niveaux de la transition

La perspective multiniveaux décrit la dynamique des transitions sociotechniques, à travers l'interaction entre trois niveaux de structuration d'un système sociotechnique : le « régime sociotechnique » au niveau central, le « paysage sociotechnique » au niveau supérieur et la « niche d'innovation radicale » au niveau inférieur (Grin *et al.*, 2010).

Le régime sociotechnique peut être défini comme « une configuration d'acteurs, de technologies, d'infrastructures et de ressources dont le fonctionnement est organisé par des règles et des pratiques institutionnalisées » (Audet, 2015). Un régime est un système sectoriel dominant (ex. : transport, agroalimentaire, énergie, santé, etc.) dont les frontières sont artificielles, mais découpées pour faciliter l'analyse. Par exemple, le régime de l'automobile comprend entre autres les paradigmes technologiques des

voitures, la planification des routes, les institutions administrant les permis de conduire et l'assurance automobile, les lobbys automobiles et pétroliers, et la signification culturelle de la voiture (Smith *et al.*, 2010). Ensemble, ces éléments stabilisent la manière dont la mobilité se réalise et façonnent des modèles de production et de consommation automobiles. Les régimes sociotechniques comprennent justement un ensemble de *règles* qui orientent et coordonnent les activités des acteurs qui, eux, reproduisent les multiples pratiques des systèmes sociotechniques. Ces règles peuvent être cognitives (routines, croyances partagées, compétences et capacités), de régulation (dispositifs conventionnels comme le droit, les règlements ou les lois) ou normatives (valeurs partagées, culture) (Geels, 2011; Audet, 2015). Ce sont ces règles qui expliquent la stabilisation et le verrouillage du système sociotechnique (Grin *et al.*, 2010). Il est à noter que les acteurs et les structures du système se présupposent mutuellement : d'une part, les acteurs s'appuient sur les structures pour mener des actions concrètes au niveau local; d'autre part, les structures conditionnent les acteurs (systèmes de croyances, positions des ressources) (Grin *et al.*, 2010). Ainsi, un régime sociotechnique est le résultat de la structuration par les acteurs, et en même temps stabilise le système : il est structuré et structurant.

Le paysage sociotechnique, quant à lui, est l'environnement exogène des régimes. Le paysage représente l'ensemble des événements ou tendances qui peuvent en théorie fragiliser la stabilité des régimes : tendances démographiques, idéologies politiques, valeurs sociétales, guerres, crises environnementales, krachs boursiers, pics pétroliers, etc. (Boulanger, 2008; Geels, 2011; Audet, 2015).

Les niches sociotechniques sont des espaces où naissent les innovations radicales qui s'écartent du régime dominant (Boulanger, 2008). Ce sont des « espaces de protection » pour la configuration et le développement des innovations radicales (Smith et Raven, 2012), par exemple, des laboratoires de recherche et développement, des projets subventionnés, ou des petits marchés marginaux fonctionnant grâce aux

usagers voulant encourager des innovations émergentes (Geels, 2011). Les niches sont cruciales puisqu'elles produisent les « germes » d'un éventuel changement systémique (Geels, 2011; van der Ploeg *et al.*, 2004).

Étant donné qu'elles sont soumises à des pressions de sélection provenant du régime, la majeure partie des innovations radicales finissent par disparaître sans avoir eu un impact significatif sur le régime (Smith et Raven, 2012; Hargreaves *et al.*, 2013). Comme l'expliquent Smith et Raven (2012), les niches agissent comme un « bouclier » aux pressions de sélection du régime en même temps qu'elles supportent le développement des innovations et favorisent leur « *empowerment* ».

1.3.3 Les multiples trajectoires de la transition

C'est dans l'interaction entre les trois niveaux décrits plus haut qu'une transition sociotechnique se produit. En effet, il y a plusieurs « trajectoires » (*patterns*) qui conceptualisent les différentes interactions entre les niveaux, expliquant comment on aboutit à une transition. C'est par divers processus sociétaux ou « mécanismes », telles la variation, la sélection, l'adaptation, l'émergence ou la transformation (Rotmans et Loorbach, 2009; 2010), que les auteurs ont identifié les différentes trajectoires de transition. Autrement dit, la trajectoire de transition est une combinaison ou une séquence particulière de mécanismes décrivant les interactions entre les différents niveaux (paysage, régime, niche). Par exemple, une des trajectoires identifiées est lorsqu'une niche émerge et se regroupe avec d'autres niches pour devenir une « niche-régime » (autrement appelée « *empowered niche* »); et la niche-régime devient plus puissante tandis que le régime dominant s'affaiblit, jusqu'à ce que la niche-régime prenne le dessus et transforme le régime en place (Haxeltine *et al.*, 2008; Rotmans et Loorbach, 2010). D'autres trajectoires de transition ont aussi été observées qui impliquent le paysage sociotechnique (Grin *et al.*, 2011; Geels et Schot, 2010). Par exemple, lorsque le paysage sociotechnique exerce une pression importante sur le régime et le déstabilise, cela crée une « fenêtre

d'opportunité » au sein du régime, laissant place pour des changements radicaux issus des niches d'innovations suffisamment développées (Geels, 2011; Geels et Schot, 2010).

1.3.4 Les expérimentations de transition

Les principes concernant les dynamiques de transition expliqués ci-haut demeurent plutôt abstraits. En pratique, comment peut-on accélérer, orienter ou accompagner la transition? Comment peut-on favoriser le succès d'une innovation de niche pour qu'elle arrive à éventuellement s'implanter au niveau d'un régime sociotechnique et participer à une transition écologique plus large? C'est de ces questionnements et de la nécessité de stratégies pragmatiques qu'est née l'approche de la « gestion des transitions » (*Transition Management*) (Audet et Guyonnaud, 2013; Wittmayer et Loorbach, 2016). Cette approche propose un modèle d'intervention qui aide les innovations de niches à contribuer à une transition de manière *bottom-up* (Audet et Guyonnaud, 2013; Rotmans et Loorbach, 2009). Le modèle repose sur une perspective de gouvernance réflexive, signifiant que la société ne peut jamais être contrôlée, mais peut être influencée, guidée, canalisée (Rotmans et Loorbach, 2009; Boulanger, 2008) et que la seule façon de progresser en terme de durabilité est de procéder par expérimentation et apprentissage (Loorbach, 2007). D'ailleurs, nous allons plutôt utiliser le terme « expérimentation de transition » au lieu de « gestion des transitions », mais le principe reste le même : « mettre en place un processus structuré et réflexif au travers duquel des partenaires locaux et un groupe de chercheurs identifient les besoins et les enjeux de durabilité et entreprennent de développer des projets-pilotes permettant d'*agir* et d'*apprendre* sur la transition » (Audet *et al.*, 2019, soulignement ajouté). En ce sens, les fruits d'une expérimentation de transition sont le changement et les apprentissages.

Rotmans et Loorbach (2009; 2010) insistent sur la variabilité et la flexibilité du processus d'expérimentation : il n'y a pas d'étapes fixes et l'importance accordée à

chacune des étapes peut varier. En pratique, les activités sont effectuées de manière partielle ou complète, en parallèle ou en ordre aléatoire. La **démarche processuelle** d'une expérimentation de transition comprend quatre ou cinq étapes (ou « phases »), dépendamment des projets. Selon les travaux de Wittmayer *et al.* (2011; 2014), les cinq phases sont les suivantes :

Phase 1 - La préparation et l'exploration : Une « équipe de transition » (*transition team*) est formée, composée de chercheurs et d'acteurs locaux clés. Cette équipe effectue une analyse du milieu local et de ses acteurs, prépare et coordonne le processus et choisit les participants (ex. : parties prenantes, citoyens, etc.).

Phase 2 – La structuration du problème et les visions : L'équipe de transition invite alors 10 à 15 acteurs « avant-gardistes » (*front-runners*), sélectionnés selon leurs compétences, intérêts et *background*, pour former l'« arène de transition ». Ensemble, les acteurs de l'arène discutent et échangent une variété de perspectives qui peuvent être confrontées les unes aux autres. Éventuellement, les discussions et débats amènent les acteurs à cocréer un langage commun, une vision partagée d'un avenir durable pour la communauté, et des principes directeurs pour la transition envisagée.

Phase 3 – La rétrospection, les trajectoires et l'agenda : Cette phase se caractérise par le développement d'images, de chemins et d'un agenda de transition et inclut aussi des processus de négociation, de réseautage et de coalition entre les acteurs de l'arène (Rotmans et Loorbach, 2010). À ce point-ci, il y a alors davantage de participants qui s'intègrent au projet. À partir de la vision précédemment développée, les acteurs font d'abord découler des « images de transition » qui sont des visions de transition plus spécifiques à une région ou à un sous-système (Loorbach, 2007). De ces images, ils développent des « chemins de transition » qui représentent des trajets possibles pour mener à bien ces visions (Loorbach, 2007; Rotmans et Loorbach, 2010). Pour développer ces images et chemins de transition, les acteurs effectuent des exercices de « rétrospection » (*backcasting*) (Wittmayer et Loorbach, 2016) qui

consistent à se projeter dans un futur désirable et regarder vers l'arrière pour élaborer des stratégies afin d'atteindre ce futur. Contrairement aux exercices de prévisions standards, la rétrospection est un processus de prospective normatif visant à générer le futur que l'on souhaite (Quist *et al.*, 2013; Wittmayer *et al.*, 2011). Ce processus génère un « changement de narratif », soit la coproduction de nouvelles connaissances sur la communauté et ses aspirations (Audet *et al.*, 2019). Ensuite, un agenda de transition est développé, qui inclut un ensemble d'actions, de projets et d'instruments permettant la réalisation des objectifs de transition (Wittmayer *et al.*, 2011). Il est important que les rôles et responsabilités de chacun soient précisés concernant chacune des activités ou des projets qui seront mis en place (Loorbach, 2007). L'agenda de transition est l'instrument fondamental de cette phase, permettant de mettre en œuvre la transition (Boulanger, 2008).

Phase 4 – Les expérimentations et la mise en œuvre : Cette phase consiste à la sélection, l'initiation et la mise en œuvre de différentes expérimentations ou projets d'innovation reflétant la vision commune et ayant comme objectif des apprentissages et la contribution à une transition (Audet, 2015). Les projets sont sélectionnés en fonction de leur cohérence avec la vision commune et les images de transition établies durant les phases antérieures (Loorbach, 2007). La mise en place de ces projets entraîne nécessairement l'implication de nouveaux acteurs, puisque ces projets nécessitent de la planification, du financement, des endroits où les mettre en œuvre, etc. Parmi ces nouveaux acteurs, certains pourraient s'engager dans l'arène de transition (Audet et Guyonnaud, 2013).

Phase 5 – Le monitoring et l'évaluation : Cette phase repose sur le monitoring et l'évaluation continus des différents projets ainsi que de toutes les autres étapes du processus d'expérimentation; la réflexivité est ainsi une caractéristique transversale du processus (Audet, 2015). En fonction des leçons et des apprentissages, des ajustements sont apportés à la vision, à l'agenda, aux coalitions et aux projets mis en place (Loorbach et Rotmans, 2010). Intégrer le monitoring et l'évaluation au sein de

chaque phase de l'expérimentation de transition peut entraîner des processus d'apprentissage émergents de l'interaction et coopération entre les différents acteurs impliqués (Rotmans et Loorbach, 2010).

Les expérimentations de transition comprennent aussi une **démarche substantive**, transversale à toutes les phases de la démarche processuelle, qui repose sur la « coproduction de connaissances » (Wittmayer *et al.*, 2014; Audet *et al.*, 2019). Les problèmes environnementaux nécessitent une amélioration de la réflexivité des acteurs sociaux et la remise en question des relations d'interdépendances et de l'imbrication dans les contextes systémiques (Voß *et al.*, 2007). Les processus de cocréation issus des expérimentations de transition favorisent des interactions entre divers acteurs sociaux, et permettent à certains acteurs puissants de « se positionner par rapport aux nouveaux développements et de co-évoluer à travers des rencontres dialogiques » (Wittmayer *et al.*, 2014). En ce sens, l'approche des expérimentations de transition implique non seulement la mise en œuvre de solutions sociotechniques en transition vers la durabilité, mais fait aussi en sorte que les acteurs impliqués partagent des connaissances et du sens sur leurs propres activités, s'approprient l'expérimentation elle-même et apprennent le changement social à toutes les étapes (Audet *et al.*, 2019). D'où les deux objectifs centraux des expérimentations de transition : le changement et les apprentissages.

Il faut clarifier que ce ne sont pas toutes les initiatives en transition écologique qui sont des expérimentations telles que décrites plus haut. En fait, il y a une panoplie d'« expérimentations » qui sont mis en œuvre tous les jours qui n'incluent pas la présence de chercheurs, ni utilisent cette approche spécifiquement. En fait, une revue de littérature sur la transition effectuée par Sengers *et al.* (2016) révèle au moins cinq utilisations différentes du terme « expérimentation ». D'abord, on décrit les expérimentations de transition (telles que présentées dans 1.2.3), mais également les expérimentations de niches, les expérimentations sociotechniques, les expérimentations *grassroots*, les expérimentations pour la durabilité (*sustainability*

experiments), et les expérimentations urbaines. Les auteurs proposent une définition générale d'une « expérimentation » qui contribue à la transition vers la durabilité : « Une expérimentation peut être conceptualisée comme une initiative inclusive, fondée sur la pratique et dirigée par les défis, conçue pour promouvoir l'innovation systémique par l'apprentissage social dans des conditions d'incertitude et d'ambiguïté » (Sengers *et al.*, 2016, p.9, traduction libre). Sans élaborer une définition, Kivimaa *et al.* (2017) proposent quatre *types* d'expérimentation en fonction du champ d'action : des expérimentations de création de niches axées sur le développement de *technologies*, des expérimentations de création de *marchés* visant à faire évoluer des solutions particulières, des expérimentations de *développement spatial*, et des expérimentations de *résolution de problèmes*.

L'approche des expérimentations de transition est donc un type d'« expérimentation » parmi d'autres qui vise la transition vers la durabilité. Le mouvement des « villes en transition » initié par Rob Hopkins (2008), par exemple, en est un autre (Audet et Guyonnaud, 2013; Audet, 2016). En effet, chaque groupe de la société civile locale qui se joint à ce mouvement et met en place des initiatives et des programmes d'adaptation aux changements climatiques et au pic pétrolier dans sa propre localité peut être considéré comme une expérimentation (Seyfang et Haxeltine, 2012). D'ailleurs, Sengers *et al.* (2016) qualifie ces expérimentations de type *grassroots*. Les expérimentations *grassroots* réfèrent à des « réseaux d'activistes et d'organisations qui génèrent de nouvelles solutions ascendantes pour la durabilité; des solutions qui répondent à la situation locale et aux intérêts et aux valeurs des communautés impliquées » (Sengers *et al.*, 2016, p.6, traduction libre).

Dans tous les cas, la littérature sur la transition distingue trois mécanismes par lesquels les expérimentations peuvent contribuer à la transition vers la durabilité : l'**approfondissement** (*deepening*), l'**élargissement** (*broadening*) et le **changement d'échelle** (*scaling up*) (Van den Bosch et Taanman, 2006; Rotmans et Loorbach, 2010; Sengers *et al.*, 2016; Audet *et al.*, 2019). L'approfondissement c'est

d'*apprendre* le plus possible d'une expérimentation dans un contexte donné. Ce que les acteurs vont apprendre dans les expérimentations peut changer leurs façons de penser, leurs habitudes ou routines, leurs manières de s'organiser, etc. Ces changements de cultures, pratiques et structures sont fortement liés au contexte. En ce sens, le processus d'approfondissement est ancré dans le contexte, puisqu'une même expérimentation mise en œuvre dans un contexte différent (réseau d'acteurs, institutions, cultures différents) produirait des apprentissages différents (Rotmans et Loorbach, 2010). Suite à l'approfondissement, l'expérimentation peut être *élargie*, c'est-à-dire qu'on crée un réseau de partenaires plus large pour partager des connaissances autour de l'expérimentation, et éventuellement la reproduire dans de nouveaux contextes (Audet *et al.*, 2019). Finalement, le changement d'échelle c'est d'utiliser les expérimentations comme leviers pour influencer le contexte plus large. C'est le processus par lequel l'innovation est largement appliquée dans différents contextes, et commence à avoir un impact sur la législation, les infrastructures et les comportements au niveau du régime en place (Van den Bosch et Taanman, 2006).

1.4 L'*empowerment* des acteurs de la société civile pour favoriser la transition

Dans la perspective sociotechnique de la transition, la crise écologique et les changements climatiques engendrent actuellement des changements au niveau du paysage sociotechnique. Par exemple, les valeurs sociétales changent : la crise environnementale devient un enjeu central dans la sphère publique. Les régimes dominants qui contribuent à cette crise se voient alors déstabilisés par les pressions du paysage. Les acteurs de plusieurs régimes cherchent justement des voies pour former des systèmes plus durables. Il y a donc davantage d'opportunités pour les innovations de niches d'émerger et de participer à la reconfiguration du système.

Les acteurs de la société civile (ONG, OBNL, syndicats, groupes citoyens, etc.), par l'entremise d'expérimentations locales, peuvent contribuer à la transition vers la

durabilité en proposant des alternatives durables qui ne cadrent pas dans les règles prédominantes des régimes sociotechniques actuels. Mais ces innovations locales doivent être pérennes et stables dans le temps, et résister aux pressions de sélection du système dominant (Smith et Raven, 2012). L'*empowerment* des acteurs impliqués dans ces initiatives est un moyen de favoriser cette résistance et leur permettre de contribuer à une transition vers la durabilité (Hölscher *et al.*, 2017). Plus spécifiquement, l'*empowerment* des acteurs pourrait (1) entraîner un changement de comportement en faveur de la durabilité (Schäpke *et al.*, 2017), (2) assurer que les acteurs aient la motivation nécessaire pour confronter les obstacles, les barrières et les surprises associés à la transition (Loorbach et Rotmans, 2010) et pour investir le temps et l'énergie nécessaire pour développer des « régimes alternatifs » mettant à l'épreuve le régime dominant (Wittmayer et Loorbach, 2016), et éventuellement (3) leur accorder les ressources nécessaires pour « jouer aux jeux de pouvoir avec le régime » (Loorbach et Rotmans, 2010, p.244, traduction libre).

Pour étudier l'*empowerment* dans les expérimentations de transition, il faut bien saisir le concept d'*empowerment* dans son ensemble. En effet, c'est un terme grandement utilisé, méritant d'être éclairé étant donné ses multiples dimensions. La section qui suit présente d'abord les différents discours autour de ce concept. Par la suite, nous présenterons comment l'*empowerment* a été conceptualisé dans les recherches sur la transition.

1.4.1 Les discours sur l'*empowerment*

Le terme *empowerment* est devenu un mot à la mode utilisé dans une panoplie de contextes différents, autant en action sociale, en éducation, en gestion des affaires, en développement international, qu'en psychologie communautaire (Bacqué et Biewener, 2013). Mais sa définition et sa conceptualisation diffèrent selon l'utilisation qu'on en fait. Par exemple, en action sociale (féminisme, mouvements afro-américains, etc.) et en développement international, l'*empowerment* est compris

comme un processus d'émancipation sociale qui permet à des groupes ou individus autrement exclus de définir et de revendiquer leurs droits, d'obtenir des ressources, et de participer dans le façonnement de la société (Luttrell *et al.*, 2009). En revanche, le domaine managérial décrit souvent l'*empowerment* comme le processus de donner aux gens un pouvoir décisionnel (Randolph, 2000), ou bien lorsqu'un gestionnaire partage son pouvoir ou délègue son autorité à ses subordonnés (Conger et Kanungo, 1988).

En psychologie communautaire, Rappaport (1987) définit l'*empowerment* comme « un processus, un mécanisme par lequel les personnes, les organisations ou les communautés acquièrent une maîtrise de leurs activités. » L'élément d'intérêt de la définition de Rappaport est la perspective des multiples niveaux (individuel, organisationnel, communautaire), et cette conceptualisation, approfondie par Schulz *et al.* (1995), sera abordée dans la prochaine section. Cette notion de multiples niveaux pour l'*empowerment* est aussi reprise dans la littérature francophone par Bacqué et Biewener (2013) qui suggèrent que la notion d'*empowerment* comporte plusieurs dimensions (individuelle, collective, sociétale et politique), mais que la notion varie selon l'usage qu'on en fait.

1.4.1.1 *Empowerment* : un concept multiniveaux

Plusieurs chercheurs ont tenté une théorisation de la dimension **individuelle** de l'*empowerment*. En management, Conger et Kanungo (1988) proposent l'*empowerment* comme un concept centré sur la motivation, où il s'agit d'un processus favorisant le sentiment d'auto-efficacité de la personne. Les chercheurs Thomas et Velthouse (1990) ont approfondi l'idée de Conger et Kanungo en proposant l'*empowerment* comme une motivation intrinsèque face à une tâche, qui peut être évaluée par la réaction cognitive vis-à-vis la tâche (*task assessments*). Les auteurs proposent de prendre en compte quatre facteurs pour évaluer la motivation intrinsèque : le sentiment d'**impact** (mes actions ont des impacts), le sentiment de

compétence ou l'auto-efficacité (j'ai les capacités nécessaires pour agir), le **sens de l'action** (mes actions ont un sens, j'ai un souci pour ce que je fais), le sentiment de **choix** ou d'autodétermination (j'ai choisi d'agir, je ne suis pas un pion). De plus, Thomas et Velthouse (1990) proposent que la motivation intrinsèque peut aussi varier selon les « styles interprétatifs » de l'individu, soit les processus interprétatifs par lesquels l'individu va évaluer ses tâches, activités et rôles. De manière similaire à l'approche de management, en psychologie communautaire, la dimension individuelle de l'*empowerment* inclut la motivation de contrôler et les sentiments d'efficacité et de contrôle (Zimmerman, 1990). Or, l'*empowerment* psychologique n'implique pas seulement des perceptions, mais aussi l'engagement actif dans la communauté et la compréhension de son environnement sociopolitique (Zimmerman, 1995).

Au niveau de l'**organisation**, l'*empowerment* inclut le leadership partagé, des opportunités de développer des compétences, l'expansion et l'influence dans la communauté. Des organisations qui *favorisent l'empowerment* sont celles qui « fournissent des opportunités pour la croissance individuelle et un accès aux processus de prise de décision. » (Schulz *et al.*, 1995, p.3, traduction libre). Des organisations qui *ont* une capacité d'agir sont celles qui « ont un contrôle et une influence sur leur environnement et la capacité d'impacter la distribution des ressources sociales et économiques. » (Schulz *et al.*, 1995, p.4, traduction libre). L'*empowerment communautaire* est associée à l'*empowerment* des individus et des organisations qui composent la communauté (Schulz *et al.*, 1995). Zimmerman (1990) souligne que l'*empowerment*, à tous les niveaux d'analyse, peut avoir différents niveaux d'intensité qui peuvent varier dans le temps. Il n'y a pas un seuil qui, une fois dépassé, signifie qu'il y a *empowerment*. C'est une interaction constante entre des individus et leur environnement, qui est culturellement et contextuellement définie (Zimmerman, 1990).

1.4.1.2 *Empowerment* : un dispositif ou un résultat

L'*empowerment* a été conceptualisé comme un dispositif ou « processus », de même qu'un état ou résultat. À cet égard, certaines actions, activités ou structures peuvent *favoriser l'empowerment*, et grâce à ces dispositifs, les acteurs peuvent *avoir* une capacité d'agir (Perkins et Zimmerman, 1995). Cette conceptualisation est encore plus facile à saisir dans la littérature anglophone, puisqu'on utilise les termes « *empowering* » et « *being empowered* ». D'ailleurs, la difficulté de traduction est la raison pour laquelle ce mémoire, et plusieurs autres textes francophones, utilisent le terme *empowerment*, tiré de l'anglais, car le terme comprend le processus *et* l'état, contrairement à ses tentatives de traduction (tels la « capacité d'agir » ou le « pouvoir d'agir ») qui ne réfère qu'à l'état et non au processus par lequel on y arrive (Bacqué et Biewener, 2013).

Certains théoriciens sur l'*empowerment* soutiennent qu'il n'est pas possible d'*octroyer* de l'*empowerment* à des acteurs, mais qu'on peut le *faciliter* (Mosedale, 2005; Randolph, 2000; Conger et Kanungo, 1988). Les **dispositifs d'*empowerment*** réfèrent alors à un contexte où des individus créent ou reçoivent des opportunités pour « contrôler leur propre destin et influencer les décisions qui affectent leurs vies » (Zimmerman, 1995, p.583, traduction libre). Ces dispositifs prennent la forme d'interventions, d'actions ou de conditions qui développent ou augmentent l'*empowerment* des acteurs (Hölscher *et al.*, 2017). Cette définition lie les dispositifs d'*empowerment* aux résultats d'*empowerment* (état), ce qui accentue l'importance de les analyser en relation les uns avec les autres. Perkins et Zimmerman (1995) proposent des exemples de dispositifs d'*empowerment*. À l'échelle de l'individu, cela pourrait se traduire par la participation dans les organisations communautaires, par exemple. Au niveau de l'organisation, la prise de décision collective et le leadership partagé sont des dispositifs d'*empowerment*. Au niveau communautaire, un dispositif d'*empowerment* pourrait être l'action collective pour mobiliser des ressources gouvernementales ou autres.

Les **résultats de l'empowerment** sont les manifestations de l'*empowerment* qui nous permettent d'étudier l'efficacité des dispositifs d'*empowerment* (Perkins et Zimmerman, 1995). Par exemple, au niveau individuel, on pourrait évaluer la perception de contrôle, la motivation intrinsèque, et/ou les compétences de mobilisation de ressources. À l'échelle de l'organisation, les résultats d'*empowerment* pourraient être le développement de réseaux, la croissance de l'organisation, des leviers politiques, etc.

Maintenant que le concept d'*empowerment* est élucidé, nous allons présenter comment le terme est compris dans la littérature sur la transition.

1.4.2 L'*empowerment* et la transition

Jusqu'à récemment, le concept d'*empowerment* avait peu été exploré dans les travaux sur la transition. Quelques auteurs ont discuté de l'*empowerment* des niches pour les transformer en « niche-régimes » (Rotmans et Loorbach, 2009; 2010) et de l'*empowerment* des acteurs avant-gardistes (Loorbach et Rotmans, 2010) en référant aux dispositifs et aux ressources (mentales, financières, etc.) nécessaires pour qu'ils s'engagent dans des relations de pouvoir avec le régime (Loorbach et Rotmans, 2010).

Ce n'est qu'avec les travaux d'Avelino (2009, 2011) que le concept d'*empowerment* dans la transition a été démystifié. D'abord, l'auteure critique la conceptualisation de la trajectoire qui décrit une niche qui devient « *empowered* » et qui se transforme en niche-régime *assez puissante* pour transformer le régime en place. Avelino (2011) évoque que cette perspective est trop fonctionnaliste et n'inclut pas les *acteurs* de la niche. De plus, le pouvoir est vu comme un jeu à somme nulle et comme une mesure quantitative. Selon l'auteure, il manque une conceptualisation qualitative qui donne un *sens* au pouvoir, pour comprendre ce que le pouvoir implique : qu'est-ce qu'on entend par « assez de pouvoir », comment est-ce que le pouvoir est exercé, quelles

sont les ressources qui doivent être fournies aux acteurs, etc.? Avelino développe alors une conceptualisation de l'*empowerment* dont l'objet est l'individu (ou l'acteur), et non la niche. Ainsi, elle reprend le concept de motivation intrinsèque de Thomas et Velthouse (1990) et divers concepts décrivant le pouvoir pour développer un cadre précis décrivant le processus d'*empowerment* des acteurs et ses liens avec la transition. Dans ses recherches, l'*empowerment* est défini comme l'acquisition de ressources, de stratégies, de compétences et de la volonté (motivation intrinsèque) pour exercer le pouvoir. Selon Avelino (2009), il y aurait plusieurs dispositifs, instruments et outils dans les expérimentations de transition qui favorisent la motivation intrinsèque des acteurs : les exercices de création de visions (scénarios de transition), la structuration des problèmes, les exercices de rétrospection, les expérimentations et les apprentissages (plutôt que la production de résultats à court terme et évaluer le succès ou l'échec). Ces instruments peuvent être utilisés par les individus pour « positionner leurs actions au sein de développements sociaux plus larges » (Avelino, 2009, p.385, traduction libre).

D'autres auteurs ont par la suite repris certains concepts d'Avelino et ont développé des cadres d'analyse permettant d'évaluer l'*empowerment* des acteurs impliqués dans des expérimentations de transition. La recherche de Schöpke *et al.* (2017) visait à évaluer les effets sociétaux des expérimentations de transition, plus spécifiquement, l'*empowerment*, l'apprentissage social et le capital social. Pour ces auteurs, l'*empowerment* est compris comme étant l'augmentation de la motivation intrinsèque (via le choix, l'impact, le sens de l'action et la compétence), l'augmentation des capacités de prises de décision, des gains de contrôle de ressources, un changement positif au niveau de l'emplacement des acteurs au sein du système, et le développement de nouvelles ressources. L'apprentissage social et le capital social issus des expérimentations de transition auraient des influences sur l'*empowerment*; ces liens seront davantage approfondis dans le prochain chapitre.

La recherche de Hoslcher *et al.* (2017) a également approfondi le concept d'*empowerment* dans les expérimentations de transition. Les auteurs considèrent l'approche de l'expérimentation de transition comme un processus d'*empowerment* en soi qui vise différents types de résultats d'*empowerment*, pour ainsi permettre aux acteurs impliqués de contribuer à une transition vers la durabilité. L'étude visait à déterminer les principes et interventions utilisés dans les expérimentations de transition qui contribuent à l'*empowerment* des participants et à identifier des résultats de (*dis*)*empowerment* issus de ces interventions. Plusieurs éléments de leur cadre d'analyse et de leurs résultats seront repris et approfondis dans le cadre d'analyse du chapitre II.

1.5 Le but du mémoire

Sachant qu'en théorie, l'*empowerment* des acteurs de la société civile au sein des expérimentations de transition peut favoriser la transition vers la durabilité, le but général de cette recherche est d'évaluer **l'*empowerment* des citoyens impliqués dans une expérimentation de transition**. Nous étudions spécifiquement la démarche d'une expérimentation de transition montréalaise intitulée *Nos milieux de vie!* qui est axée sur la mobilisation et l'engagement de citoyens afin de créer des solutions collectives pour améliorer leur milieu de vie et lutter contre les changements climatiques à l'échelle locale.

Au fond, nous cherchons à savoir **comment favoriser l'*empowerment* des citoyens** dans les expérimentations locales de transition écologique. De prime abord, il n'est pas facile de répondre à ce questionnement de manière définitive, étant donné la variabilité des types d'expérimentations, des contextes ou des acteurs impliqués. Mais on peut tenter d'y répondre en évaluant l'*empowerment* des citoyens dans différentes expérimentations locales pour la transition vers la durabilité et en faisant ressortir certaines tendances.

Notre recherche va alors contribuer à éclairer différentes conditions dans une expérimentation qui favorisent l'émergence de l'*empowerment* des citoyens qui sont impliqués. Jusqu'à maintenant, il existe quelques études, comme celles présentées dans la section 1.3.2, qui évaluent l'*empowerment* des participants dans des expérimentations de transition plus ou moins locales, axée sur les villes ou régions. Notre recherche est particulière puisqu'elle se centre sur une expérimentation très locale portée notamment par des citoyens, à l'échelle du *milieu de vie*.

Le prochain chapitre présentera le cadre d'analyse sur lequel repose l'évaluation de l'*empowerment* dans les expérimentations de transition. En premier lieu, la définition d'*empowerment* retenue pour cette recherche sera développée. Ensuite, les différents dispositifs d'*empowerment* dans les expérimentations de transition seront présentés ainsi que les indicateurs d'*empowerment*. Enfin, les objectifs spécifiques de recherche seront énoncés.

CHAPITRE II

CADRE D'ANALYSE DE L'*EMPOWERMENT* CITOYEN : LES DISPOSITIFS, LES INDICATEURS ET LES FREINS

2.1 Introduction

Afin de comprendre comment favoriser l'*empowerment* des citoyens impliqués dans les expérimentations locales, il faut d'abord un cadre d'analyse permettant d'évaluer l'*empowerment*. Étant donné la variabilité des contextes sociaux, politiques ou économiques entourant chaque expérimentation de transition, ainsi que la variabilité de l'*empowerment* en fonction du temps et des individus impliqués, il n'existerait pas une mesure universelle de l'*empowerment* qui pourrait s'appliquer à toute expérimentation (Zimmerman, 1995). Cependant, il est tout de même possible de développer un cadre d'analyse qui permet d'évaluer qualitativement l'*empowerment* dans les expérimentations en se concentrant sur les dispositifs et les indicateurs d'*empowerment*. Ce chapitre sert donc à présenter le cadre théorique sur lequel la recherche repose pour évaluer l'*empowerment* des citoyens dans les expérimentations. Par la suite, les objectifs spécifiques de recherche seront énoncés.

2.2 La définition d'*empowerment* retenue

Puisque nous étudions spécifiquement l'*empowerment* des citoyens impliqués dans le projet, nous nous centrons surtout sur la **dimension individuelle** de l'*empowerment*. Pour ce mémoire, la définition d'*empowerment* est inspirée de celle d'Avelino (2011) : **l'acquisition des ressources, des stratégies, des compétences et de la volonté (motivation intrinsèque) nécessaires pour agir**. Nous remplaçons

l'expression « exercer un pouvoir » (*exercice power*) de la définition d'Avelino par le terme « agir », car nous voulons insister sur le fait d'*agir*, soit de mobiliser des ressources, et éviter une confusion autour du terme « pouvoir ». En fait, le terme pouvoir fait souvent référence au « contrôle » ou à la « domination » (Knights et Willmott, 1985), mais ici nous voulons plutôt référer au pouvoir comme à une « capacité transformative » de l'individu par l'action (Giddens, 1984).

Nous avons choisi cette définition d'*empowerment*, car elle inclut le concept de motivation intrinsèque en même temps que les facteurs qui influencent la *capacité* d'agir, soit l'accès à des ressources, les stratégies et les compétences pour agir. Souvent, les autres définitions excluent l'une ou l'autre de ces composantes. En ce sens, nous voulons savoir non seulement si les citoyens ont une *volonté* d'agir (dépendante de la motivation intrinsèque), mais aussi une *capacité* d'agir dans leur milieu (dépendante des ressources, des compétences et des stratégies). Justement, un individu peut avoir toutes les ressources à sa disposition, avoir les stratégies et les compétences, mais sans motivation d'agir, il ne s'agit pas de l'*empowerment*. En ce sens, nous considérerons l'*empowerment* comme une combinaison de la volonté (motivation intrinsèque) *et* de la capacité d'agir (accès à des ressources, stratégies, compétences).

En se référant à la définition d'Avelino (2011), l'accès à des ressources implique d'être conscient que ces ressources existent, de savoir où elles se trouvent ou comment elles peuvent être créées, ou encore qui les détient. Les ressources peuvent être physiques, monétaires, mentales, naturelles, etc. Les stratégies réfèrent aux méthodes qui sont mises en œuvre pour mobiliser les ressources (force physique, propagande, lobbying, réseautage, manifestation, expérimentation, réglementation, modèles de gestions, subventions, etc.). Les compétences sont celles qui sont nécessaires pour appliquer ces stratégies (éducation, créativité, compétences linguistiques, informatiques, en communication orale, en écriture, en argumentation, etc.) Rappelons que la volonté d'agir (ou motivation intrinsèque) varie en fonction de

quatre facteurs : le sentiment d'impact, le sentiment de compétences, le sens de l'action et le choix (Thomas et Velthouse, 1990). De plus, elle ne vient pas uniquement d'un désir, mais aussi de la *croyance* que l'on *peut* agir, que l'on dispose des ressources, des stratégies et des compétences nécessaires. Mais le désir d'agir peut aussi favoriser une motivation à trouver les ressources, les stratégies et à développer les compétences nécessaires pour agir (Avelino, 2011).

Voici ci-dessous une schématisation de l'*empowerment* avec ses différentes composantes.

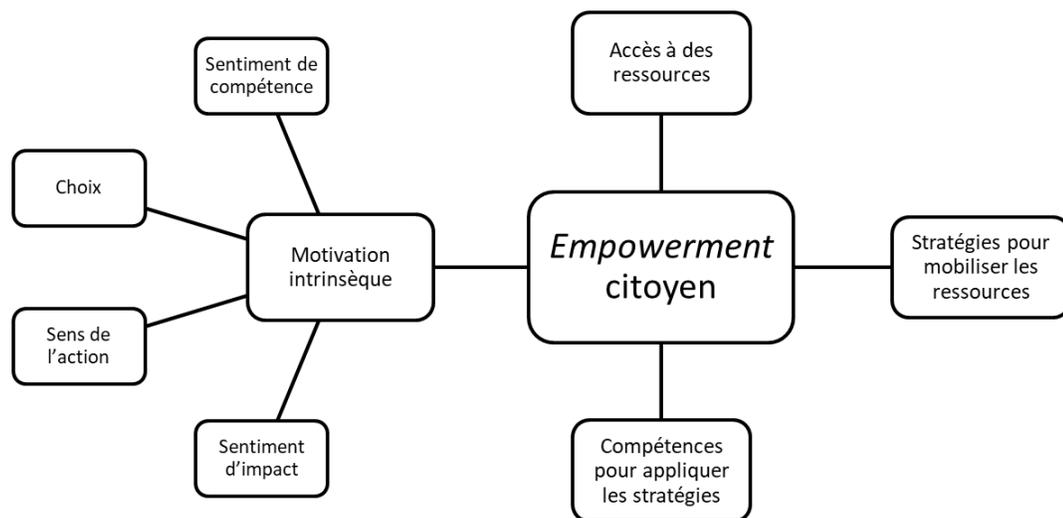


Figure 2.1 L'*empowerment* citoyen et ces différentes composantes

2.3 Les dispositifs d'*empowerment* dans les expérimentations de transition

Nous avons vu dans le chapitre précédent que l'*empowerment* est conceptualisé comme un processus de même qu'un résultat. Les dispositifs d'*empowerment* sont **toute intervention, activité ou principe qui facilite l'émergence ou le**

renforcement de l'*empowerment*. Cette section présentera différents exemples de dispositifs d'*empowerment* qui peuvent se manifester dans les expérimentations de transition. L'objectif est d'élucider comment ces interventions, activités ou principes contribuent à l'*empowerment* des participants. Il est à noter que la plupart de ces exemples de dispositifs d'*empowerment* sont tirés de la littérature sur les expérimentations de transition. Étant donné la variabilité au sein des expérimentations (au niveau du contexte, des acteurs, des objectifs, etc.), il est possible qu'un projet mette en œuvre une intervention, une action ou un principe qui favorise l'*empowerment* qui n'est pas inclus dans ces exemples. De plus, l'*empowerment*, étant un concept ouvert, il peut émerger des dispositifs non prévus à cet effet.

2.3.1 La vision commune

Les visions communes d'un avenir durable et désirable constituent un aspect important dans les expérimentations de transition (Loorbach, 2007; Mitchell, 2005; Van Der Schoor et Scholtens, 2015). Elles sont généralement réalisées par la discussion et l'interaction entre les participants. Ces derniers développent ensemble une vision d'un futur durable, réaliste et attirant vers lequel ils veulent travailler. Ainsi, les visions communes engendrent un « changement d'attracteur » (Wittmayer *et al.*, 2011). Dans la théorie sur les systèmes complexes, un attracteur est un état préférable vers lequel le système tend sur le long terme (Rotmans et Loorbach, 2010). Dans les systèmes sociétaux, une vision commune d'un avenir durable constitue alors un état sociétal préférable vers lequel on veut évoluer. De ce fait, les visions établissent une orientation à long terme et permettent de positionner les actions au sein de développements sociétaux plus larges (Avelino, 2011; Hölscher *et al.*, 2017). Bien que les participants ne soient pas nécessairement d'accord avec tous les éléments de la vision, ils peuvent développer un sentiment d'appropriation envers (des parties de) celle-ci (Boulanger, 2008; Hölscher *et al.*, 2017). Ce sentiment d'appropriation augmenterait la motivation intrinsèque de l'individu en donnant un

sens à l'action : « j'ai envie d'agir, car c'est important pour moi ». De plus, élaborer une vision d'un avenir désirable aide à combattre les sentiments de *helplessness* : on formule des attentes ambitieuses, mais réalistes, et on met l'accent, sur *ce qu'on peut faire* et non *contre qui on est* (Seyfang et Haxeltine 2012, p. 390).

2.3.2 La rétrospection

La rétrospection (*backcasting*) est le processus par lequel on se projette dans un futur désirable et on regarde vers l'arrière pour élaborer des stratégies afin d'atteindre ce futur (Wittmayer *et al.*, 2011; Quist *et al.*, 2013). Ce type d'exercice est particulièrement utile dans le cas de problèmes complexes, tels les problèmes environnementaux, où l'on nécessite des changements majeurs dans les systèmes dominants et où les horizons à long terme permettent l'avènement d'innovations radicales nécessitant du temps pour se développer (Quist *et al.*, 2013). À partir de la vision commune établie, les individus déterminent les étapes par lesquelles on doit passer pour réaliser celle-ci. Par la rétrospection, on peut alors fixer des buts modestes et à court terme basés sur des objectifs à long terme (Wittmayer et Loorbach, 2016). Dès lors, les participants comprennent plus concrètement leur impact possible au sein des dynamiques complexes du pouvoir (Avelino, 2011). La rétrospection peut alors être vue comme un exercice pouvant augmenter la motivation intrinsèque de l'individu, notamment par la composante *impact* : « je peux faire une différence dans mon milieu ».

2.3.3 Les narratifs sur la transition

La terminologie de la transition au sein des expérimentations de transition peut servir de narratif pouvant augmenter le sentiment d'*impact* et donner un *sens à l'action* et ainsi stimuler la motivation intrinsèque des participants (Avelino, 2009). Un tel narratif peut aider à regrouper les gens et former une « coalition de discours » (*discourse-coalition*) (Avelino, 2009; 2011). Il est suggéré de traduire la terminologie

parfois complexe de la transition dans un langage adapté au contexte local pour que les participants développent leur propre langage de la transition et l'utilise sur la base de leur motivation intrinsèque (Avelino, 2009). Le narratif, lorsqu'il est approprié, peut inspirer et motiver l'innovation sociale, et ainsi augmenter l'*empowerment*. Dans le mouvement des villes en transition (Hopkins, 2008), le narratif sur la transition, centré autour de la résilience face au pic pétrolier, a été particulièrement efficace pour rassembler les participants et faire grandir le mouvement (Smith, 2011).

2.3.4 Les dynamiques de groupe

Différents aspects liés au *groupe* peuvent contribuer à augmenter l'*empowerment* des personnes impliquées. Ici, le groupe est défini comme un « ensemble plus ou moins organisé de personnes liées par des activités, des objectifs communs » (Le Petit Larousse illustré, 2008). Nous allons voir ces différents aspects dans les sections qui suivent et les liens avec l'*empowerment* seront spécifiés.

2.3.4.1 L'apprentissage social

L'apprentissage social est un aspect important des expérimentations qui contribuerait à augmenter l'*empowerment* en changeant ou en renforçant les valeurs intrinsèques de l'individu et par le développement de compétences et de stratégies (Schäpke et Rauschmayer, 2014; Schäpke *et al.*, 2017).

Les individus apprennent par des échanges sociaux en groupe, et ces apprentissages impliquent un changement durable dans les cadres interprétatifs qui guident leurs actions (système de croyances, valeurs, visions du monde, etc.) (Wittmayer *et al.*, 2011; Schäpke *et al.*, 2017). L'apprentissage social comprend un apprentissage que l'on qualifie de « deuxième ordre », où l'individu questionne et réfléchit sur les valeurs et les idées préconçues qui guident ses actions pour ensuite les changer (Wittmayer *et al.*, 2011). Par la négociation, l'adaptation, la cocréation et le débat, les

individus changent leur vision, redéfinissent leur position et perçoivent le problème d'une autre manière (Grin *et al.*, 2010). Par exemple, les échanges sur les problèmes environnementaux pourraient davantage sensibiliser un individu à la nécessité d'une transition vers la durabilité, et augmenteraient alors son sentiment de responsabilité et de capacité de réagir à ces problèmes (Schäpke et Rauschmayer, 2014). Les conditions importantes pour ce type d'apprentissage sont les surprises, les points de vue divergents et les endroits sécurisants (Grin *et al.*, 2010). Wittmayer *et al.* (2011) expliquent bien l'apprentissage social dans le contexte de l'arène de transition :

La prémisse est que les transitions vers la durabilité exigent une nouvelle façon de penser et d'agir, qui sont étroitement liées. Comme différentes personnes ou organisations ont différentes façons de voir la réalité [...], elles interprètent souvent les problèmes de durabilité différemment et préconisent différentes solutions. L'idée de base est qu'en explicitant les perspectives et les paradigmes individuels et en les confrontant les uns aux autres dans un processus créatif de développement d'une définition de problème commune à un niveau de système commun, les contextes internes des individus sont influencés. En d'autres termes, en s'ouvrant à d'autres manières de définir un problème ou une réalité et en développant une manière plus globale de définir un problème auquel les individus peuvent rattacher leur cadre, ils s'ouvrent mentalement à un plus large éventail de solutions et acceptent l'existence d'autres moyens de résoudre un problème similaire. (p. 10, traduction libre)

De plus, l'apprentissage social ne mène pas uniquement au changement des cadres interprétatifs (donc à une augmentation de la motivation intrinsèque), mais comprend aussi de l'apprentissage de « premier ordre », soit le développement de *compétences* et de *stratégies* pour que l'individu puisse mobiliser les ressources nécessaires et ainsi agir dans son milieu (Schäpke *et al.*, 2017; Quist *et al.*, 2013; Avelino, 2009).

Finalement, l'apprentissage social peut contribuer à augmenter la compréhension qu'a un individu de son contexte sociopolitique et des enjeux de pouvoirs qui l'entourent (Mitchell, 2005). Une conscience critique vis-à-vis de son environnement sociopolitique est vu comme un aspect important de la capacité d'agir, car elle permet

de comprendre quelles sont les *ressources* nécessaires pour atteindre l'objectif visé et de savoir comment les mobiliser (les *stratégies*) (Zimmerman, 1995).

2.3.4.2 La cocréation et le travail d'équipe

Dans la littérature sur les expérimentations de transition, la notion de cocréation (ou coproduction ou co-construction) revient fréquemment, notamment au niveau de la cocréation des savoirs sur la durabilité (Hölscher *et al.*, 2017; Mauser *et al.*, 2013; Loorbach, 2007) et des visions communes, des plans d'action et des activités pour la durabilité (Grin *et al.*, 2010; Loorbach, 2007). Aussi bien que la cocréation implique des processus d'apprentissage social (Roorda *et al.*, 2014), elle contribue à l'*empowerment* des participants d'autres façons. La cocréation entraîne l'appropriation du projet (*sens de l'action*) et un engagement accru pour mener à bien les actions (Ansell et Gash, 2008; Krauz, 2016; Hölscher *et al.*, 2017; 2018). La cocréation permet à chacun des individus de s'exprimer et de s'impliquer dans le processus. De ce fait, leur sentiment d'*impact* s'accroît, car ces derniers sentent que leur voix est entendue et qu'ils ont une influence sur les décisions qui sont prises (Füller *et al.*, 2009). Travailler en équipe permet aussi aux individus dans le groupe d'accéder à davantage de ressources, soit le réseau et les contacts des autres membres de l'équipe, ou à leurs différentes compétences (Van Der Schoor et Scholtens, 2015). Justement, en travaillant en équipe de cette manière, les participants peuvent arriver à définir leurs tâches, leurs rôles et leurs responsabilités au sein du projet en fonction de leurs intérêts et compétences. Définir les rôles et responsabilités de chacun est un processus d'*empowerment* en soi par lequel tous les membres sentent qu'ils sont valorisés, écoutés et impliqués et qu'ils contribuent (Quinn et Spreitzer, 1997; Rappaport, 1987). De ce fait, la cocréation et le travail d'équipe peuvent avoir une incidence sur la perception des *compétences* et des *choix*, car les participants agissent en fonction de leurs propres capacités et des rôles qu'ils ont choisis.

2.3.4.3 L'action collective

La formation d'un groupe permet aux membres d'agir *collectivement* vers un but commun. Les recherches sur les mouvements sociaux, notamment celles de John Drury, lient l'action collective à l'*empowerment* (Drury *et al.*, 2005; Drury et Reicher, 2005; 2009). Nous entendons par le terme « action collective » : « toutes formes d'actions organisées et entreprises par un ensemble d'individus en vue d'atteindre des objectifs communs » (Letonturier, 2019). En effet, l'*empowerment* serait un résultat de l'action collective si et quand cette action remet en cause le statu quo et sert à réaliser l'*identité sociale* des participants (Drury *et al.*, 2005; Drury et Reicher, 2005). L'identité sociale dépend de la « catégorisation sociale », soit le processus par lequel on associe des catégories à soi-même ou à d'autres (âge, sexe, nationalité, affiliations politiques, profession, religion, valeurs, etc.) (Tajfel, 2010; Hogg *et al.*, 2004). Dès lors, quand les actions collectives reflètent l'identité de la personne, le résultat perçu de l'action est une preuve que la personne est en effet active et dispose d'un pouvoir d'agir (Drury et Reicher, 2005). Le processus d'association de l'action à l'identité sociale est ce que Drury et Reicher (2005) appellent l' « auto-objectification collective » (ou *collective self-objectification*). C'est le fait de s'autodéfinir, de confirmer qu'on est un agent actif, un « *locus* de possibilité, d'action et de changement dans le monde » (Drury et Reicher, 2005). Lors de la catégorisation sociale, il y a aussi un phénomène de « stéréotypage », où l'individu va créer ou augmenter une perception de similarité entre les membres du groupe : on déduit les caractéristiques communes de la catégorie à partir d'exemples individuels et on les attribue ensuite à tous les membres du groupe. Ce stéréotypage peut alors engendrer une plus forte cohésion sociale entre les membres du groupe (Tajfel, 2010). Par exemple, un individu pourrait penser que si d'autres s'impliquent dans le même projet que lui, c'est parce qu'ils ont des valeurs similaires aux siennes. La cohésion sociale pourrait donc émerger comme le produit de l'identification sociale : on se joint au groupe par l'identification sociale d'abord, et ensuite on aime

les autres membres, car ils font partie du groupe auquel on s'identifie. La cohésion sociale dans ce cas va augmenter le sentiment d'appartenance au groupe et contribue à l'identification sociale encore plus (Tajfel, 2010). Effectivement, lorsqu'on se catégorise, on se dépersonnalise en quelque sorte : on se définit selon les attributs du groupe (auto-stéréotypage) et puisque les autres membres du groupe décrivent et prescrivent également des façons particulières de se sentir et de se comporter au sein du groupe, on se sent et se comporte de façon *normative*. De cette façon, l'auto-catégorisation produit aussi, au sein d'un groupe, de la conformité et des liens d'appréciation, de confiance et de solidarité entre les membres (Hogg *et al.*, 2004). Ceci s'apparente aux constats de l'étude de Seyfang et Haxeltine (2012) sur les expérimentations de transition : la formation du groupe engendre l'engagement citoyen dans le cas où elle répond aux besoins d'auto-identification, de sentiment d'appartenance, de communauté et de sens de l'action.

2.3.5 La recherche-action

Les expérimentations pour la transition vers la durabilité impliquent souvent la présence de chercheurs qui veulent étudier divers aspects de la transition. Alors que les chercheurs universitaires des *Sustainability Transitions* fournissent des connaissances importantes pour la transition en pratique, les initiatives de transition portées par des organismes peuvent aussi contribuer à enrichir la compréhension des transitions (Audet et Guyonnaud, 2013; Lefèvre et Audet, 2016b). L'implication de chercheurs dans les expérimentations locales s'avère alors bénéfique autant pour les chercheurs que pour les acteurs impliqués dans ces initiatives. La recherche-action est une production collaborative de connaissances scientifiquement et socialement pertinentes, d'actions de transformation et de nouvelles relations sociales à travers un processus participatif (Wittmayer et Schöpke, 2014). L'implication de chercheurs dans un projet de transition contribue à l'*empowerment* des participants de diverses façons. Premièrement, au travers des projets de recherche-action, les chercheurs

peuvent mettre en place tous les dispositifs précédemment décrits dans la section 2.3. En effet, c'est en cela que consistent les expérimentations de transition, telles qu'abordées dans la section 1.3.4. Deuxièmement, les chercheurs peuvent initier et participer à un processus d'apprentissage relatif aux valeurs de durabilité, et peuvent contribuer à rendre la durabilité significative (*meaningful*) à l'échelle locale. Ils ou elles fournissent des connaissances théoriques sur la transition vers la durabilité, tout en offrant un espace aux participants pour réfléchir de façon critique sur les rôles des différents acteurs et les possibilités pour une durabilité ancrée dans le contexte local (Wittmayer et Schöpke, 2014; Wittmayer *et al.*, 2014). De ce fait, les participants pourraient alors développer une plus grande volonté d'agir pour contribuer à la transition. De plus, l'implication de chercheurs contribue à l'approvisionnement et à la cocréation de savoirs, par l'entremise de présentations et de discussions (Hölscher *et al.*, 2017). Les participants peuvent ainsi développer davantage de *compétences* et de *stratégies* pour mobiliser des ressources, ce qui augmente leur capacité d'agir. Finalement, les chercheurs, en jouant le rôle d'« agent de changement », tentent de motiver et favoriser l'*empowerment* des participants en s'impliquant activement dans le processus du projet et en faisant du réseautage avec des acteurs en dehors du projet (Wittmayer et Schöpke, 2014). Un réseau plus large suppose un accès plus important à des *ressources*, augmentant alors la capacité d'agir des participants.

2.3.6 Les organisations intermédiaires

Les initiatives locales de transition sont souvent menées ou soutenues par des organisations intermédiaires (OI) de la société civile, soit des organismes communautaires, des ONG, des coopératives, etc. (Avelino et Wittmayer, 2016). Les OI jouent un rôle important de médiation entre le marché, le gouvernement et la communauté; elles traduisent, diffusent et relient les innovations sociales à travers différents secteurs et localités, et façonnent des narratifs de changement (Avelino *et al.*, 2017; Hargreaves *et al.*, 2013). Par exemple, au Québec il existe le TIESS

(Territoires innovants en économie sociale et solidaire) qui a pour mandat (1) l'identification et la diffusion d'expérimentations d'innovations sociales (2) le renforcement de liens entre l'ensemble des acteurs impliqués dans une expérimentation d'innovation sociale, et (3) le transfert de connaissances entre chercheurs et praticiens pour enrichir les pratiques de l'économie sociale en vue de favoriser le développement des territoires (TIESS, 2019). En ce sens, les OI constituent des espaces extérieurs aux régimes sociotechniques dominants et créent un contexte favorable à la discussion et à la collaboration entre divers acteurs qui autrement n'auraient pas été portés à interagir (Matschoss et Heiskanen, 2017; Hodson et Marvin, 2010).

Les OI peuvent contribuer à l'*empowerment* des acteurs sociaux de plusieurs façons. Elles offrent une structure où les individus ont des opportunités de prise de décision, peuvent développer leurs compétences et peuvent co-construire des objectifs réalistes avec d'autres membres du groupe (Schulz *et al.*, 1995). Effectivement, l'implication des OI favorise l'apprentissage social chez les acteurs participants. Par l'entremise de rencontres face-à-face et d'ateliers pour engager les acteurs, les OI créent un corpus de connaissances et d'expériences chez divers participants (Matschoss et Heiskanen, 2017). Aussi, les OI amènent souvent de nouvelles connaissances provenant d'experts ou de chercheurs, visant à augmenter le niveau d'ambition de l'initiative locale. Plus important encore, les OI offrent des *ressources* aux participants qui, autrement, seraient inaccessibles (Matschoss et Heiskanen, 2017; Reininger *et al.*, 2000) et augmentent la crédibilité et la légitimité des citoyens sur le plan politique (Matschoss et Heiskanen, 2017). En effet, Les OI peuvent contribuer à élargir l'initiative locale (1) par la documentation et la dissémination des résultats positifs de l'initiative, (2) en éliminant les barrières administratives, et (3) par la promotion active en étant porte-paroles et défenseurs des solutions développées dans l'initiative locale. Cette crédibilité motiverait davantage les participants en augmentant leur sentiment d'*impact*.

2.4 Les indicateurs d'*empowerment* : les résultats des dispositifs

Maintenant que nous avons vu différents dispositifs d'*empowerment* possibles, nous nous intéressons aux résultats de ces derniers. Rappelons que les résultats de l'*empowerment* sont des manifestations de l'*empowerment* qui nous permettent d'étudier les effets des interventions servant à favoriser l'*empowerment* (Perkins et Zimmerman, 1995; Zimmerman, 1995). Autrement dit, comment peut-on savoir si les dispositifs mis en place ont réellement favorisé l'*empowerment*? C'est en évaluant les résultats suivants :

- (1) **L'augmentation de la motivation intrinsèque.** Cet indicateur représente la volonté d'agir des participants au sein du projet. Pour l'évaluer, il faut cerner les différentes perceptions de l'individu face à la tâche (sentiment d'impact, sentiment de compétences, sens de l'action, et choix) et déterminer les causes de cette motivation accrue, pour connaître les effets des dispositifs d'*empowerment* décrits plus haut.
- (2) **L'acquisition de ressources, et des stratégies et des compétences pour les mobiliser, qui s'évaluent notamment par :**
 - a. **Les réseaux des citoyens.** Nous préconisons le terme « capital social » pour faire références aux réseaux sociaux des citoyens, comme l'ont fait Schöpke *et al.* (2017) dans leur étude sur les effets sociétaux des expérimentations de transition. Le capital social décrit les relations, les relations de confiance, la réciprocité, l'échange, l'évolution de règles communes, et le rôle des réseaux et des tissus sociaux (Schöpke *et al.*, 2017). Il y a deux dimensions au capital social : (1) le *bonding* : les liens entre les individus d'un même groupe (intérêts communs, visions du monde, liens de confiance, etc.) et (2) le *bridging* : les liens entre des personnes de différents groupes sociaux. Dans un projet donné, on peut évaluer le capital social des participants en étudiant les relations entre les

membres du groupe, et leurs relations avec les chercheurs et/ou organismes (s'il y a lieu) ou autres acteurs externes. Sans entreprendre une démarche quantitative, nous pouvons évaluer le capital social en identifiant les nouvelles relations qu'ont les citoyens grâce à leur implication dans le projet ainsi que la nature de ces relations. En ce qui concerne l'*empowerment*, le capital social en termes de relations de confiance et de valeurs communes entre les individus facilite l'action collective (Ostrom et Ahn, 2009) et augmente la résilience du groupe (Schäpke *et al.*, 2017). Si les participants ont de nouvelles relations sociales harmonieuses et ont accès à un plus grand réseau d'acteurs (par le *bridging*), ils ont en théorie accès à davantage de ressources, ce qui suppose une plus grande capacité d'agir.

- b. **La compréhension du contexte sociopolitique.** Cet indicateur nous permet d'évaluer si l'individu connaît les ressources à sa disposition et dispose des stratégies pour les mobiliser. Si les participants comprennent leur environnement sociopolitique, ils connaissent en théorie où sont les ressources et stratégies nécessaires pour agir dans leur milieu.

2.5 Le *disempowerment* et les freins à l'*empowerment*

Les auteurs qui étudient l'*empowerment* dans les expérimentations de transition ont soulevé la nature paradoxale de l'*empowerment*, soit que les dispositifs d'*empowerment* peuvent mener à des relations de dépendance ou démotiver certains acteurs (Avelino, 2011, Hölscher *et al.*, 2017). On utilise le terme « *disempowerment* » pour définir le contraire de l'*empowerment*, soit le fait de perdre des ressources, des stratégies et des compétences et/ou de la volonté pour agir (Avelino, 2011). Différents facteurs dans les projets pourraient amener les

participants à se sentir démotiver ou diminuer leur capacité d'agir. Voici quelques exemples de *disempowerment* :

Le *timing* est crucial; il faut que les participants aient assez de temps pour assimiler les notions de transition et se les approprier (Hölscher *et al.*, 2017). Il y a un risque de *disempowerment* lorsque les rôles existants et les structures de pouvoir qui soutiennent les structures et paradigmes des systèmes non durables demeurent incontestés, ou lorsque les participants ne sont pas en mesure d'identifier leurs propres rôles dans le processus de transition (Avelino, 2009).

La terminologie sur la transition peut aider à démystifier la complexité des structures dominantes et la possibilité d'une transition vers la durabilité issue des innovations de niches. Mais pour éviter qu'elle cause le *disempowerment* des participants, la terminologie ne doit pas être imposée, car sinon on enlève le sentiment de *choix* des participants. Elle ne doit pas être trop ambitieuse, car sinon on influence négativement le sentiment d'*impact*. Elle ne doit pas être trop abstraite, sinon on diminue le sentiment de *compétence* et le *sens de l'action*, puisque les participants dépendraient des experts pour expliquer les notions (Hölscher *et al.*, 2017; Avelino, 2009). De ce fait, elle doit être contextualisée pour éviter que les problèmes semblent trop complexes ou paralysants et doit être ancrée dans le concret et facile à comprendre.

La cocréation, comme vue plus haut, peut être un processus qui favorise l'*empowerment*. Mais elle peut être un facteur de *disempowerment* si on bouleverse les participants avec de l'autoresponsabilité ou qu'on les force à s'impliquer sans qu'ils le veuillent vraiment (Hölscher *et al.*, 2017). Il est important de ne pas obliger les participants à s'impliquer ni de trop les responsabiliser; on veut favoriser leur autonomie et diminuer leur dépendance envers les tiers.

Les freins à l'*empowerment* se distinguent des facteurs de *disempowerment*. Dans ce cas, ce n'est pas la *perte* de volonté, des ressources, des stratégies ou des

compétences, mais plutôt l'*absence* d'un ou plusieurs ces composantes. Par exemple, un frein à l'*empowerment* pourrait être le manque de temps : l'individu ne manque pas de volonté, de compétences ou de stratégies pour agir, mais manque de temps (ressources temporelles).

2.6 Les liens entre l'*empowerment* des acteurs impliqués et la durabilité

Nous cherchons non seulement à savoir si la démarche de l'expérimentation favorise l'*empowerment* des citoyens, mais aussi à savoir comment cet *empowerment* contribue à la transition écologique. L'article de Schöpke *et al.* (2017) propose justement des liens entre l'*empowerment* des acteurs engagés dans les expérimentations de transition et la transition vers la durabilité. Selon les auteurs, l'*empowerment* des acteurs contribuerait à la durabilité : (1) quand les processus d'*empowerment* sont liés à une augmentation de la conscience écologique et de la motivation d'agir pour la durabilité, (2) quand l'*empowerment* augmente les compétences et capacités de réagir aux problèmes de durabilité, (3) si un plus grand pouvoir décisionnel est accordé à des acteurs ou organisations travaillant pour la durabilité, (4) si les niches d'innovations durables deviennent plus *mainstream*, ou (5) si l'*empowerment* amène la création de nouvelles ressources durables.

2.7 Les objectifs spécifiques de recherche

Comme explicité dans le premier chapitre, ce mémoire a comme objectif général de comprendre comment favoriser l'*empowerment* des citoyens impliqués dans les expérimentations locales de transition. Pour ce faire, nous étudions l'*empowerment* des citoyens qui sont impliqués dans le projet *Nos milieux de vie!*, afin de mettre en lumière comment l'*empowerment* citoyen émerge. Nous évaluons l'*empowerment* en identifiant les différents dispositifs mis en place dans le projet et en comprenant

comment ceux-ci ont favorisé (ou pas) l'*empowerment*, à l'aide des différents indicateurs. En bref, nous cherchons à savoir si les actions, principes et interventions utilisés dans le projet ont favorisé l'*empowerment* des participants.

Les objectifs spécifiques de recherche sont alors les suivants :

- (1) **Les dispositifs et résultats d'*empowerment*** : Identifier les interventions, les outils et/ou les principes mis en place dans le projet, et déterminer si ces dispositifs ont favorisé l'*empowerment* des citoyens en identifiant différents indicateurs d'*empowerment*, ainsi que des facteurs de *disempowerment*.
- (2) **Freins à l'*empowerment*** : Déterminer s'il y a des freins à l'*empowerment* au sein du projet.
- (3) **Liens avec la durabilité** : Comprendre comment l'*empowerment* des citoyens impliqués contribue à la transition vers la durabilité.

CHAPITRE III

UNE MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE DE CONTENU

Le cadre d'analyse présenté au chapitre II a été utilisé pour évaluer l'*empowerment* des citoyens impliqués dans le projet *Nos milieux de vie!* (NMV) à Montréal. Nous allons d'abord présenter ce projet plus en détail, et ensuite les méthodes de collecte et d'analyse de données.

3.1 Le terrain d'étude : le projet *Nos milieux de vie!*

Le projet NMV est né d'une collaboration entre la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique, l'organisme Solon et la Coop Carbone. Solon est un OBNL qui « accompagne les citoyen-ne-s dans l'identification, l'élaboration et la mise en œuvre de projets collectifs locaux bâtissant sur et renforçant le tissu social, et ayant pour objectif la création de milieux de vie inclusifs, conviviaux, prospères et pauvres en carbone » (Solon, 2019). La Coop Carbone est une coopérative qui aide ses membres et ses partenaires à réduire leurs émissions de GES au Québec (La Fabrique des mobilités, 2018).

L'idée du projet NMV est venue d'une volonté de Solon d'élargir le champ d'action et l'échelle de mobilisation du programme des ruelles vertes de la Ville de Montréal. Ce dernier est un programme qui soutient les citoyens dans leur démarche de verdir et animer leur ruelle. Dans le cadre du projet NMV, Solon voulait passer de la ruelle verte comme échelle de mobilisation au « milieu de vie » (qui est essentiellement un quadrilatère regroupant plusieurs ruelles vertes), et passer du verdissement à la lutte aux changements climatiques en élaborant des solutions en énergie et en mobilité. Ayant en tête la lutte aux changements climatiques, le projet NMV avait comme

objectif de « créer, avec les citoyen-ne-s et parties prenantes locales, une vision d’avenir positive pour [deux] milieux de vie, pour ensuite développer des solutions collectives pour la concrétiser, dans un premier temps en énergie et mobilité » (Solon, 2018). Le terme « milieu de vie » comme unité d’analyse et d’intervention du projet a été choisi pour des raisons plus pratiques que conceptuelles : « le milieu de vie dénote un élément spatial important qui correspond à l’esprit des projets collectifs locaux que Solon s’efforce de mettre en œuvre, et il renvoie aussi aux interactions sociales et à la communauté. » (Audet *et al.*, 2019). Malgré tout, au début du projet, la définition du milieu de vie était relativement floue. Elle s’est graduellement concrétisée au fur et à mesure du projet grâce à une démarche de coconstruction qui s’est effectuée en deux temps : en premier entre les différents partenaires, et ensuite entre les citoyens. Nous allons voir dans les prochains chapitres comment les citoyens définissent le milieu de vie.

Porté en partie par des chercheurs de l’UQAM, le projet NMV constitue une « expérimentation de transition » telle que définie dans la section 1.2.4. Le projet a débuté en octobre 2016 avec la formation du comité de pilotage (s’apparentant à l’« équipe de transition ») constitué de chercheurs de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique et de membres de l’organisme Solon et de la Coop Carbone. Le projet NMV a bénéficié d’un financement du Fonds d’action québécois pour le développement durable (FAQDD) destiné à appuyer Solon dans ses activités, en plus de deux subventions de recherche du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) et du Ministère de l’Économie et de l’Innovation du Québec (MEI).

Dans un premier temps, le comité de pilotage a évalué et identifié deux milieux de vie dans l’arrondissement Rosemont—La Petite-Patrie. Pour sélectionner les deux milieux de vie, le comité de pilotage a effectué un processus de diagnostic des quartiers de Rosemont—La Petite-Patrie. Ils ont d’abord élaboré une grille de 10 critères permettant de comparer différents milieux de vie. Ensuite, à l’aide de

plusieurs partenaires locaux, le comité a identifié 11 milieux de vies potentiels et a rempli la grille de critères pour chacun de ceux-ci. Dès lors, 11 fiches ont été créées pour chacun des milieux de vie potentiels afin de les comparer les uns aux autres. Le comité de pilotage a aussi identifié cinq caractéristiques essentielles que les milieux devaient comporter : (1) un certain niveau de mobilisation citoyenne démontrant une capacité de prise en charge de projets ambitieux et structurants; (2) une diversité des profils socioéconomiques; (3) une diversité dans l'accès à la mobilité collective; (4) une diversité de la vitalité commerciale; (5) la présence d'autres conditions facilitantes (support communautaire, présence d'institutions, initiatives déjà en cours, etc.) (Audet *et al.*, 2019). De plus, le comité voulait que les deux milieux de vie soient différents, afin de rendre possible l'identification des conditions favorables à l'émergence de solutions collectives à la lutte aux changements climatiques (Audet *et al.*, 2019). Ce processus a abouti à la sélection des deux milieux de vie, un dans La Petite-Patrie et un dans Rosemont. Le premier, nommé *Bellechasse*, est bordé des rues Beaubien et Rosemont, Saint-Denis et Saint-Hubert. Le deuxième milieu de vie, nommé *Masson-Est*, est délimité par le quadrilatère des rues Masson et Saint-Joseph, 16^e avenue et d'Orléans. La figure 3.1 présente ces délimitations sur une carte (lignes rouges), et les ruelles vertes sont représentées par des lignes vertes. Ces deux milieux de vie sont à la fois différents l'un de l'autre et ils apparaissent prometteurs pour diverses raisons (Audet *et al.*, 2019).

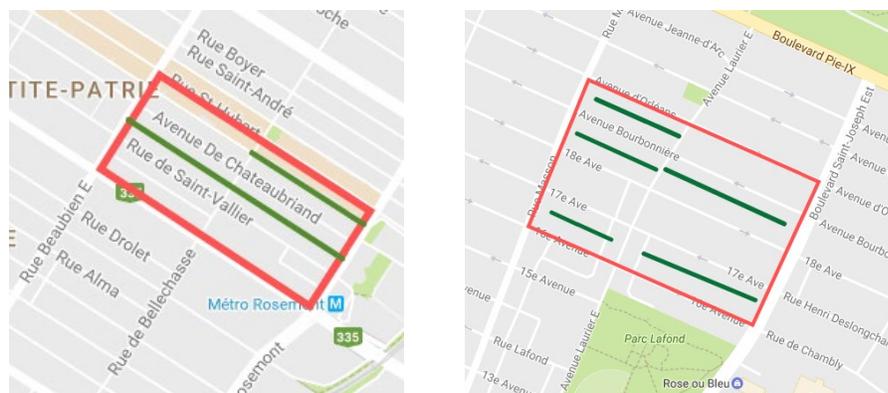


Figure 3.1 Délimitations des milieux de vie dans Rosemont—La Petite-Patrie

Suite à l'identification des milieux de vie, le rôle du comité a été essentiellement la mise en œuvre quotidienne du projet, d'assurer la mobilisation des citoyens, l'animation des activités et la collecte de données. Durant l'année 2017, le comité (en particulier l'organisme Solon) a mobilisé les citoyens dans les milieux de vie ciblés et a créé des espaces interactifs de transformation qui s'apparentent aux dites « arènes de transition ». L'animation des rencontres consistait d'abord à mettre en contexte la transition écologique et la lutte aux changements climatiques à l'échelle locale, par l'entremise de présentations par les chercheurs (Audet *et al.*, 2019). Les rencontres suivantes portaient sur l'élaboration de la vision commune et de solutions collectives permettant de concrétiser cette vision. Les mêmes types de processus participatifs ont été mis en place dans les deux milieux de vie et plusieurs idées étaient communes, de sorte que les visions communes de chacun des milieux de vie sont très similaires, mais comportent tout de même quelques différences. La vision commune du milieu de vie *Bellechasse* insiste sur l'animation des espaces publics, l'apaisement de la circulation et l'ancrage dans un tissu urbain marqué par une rue commerçante importante (Audet *et al.*, 2019) :

Notre milieu de vie est convivial et nous l'aimons! La nature et les humains y ont leur place. Il y règne un esprit de communauté et d'entraide. Le nombre de voitures a fortement diminué et la circulation est apaisée. Il est facile et sécuritaire de s'y déplacer à pied, à vélo... Nos ruelles sont des lieux de vie pour les grands et les petits. Nous profitons sereinement de notre proximité avec la Plaza Saint-Hubert et toute une série de commerces locaux. Notre milieu de vie est ouvert et connecté au reste de la ville. Nous sommes les acteurs de sa transformation!

La vision du milieu de vie *Masson-Est*, quant à elle, se distingue en mettant l'accent sur l'inclusion et le lien social :

Notre milieu de vie est convivial et nous l'aimons! La nature et les humains y ont leur place, nos nombreux espaces publics sont animés. Il y règne un esprit de communauté et d'entraide. Les contacts entre résidents de tous horizons et de tous âges sont fréquents et amicaux. La circulation automobile a fortement diminué et il est facile et sécuritaire de se déplacer à pied, à vélo... Nous profitons du développement de la rue Masson et de toute une série de

commerces locaux. Notre milieu de vie est ouvert et connecté au reste de la ville. Nous sommes les acteurs de sa transformation!

L'année 2018 était dédiée à la concrétisation des différentes solutions collectives préalablement identifiées. Le projet a officiellement pris fin en février 2019. Les solutions collectives qui ont émergé de cette démarche et qui sont maintenant mises en œuvre sont les suivantes (Solon, 2018) :

Bellechasse :

- (1) Oasis Bellechasse : Aménagement participatif de la place Hector-Prud'Homme (coin Bellechasse et Saint-Hubert) pour en faire un lieu de rencontre pour les habitants du quartier.
- (2) Partage de véhicules (*LocoMotion*) : Projet pilote de partage de voitures, d'un vélo-cargo et d'une remorque à vélo entre voisins.

Masson-Est :

- (1) Comité de voisins : Création d'évènements de convivialité dans le milieu de vie (« poignée de main », roches de la gentillesse, fête des voisins, etc.).
- (2) Bonheur Masson : Aménagement de l'espace vacant au coin de Masson et la 14^e avenue pour en faire un lieu de rencontre pour les habitants du quartier.
- (3) Partage de véhicules (*LocoMotion*) : Projet pilote de partage de voitures et d'une remorque à vélo entre voisins.

Aussi, suite aux tests d'un prototype effectués dans le cadre du projet NMV, Solon a lancé, à l'automne 2018, le projet *LocoMotion* plus largement dans l'arrondissement Rosemont—La Petite-Patrie.

Enfin, nous nous intéressons au projet NMV comme terrain pour étudier l'*empowerment* citoyen pour plusieurs raisons. D'abord, il s'agit d'une expérimentation de transition mettant en place plusieurs activités qui pourraient contribuer à l'*empowerment* (démarche de cocréation, élaboration d'une vision

commune, etc.). Deuxièmement, le projet implique l'accompagnement par un organisme en même temps que par des chercheurs, ce qui nous permet d'analyser l'influence de ces acteurs sur l'*empowerment* citoyen. Troisièmement, le projet est mis en œuvre à une échelle très locale, soit le *milieu de vie*; nous sommes alors en mesure d'étudier l'influence de cette échelle d'action sur les différentes composantes de l'*empowerment* citoyen.

3.2 Les techniques de collecte de données²

Cette recherche fait appel à une méthodologie de nature qualitative, puisque nous cherchons à comprendre le *sens* que les citoyens donnent à leurs actions, à leur environnement et à leurs interactions au sein du projet. Comprendre les perceptions des citoyens vis-à-vis le projet permet de mieux comprendre le phénomène d'*empowerment* citoyen au sein de ce dernier. Pour répondre aux objectifs de recherche, nous avons préconisé l'entretien semi-dirigé, et l'observation participante.³

3.2.1 Les entretiens semi-dirigés

Afin de répondre aux questions de recherche, nous avons d'abord procédé à des entretiens semi-dirigés. Cette méthode permet d'orienter la discussion avec les personnes interrogées autour de différents thèmes et questions préalablement définies par le chercheur; les questions ne sont pas nécessairement posées dans l'ordre établi dans le guide d'entretien (Bailey, 2007). La méthode de l'entretien semi-dirigé est pertinente dans le cas de la présente étude, puisque nous cherchons à dégager une

² En novembre 2017, un financement de recherche issu du programme Engagement partenarial du CRSH a été reçu. Cette subvention a servi en partie à la collecte et à l'analyse des données de cette recherche.

³ Notre projet de mémoire s'inscrivant dans un projet de recherche plus large mené par René Audet, les entretiens semi-dirigés et l'observation participante sont inclus dans la demande de certification éthique du projet «Accompagnement du projet *Nos milieux de vie!* ». Voir le certificat d'éthique en annexe.

compréhension approfondie d'un phénomène donné, de même que nous cherchons à saisir le sens que les individus donnent à une expérience particulière (Savoie-Zajc, 2003). De plus, l'entretien semi-dirigé permet de « rendre explicite l'univers de l'autre », de mettre en lumière de façon détaillée et nuancée l'expérience de l'autre, et de « révéler ce que l'autre pense et qui ne peut pas être observée : des sentiments, des pensées, des intentions, des motifs, des craintes, des espoirs » (Savoie-Zajc, 2003, p. 299). En ce sens, les entretiens nous permettent de comprendre comment les participants ont perçu la démarche du projet en question, connaître si les interventions/actions ont favorisé ou non chez eux un sentiment d'*empowerment*, et cerner les liens entre l'*empowerment* et la transition écologique.

Pour procéder aux entretiens, tous les citoyens qui ont participé activement au projet NMV ont été sollicités par courriel. Le nombre total de citoyens ayant participé au projet NMV est difficile à préciser étant donnée la variabilité dans la participation au long du projet; nous estimons qu'une cinquantaine de citoyens ont pris part à au moins une rencontre. De l'ensemble des participants ayant été sollicités, onze citoyens ont été interviewés. Aux mois de mars et de février 2018, ces citoyens ont été invités à rencontrer un ou une chercheur·e du projet, soit René Audet, Ian Segers, Mathilde Manon ou moi-même. Notons qu'il existe un certain biais méthodologique provenant du fait que plusieurs personnes ont effectué les entretiens : cela peut générer un certain manque de consistance dans la manière de poser les questions et dans la profondeur des réponses des participantes. Toutefois, la catégorisation peut en partie pallier à ce biais.

Les entretiens étaient d'environ une heure et se sont réalisés dans un endroit qui convenait au citoyen : chez eux ou dans un café. Ils ont été enregistrés avec le consentement du participant. Au niveau des questions à poser, les chercheurs se sont basés sur le guide d'entretien (voir en annexe) qui a été développé préalablement par René Audet, Ian Segers et Mathilde Manon. Le guide d'entretien a été conçu en fonction des besoins de plus d'un chercheur et de leurs différents objectifs de

recherche, dont ceux de ce mémoire. Les données recueillies lors des entretiens sont alors à la disposition de ces différents chercheurs pour répondre à leurs objectifs spécifiques. Les questions posées aux citoyens ont touché à leurs profils personnels; à leurs connaissances sur les changements climatiques; à leurs raisons de s'impliquer dans le projet; à leurs relations avec leurs voisins et l'environnement; à leurs perceptions du milieu de vie; à leurs perceptions de la démarche du projet NMV; à leurs perceptions de leur pouvoir de transformation; à l'apport de la recherche dans le projet NMV. Bien que certaines questions ne touchent pas *directement* notre sujet de recherche, les verbatim ont été entièrement analysés.

En ce qui concerne l'échantillon, dix des onze individus rencontrés pour un entretien sont des femmes. Ceci dit, à des fins de protection d'identité et d'intégrité envers la majorité, nous allons désormais utiliser le genre féminin en désignant les personnes participantes. Les participantes sont âgées de 27 et 45 ans, l'âge moyen étant de 38 ans, et 7 sur 11 des participantes ont des enfants. La majorité des individus, soit 9 sur 11, sont propriétaires de leur logement. Au niveau des occupations professionnelles, deux participantes sont aux études supérieures, et les autres participantes travaillent soit en éducation, en communication, en santé, en intervention sociale ou en entrepreneuriat.

3.2.2 L'observation participante

Dans le cadre du projet NMV, l'organisme Solon a organisé des rencontres les mercredis soirs (de 18 h à 20 h) dans un café situé dans La Petite-Patrie (Le Café Fixe), dans le but de mobiliser les citoyens du milieu de vie afin qu'ils ou elles s'impliquent dans des projets locaux de transition. Les soirées prenaient diverses formes, parfois des séances d'informations, de discussions, de diffusion de documentaire, etc. J'ai assisté à plusieurs de ces rencontres en tant qu'observatrice participante pour noter la dynamique Solon-citoyens, les interactions, les sujets abordés, la réceptivité des citoyens et comment ces rencontres ont contribué ou non à

augmenter l'*empowerment* des citoyens du milieu de vie. Les notes prises durant ces rencontres ont servi à appuyer certains éléments discutés au chapitre IV où les résultats des entretiens sont présentés.

3.3 L'analyse des données

Pour traiter les données recueillies, nous avons procédé à une analyse de contenu. Les entretiens ont été transcrits en verbatim et ces derniers ont été analysés par un codage du corpus (Mongeau, 2011) dans le logiciel d'analyse de données qualitatives *NVivo*. Le codage du corpus a été effectué de manière semi-structurée, c'est-à-dire que des codes ont été définis préalablement et d'autres ont émergé au fur et à mesure de l'analyse. C'est alors une analyse effectuée par déduction (selon les dispositifs et indicateurs de *(dis)empowerment* définis dans le cadre théorique) et par induction (émergence de thématiques non exploitées dans le cadre théorique). Le codage est une transformation systématique des données brutes d'un texte qui se fait par découpage, agrégation et dénombrement permettant d'aboutir à une « représentation du contenu, ou de son expression, susceptible d'éclairer l'analyste sur des caractéristiques du texte qui peuvent servir d'indice » (Bardin, 2013). D'abord, nous avons procédé au découpage des verbatim en codes thématiques selon l'unité d'analyse (segment de texte) choisie pour le codage qui était des extraits de 2 à 10 lignes. Suite au codage du corpus, nous avons parcouru la liste de codes pour avoir un aperçu des thématiques proéminentes (surtout les codes avec des effectifs élevés). Nous avons ensuite fusionné des codes précis en codes thématiques plus englobants, changé les noms de certains codes pour des termes plus justes, etc. Chaque code a été défini afin d'établir ses limites et de créer une exclusivité mutuelle entre tous les codes. Il est à noter que la pertinence d'un code ne relève pas nécessairement de mesures quantifiables (ex. : sa fréquence dans les verbatim), mais notamment de ce qu'il représente par rapport aux objectifs de recherche (Bardin, 2013; Dany, 2016).

Suite au codage des verbatim, l'analyse des résultats s'est faite en deux temps. D'abord, nous avons effectué une analyse transversale des codes, soit la description du contenu dans chacun de ceux-ci et l'extraction de différentes citations pertinentes qui représentent ou viennent appuyer le code thématique. Ensuite, nous avons effectué une hiérarchisation, ou plutôt une mise en relation des codes les uns avec les autres pour éventuellement reconstruire les représentations sociales et en arriver à une interprétation théorique. La hiérarchisation s'est faite en fonction du cadre théorique.

Le chapitre IV présentant les résultats est alors structuré en fonction des éléments du cadre théorique (dispositifs d'*empowerment*, freins, *disempowerment*, etc.) présents dans le projet NMV.

CHAPITRE IV

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS : LES REPRÉSENTATIONS DE L'EMPOWERMENT DANS LE PROJET NMV

4.1 Introduction

Ce chapitre a pour but de rendre compte de l'analyse des données extraites des verbatim d'entretiens semi-dirigés effectués auprès des participantes. Les différents codes qui ont émergé de cette analyse seront ainsi présentés. Les codes ont été regroupés selon leurs liens avec les objectifs de recherche. En conséquence, nous avons ciblé des dispositifs d'*empowerment*, des freins et facteurs de *disempowerment* et d'autres aspects du projet NMV qui concernent entre autres les liens entre l'*empowerment* des citoyens et la transition écologique.

D'abord, nous avons identifié cinq dispositifs d'*empowerment* principaux du projet NMV, soit les **dynamiques de groupe**, l'implication des **chercheurs**, l'implication de l'**organisme** Solon, la **vision commune**, et le **milieu de vie** comme échelle d'action. Le dernier est un dispositif qui est particulier au projet NMV, et n'a pas été préalablement présenté dans le cadre théorique. Chaque dispositif sera brièvement présenté et ensuite le ou les codes thématiques qui y sont associés seront décrits. Par la suite, les codes associés aux freins à l'*empowerment* et au *disempowerment* seront décrits. Nous allons finalement présenter d'autres codes thématiques qui sont ressortis des verbatim d'entretiens qui sont d'intérêt pour la thématique de recherche sur l'*empowerment* et/ou qui sont liés au troisième objectif (liens entre l'*empowerment* et la transition vers la durabilité). Ces codes révèlent des informations d'intérêt qui seront reprises dans le prochain chapitre.

Le tableau 4.1 présente l'ensemble des codes utilisés et regroupés par famille thématique (les noms de ces grandes catégories qui englobent plusieurs codes sont en gras dans le tableau). La deuxième colonne du tableau indique dans combien de verbatim chaque code a été attribué. La troisième colonne indique le nombre d'occurrences de chaque code dans l'ensemble du corpus. Il est à noter que seuls les codes ayant un effectif d'occurrences supérieur ou égal à 10 ont été considérés, et pour les sous-codes, ceux ayant un effectif supérieur à 5. De plus, les codes ne sont pas présentés dans le même ordre que celui du tableau ci-dessous (soit en fonction de l'occurrence dans les verbatim), mais plutôt dans un ordre logique pour l'analyse.

Tableau 4.1 Les codes thématiques du corpus et leurs occurrences

Les dynamiques de groupe	Nombre de verbatim	Nombre d'occurrences
Travail d'équipe	10	53
Cocréation	8	15
Liens entre les membres du groupe	6	15
Division du travail	6	11
Accès à des ressources/contacts	6	7
Le fait d'être en groupe	9	29
Entraide et solidarité	6	23
Citoyens proactifs	8	14
Plaisir dans l'implication	6	14

La vision commune		
Vision commune – Points positifs	9	25
Vision commune – Critiques	4	16

L'implication de l'organisme Solon		
Rôle de Solon – Soutien et expertise	7	19
Rôle de Solon – Mobilisation citoyenne	7	19
Rôle de Solon – Structure	6	16
Rôle de Solon – Réseau et contacts	6	13

L'implication des chercheurs		
Rôle des chercheurs – Transfert de connaissances	10	24
Rôle des chercheurs – Documentation et diffusion	10	24

Le milieu de vie comme échelle d'action		
Définition du milieu de vie	11	168
Définition géographique	11	110
Définition relationnelle	9	58
Action concrète	10	34
Appropriation de l'espace	9	29
Identifier et répondre aux besoins	8	25
Action locale	9	23
Légitimité d'agir	10	19
Servir d'exemple et répliquabilité	8	13

Les freins à l'empowerment et le disempowerment		
Freins à l'empowerment	11	127
Manque de mobilisation	10	48
Manque de temps	8	27
Pouvoir politique	7	17
Manque d'énergie	5	15
Économique	3	11
Manque de sensibilisation	5	10
Disempowerment : rythme du projet	5	12

D'autres éléments d'intérêt		
Rapports aux instances gouvernementales	10	53
Éducation et sensibilisation des citoyens	7	27
Empowerment au suivant	9	22
Augmentation de l'engagement	7	17
Perceptions du monde	5	15
Manque de diversité dans le projet	4	10

4.2 Les dynamiques de groupe

D'abord, les entretiens ont révélé l'influence de différentes dynamiques de groupe sur l'*empowerment* citoyen. Les citoyens de NMV se sont regroupés pour formuler une vision commune et élaborer différentes solutions pour l'amélioration du quartier. Plusieurs aspects du *groupe* ont des liens avec l'*empowerment* individuel. En ce sens, nous considérons les dynamiques de groupe comme un dispositif d'*empowerment*. Les codes thématiques suivants abordent différents aspects du groupe citoyen formé dans le cadre du projet NMV.

4.2.1 Code *Travail d'équipe*

D'abord, le projet NMV implique que les membres *travaillent* vers un objectif commun, soit l'amélioration du milieu de vie. Les citoyens ont été invités à multiples reprises durant la démarche du projet NMV à travailler en équipe, par exemple pour créer une vision commune ou identifier et élaborer les solutions collectives. Le code *Travail d'équipe* est constitué de quatre sous-codes, soit différentes composantes du travail d'équipe qui ont une incidence sur l'*empowerment* des individus au sein du groupe.

4.2.1.1 Sous-code *Cocréation*

Un aspect important du travail d'équipe dans le projet NMV était le processus de cocréation entre les différents membres du groupe. En effet, les citoyens ont été invités à créer *ensemble* une vision d'un avenir désirable et à concevoir et à mettre en place *ensemble* des solutions collectives qui reflètent cette vision. Dans la démarche de cocréation, les membres du groupe ont l'opportunité d'échanger et de faire valoir leurs idées. Chacun a sa voix et prend part aux décisions. Les participantes ont exprimé leur appréciation de pouvoir amener *leurs propres idées* dans cette démarche de coconstruction :

Donc, ça a été un petit peu mon implication plus sociale, mais c'est vraiment la première fois que j'implique dans quelque chose un peu plus activement avec un rôle un peu plus concret où on peut prendre des décisions aussi ou être partenaire des décisions. Donc, je ne fais pas juste suivre la parade. (P9)

[...] je trouvais ça le fun de pouvoir participer à la création pour que ça ressemble au milieu. Est-ce qu'on a ressenti une période de flottement ? Pas tant parce que je pense qu'on se sentait assez bien appuyés. (P5)

La dernière citation révèle aussi que tout au long du processus de cocréation, les participantes se sont senties « appuyées » par Solon. Les employés de Solon s'occupent de l'animation et de la « structure » des rencontres, et sont présents pour aider le groupe citoyen au besoin, mais ce sont les idées et les apports des citoyens qui sont retenus :

Je trouve ça intéressant parce que, un, la structure est bien faite dans le sens que ce n'est pas Solon qui amène les idées. Solon amène une structure et ce sont les voisins qui décident ensemble. S'ils ont besoin d'aide, à ce moment-là, ils se font guider par Solon. C'est une bonne structure, justement pour faire un changement. (P8)

Enfin, les échanges entre les citoyens durant le processus de cocréation ont mené à la formation de liens plus forts entre les membres du groupe. Par ailleurs, la participante 5 croit que le processus de cocréation, en créant des liens sociaux plus forts, pourrait assurer la pérennité du projet NMV :

[En parlant d'un autre projet...] Au début, il y avait quand même pas mal de monde et, un coup qu'on a planté les affaires, là, [...] c'était rendu difficile de réunir les gens pour continuer dans la veine du lien social. J'ai l'impression que de le bâtir comme ça [coconstruction], ça assure plus de pérennité pour qu'il y ait plus de projets. (P5)

En somme, la démarche de cocréation, encadrée par l'organisme Solon, a permis aux citoyens de faire entendre leurs idées et prendre part aux décisions, et a favorisé la création de liens plus forts entre les membres du groupe.

4.2.1.2 Sous-code *Liens entre les membres du groupe*

Nous notons justement que dans le cadre du projet NMV les participantes ont développé des liens avec les autres membres du groupe. Les participantes disent qu'elles font partie d'un « noyau stable » de personnes qui s'impliquent dans le projet qui fait que les choses avancent. De plus, il y a création de nouveaux liens d'amitié, et plusieurs participantes remarquent qu'elles partagent les mêmes intérêts que d'autres membres du groupe :

Les gens que j'ai rencontrés, le dynamisme, le désir d'implication de gens qui m'étaient inconnus encore et avec lesquels j'ai créé des beaux liens [...]. (P11)

La création de liens d'amitié entre les membres du groupe est vue par les participantes comme une retombée positive du projet, et comme facteur contribuant à l'avancement et la pérennité du projet.

4.2.1.3 Sous-code *Division du travail*

Le travail d'équipe dans le projet NMV implique aussi une division du travail entre les citoyens. Les participantes soulignent l'importance de séparer les tâches selon les forces et faiblesses de chacun des membres du groupe. Voici quelques citations qui reflètent cette idée :

Puis, en plus, on met en commun toutes nos forces, toutes nos idées, toute l'énergie vive pour faire en sorte que ça se réalise. Écoute, quand on organise quelque chose, tout naturellement, on se divise les affaires selon les contacts d'un, selon les connaissances de l'autre et à mettre tout ça ensemble, on arrive à le réaliser, à réaliser quelque chose et ce n'est pas une personne qui s'est tout tapé. Donc, moi, « OK, je vais m'occuper de tel bout et tel bout. » Et ça coule et ça arrive. (P5)

Moi, je vois ça comme un mini village, une mini communauté d'esprit, que tout le monde peut amener son grain de sel, ses compétences, sa motivation, son temps ou autre, selon les ressources qu'il a. (P9)

La division du travail semble se faire spontanément et de manière organique, « tout naturellement », en fonction des besoins et des envies du groupe. Les participantes *choisissent* leurs tâches; elles s'impliquent en fonction de leurs compétences, contacts, disponibilités, et envies. De plus, le fait que les membres du groupe se connaissent bien et forment un noyau stable permet une meilleure séparation des tâches et une meilleure entraide, puisqu'on reconnaît les forces et les faiblesses de chacune :

Donc, c'est pour ça que je trouve que c'est important de savoir les forces et les faiblesses de chacun et dans quoi on peut s'aider ou ne pas s'aider pour que ce projet marche, pour que les voisins puissent vraiment dire : « OK, moi, je peux donner plus dans ça, je ne peux pas donner dans ça, qui le peut ? » Donc, ce projet-là, ça aide à ce que ces voisins-là se rencontrent et qu'ils puissent s'entraider parce que, dans le fond, s'ils ne se connaissent pas, ils ne vont jamais arriver à savoir de quoi l'autre a besoin. (P4)

Ensuite, la séparation des tâches entre les membres de l'équipe aurait une incidence sur le pouvoir de transformation du milieu, car les citoyens n'arriveraient pas à accomplir toutes ces tâches s'ils étaient seuls.

Q : Donc, ce pouvoir d'action de transformation vient de votre capacité à vous organiser ? R : À collectiviser, je pense. [...] Collectiviser, oui, je pense que ça serait ça. À mettre ensemble nos forces, nos connaissances, notre potentiel qui permet la réalisation de l'action parce que, moi, toute seule, dans ma ruelle verte... je ne peux pas faire ça toute seule. (P5)

Ensemble, les citoyens peuvent accomplir plus de tâches, et avancer plus rapidement dans l'amélioration du milieu de vie. En résumé, le travail d'équipe entre les citoyens de NMV comprend une division naturelle du travail en fonction des forces et faiblesses de chacun, et cette capacité de « collectiviser » les ressources augmente l'efficacité du groupe.

4.2.1.4 Sous-code *Accès à des ressources/contacts*

Travailler avec d'autres citoyens permet aussi le partage de contacts. Chaque membre possède son propre réseau social ce qui peut servir quand les membres cherchent une certaine expertise par exemple. Les participantes profitent alors des contacts des autres, et ce réseau plus large permet aussi au projet d'élargir sa portée :

Plutôt que de faire du pouce sur une chose tout seul, puis là c'est plus difficile, tu profites aussi des contacts de chaque personne, pour faire en sorte que l'activité que tu proposes soit un succès, que ça fonctionne puis que ça soit connu dans ton voisinage. (P6)

Donc, on a tous notre domaine, on a tous nos contacts donc ça fait un réseau qui s'élargit chaque fois qu'un nouveau membre entre donc, c'est intéressant. (P8)

Cet aspect du travail en groupe révèle que les contours du groupe sont plutôt flous. En fait, il semble que le groupe a une géométrie variable qui se recompose au gré des apports de chacune et de la division spontanée du travail. En fonction des besoins du groupe, le réseau va s'élargir pour rassembler l'expertise et les ressources nécessaires à l'action.

4.2.2 Code *Le fait d'être en groupe*

Mis à part le fait de *travailler* en équipe, plusieurs participantes ont soulevé la simple notion d'*être* en groupe, et de ne pas se sentir seule à agir. Nous avons créé le code *Le fait d'être en groupe* qui réfère au sentiment d'*être* dans un groupe de gens ayant des intérêts similaires qui visent un but commun. Ce code a un poids significatif dans le corpus : le sentiment d'être en groupe a été évoqué dans neuf des 11 verbatim pour un total de 29 occurrences. Les citations suivantes font référence à ce sentiment :

Donc, moi, ça arrive souvent que je fasse un petit bout, un petit bout, un petit bout, mais c'est tellement plus facile de trouver de l'énergie quand on se sent soutenus ou quand on se sent épaulés. (P1)

J'ai connu des personnes qui étaient vraiment passionnées. [...] De voir qu'est-ce qui a autour, de voir qu'il y a plus de gens passionnés, qu'il y a plus de gens

qui auraient tendance à vouloir organiser des choses, que juste moi toute seule. (P6)

Q : Est-ce que tu te sens encore plus motivée pour t'engager ? [...] R : Oui parce que, justement, là, je n'ai pas l'impression d'être seule. (P8)

Et, je trouve que c'est comme porteur d'espoir aussi de voir qu'on n'est pas seuls là-dedans à se poser ces questions-là. Oui, porteur d'espoir. (P9)

Nous constatons que les participantes se sentent motivées dans le projet NMV en partie parce qu'elles sont impliquées avec des personnes motivées comme elles. Elles ont plus de facilité à « trouver de l'énergie », entourées de personnes « passionnées ». Le fait d'être dans ce groupe donne de « l'espoir » et alimente leur désir d'agir, car elles ne se sentent plus seules à agir. De plus, les participantes expliquent qu'agir avec d'autres citoyens augmente l'impact de leurs actions, car elles sont *plusieurs* à agir. Selon elles, être en groupe facilite l'action collective. Elles veulent agir, car elles perçoivent un impact plus grand sur l'environnement si elles agissent en groupe. Ceci indique qu'elles ont un plus grand *sentiment d'impact*, ce qui influence leur motivation intrinsèque d'agir. Les participantes disent qu'on est « capable » de changer davantage les choses lorsqu'on se regroupe ensemble. Les extraits suivants reflètent cette idée :

Mais, j'étais comme, non, on peut le faire, mais si on est ensemble. Si une seule personne veut le faire, non, mais si on est ensemble, oui. (P2)

Puis c'est là que l'idée de regrouper des citoyens ça devient intéressant. Parce que quand on est plusieurs à travailler ensemble et essayer de faire valoir nos idées, là oui, il y a certainement un certain pouvoir. (P3)

On est tellement capables de beaucoup de choses ensemble. (P11)

En ce sens, la force du nombre facilite l'action, et augmente l'impact de l'action. Les participantes soulignent l'importance d'être *plusieurs* à agir dans le même sens pour que le projet fonctionne :

[...] il en faut des participants pour montrer que ça a un potentiel, c'est ça. Ce sont peut-être des rouages qui sont longs à démarrer, mais qui vont finir par rouler plus. (P1)

Et, c'est sûr que si on est plusieurs à peser par le même clou, qu'on finit avoir du monde qui nous écoute et à changer les choses, mais ça prend pas mal d'acharnement, c'est clair. (P5)

Il faut être plusieurs pour avoir un impact réel sur le milieu. La participation en nombre est donc vue comme un facteur de succès du projet.

Pour résumer, ce code révèle les effets d'*être* dans un groupe sur la motivation d'agir des participantes. En groupe, les participantes ne se sentent pas seules à agir et ont une perception d'impact plus grande puisqu'elles sont plusieurs à agir dans le même sens.

4.2.3 Code *Citoyens proactifs*

Les participantes révèlent que le groupe de citoyens du projet NMV est composé de personnes proactives. Elles ont rencontré des personnes motivées et proactives vis-à-vis l'amélioration du milieu de vie. C'est un groupe de citoyens voulant s'impliquer et agir. Elles partagent des idées, mais les alimentent aussi. Les citations suivantes mettent en lumière comment les personnes impliquées sont proactives :

Les gens sont prêts, ils sont ouverts et ils sont très, comment dire, ils ont comme tendance, ils écoutent les problèmes, et ils essaient toujours de trouver des solutions. Ils ne font pas juste chialer sur leurs problèmes, ils essaient vraiment de trouver une solution à leurs problèmes de quartier. (P8)

Je trouve que c'est des gens passionnés. [...] C'est des gens qui ont un certain *guts* qui ont le gout de faire bouger les choses, qui sont motivés à faire le petit *extra mile* pour que ça se fasse. (P6)

Les personnes proactives sont ouvertes d'esprit, cherchent activement des solutions aux problèmes, prennent de l'initiative, démontrent du courage (« *guts* ») et font des efforts supplémentaires (« *extra mile* »). Cette caractéristique du groupe influence la motivation de ses membres, car les choses semblent avancer plus vite et plus efficacement.

4.2.4 Code *Entraide et solidarité*

Les participantes ont mentionné à multiples occasions l'aspect d'entraide et de solidarité entre les citoyens dans le cadre du projet NMV. Par exemple, nous avons posé la question suivante aux participantes pendant l'entrevue : Pour vous, quels sont les mots ou les images qui décrivent le mieux le projet *Nos milieux de vie!*? Leurs réponses sont variées, mais les mots qui sont revenus le plus souvent sont ceux d'*entraide* ou de *solidarité* entre les citoyens du projet. D'autres mots qui ont été soulevés pour décrire le projet sont entre autres : passion, arbre, vivifiant, couleurs, collaboration, enfants. De plus, nous allons voir que l'entraide est un aspect important dans le milieu de vie (voir la définition relationnelle du milieu de vie (4.6.1.2)). Les participantes recherchent de l'entraide dans leur milieu de vie, et elles semblent le retrouver dans leur implication au sein du groupe du projet NMV. Cette entraide découle des liens sociaux qu'elles forment dans le quartier et d'une intention d'inclusion :

Puis si tu as besoin d'aide, il y a quelqu'un qui peut t'aider, et vice-versa. (P3)

[...] le milieu de vie, c'est ta vie, c'est la vie du voisin. Un mot clé, je pense que c'est l'entraide, tout simplement. [...] parce que les gens sont prêts, justement, à s'entraider. Le covoiturage, il y en a beaucoup. On a eu une rencontre la dernière fois, les gens justement ils disaient : « Veux-tu venir ? » Donc, ça revient à l'entraide, les gens sont prêts, c'est une ouverture d'esprit aussi qu'il faut avoir. (P8)

[...], mais dans le meilleur, c'est-à-dire dans l'entraide, dans la coopération, c'est un endroit où on se pousse vers le haut. Ce n'est pas un panier de crabes. On n'essaie pas de tirer par en bas la personne qui essaie de sortir. On essaie tous, comme collectivement, d'aller vers le mieux pour le bien commun et qu'on essaie d'intégrer dans le giron de plus en plus de gens, les gens qui sont plus vulnérables aussi, qui n'ont pas nécessairement de temps à donner, mais qui bénéficieraient de ça. (P9)

La dernière citation évoque la notion du « bien commun » et le désir de venir en aide aux personnes plus vulnérables. L'entraide et la solidarité n'existent pas exclusivement entre les citoyens du projet NMV, mais s'étendent à tous les habitants

du quartier. Les participantes ont un souci de venir en aide aux gens dans le besoin et de « sortir les gens de la solitude ». En ce sens, le projet NMV implique une certaine bienveillance et sollicitude envers des gens seuls ou plus démunis du quartier.

4.2.5 Code *Plaisir dans l'implication*

Ce code réfère aux extraits où les participantes expriment qu'elles ont un plaisir de s'impliquer dans le projet NMV. Parmi les 11 participantes, six d'entre elles ont exprimé un plaisir de s'impliquer, en utilisant des expressions telles que « ça me fait plaisir », « je trouve ça vraiment le fun », « je suis vraiment contente », pour un total de 14 extraits dans le corpus. Nous notons que ce plaisir provient de l'implication au sein d'un projet *collectif*, qui donne des résultats concrets et qui a permis aux participantes de rencontrer des personnes motivées comme elles et avec qui elles ont créé des liens. Le groupe citoyen contribue alors au plaisir de s'impliquer dans le projet.

4.2.6 Synthèse

La section 4.2 a présenté les différentes dynamiques de groupe (représentées par des codes) que nous considérons comme ayant une influence sur l'*empowerment* citoyen. Pour résumer cette section, nous avons créé un schéma qui présente les principales composantes de ces codes. C'est au prochain chapitre que seront approfondis les liens entre ces dynamiques de groupe et l'*empowerment* citoyen.

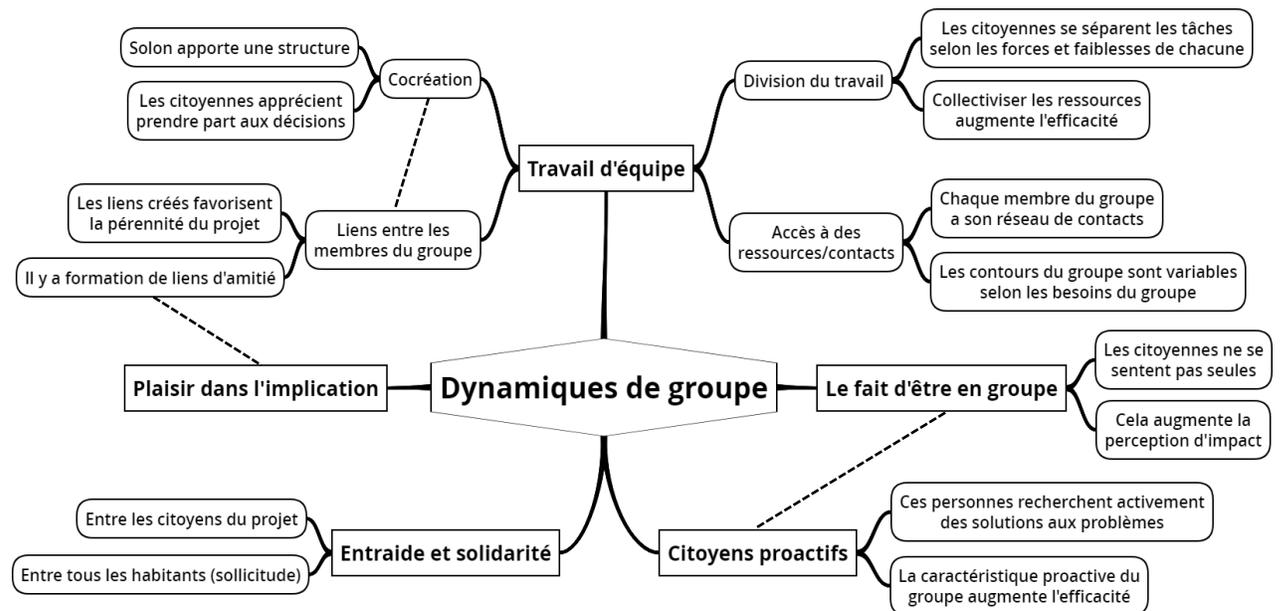


Figure 4.1 Les dynamiques de groupe et leurs composantes

Les aspects du groupe qui influencent l'*empowerment* citoyen sont : le travail d'équipe, le fait d'*être* en groupe, la caractéristique proactive du groupe, l'entraide et la solidarité entre les citoyens, et le plaisir dans l'implication. Dans la figure 4.1, certaines boîtes sont liées à d'autres par des lignes pointillées. En effet, certains aspects du groupe sont interreliés. Par exemple, le processus de cocréation comprenant divers échanges entraîne la formation de liens serrés entre les membres du groupe. Aussi, la formation de liens d'amitié entre les citoyens du groupe contribue au plaisir de s'impliquer. Finalement, la composition du groupe est importante en ce qui concerne le sentiment d'*être* en groupe : dans le cas du projet NMV, le groupe de citoyens est composé de personnes proactives. Faire partie d'un groupe composé de citoyens proactifs contribue à augmenter la perception d'impact.

4.3 La vision commune

L'analyse des verbatim nous a mené à identifier la création de la vision commune d'un avenir désirable comme un dispositif d'*empowerment* du projet NMV. Les deux prochains codes réfèrent à la vision d'avenir qui a été élaborée par les citoyens lors des rencontres du projet NMV (voir section 3.1). Rappelons-nous que cette vision est le fruit d'un processus de cocréation, où les participants ont travaillé ensemble à formuler une vision d'un avenir vers lequel ils et elles allaient travailler dans le cadre du projet NMV. Lors des entrevues semi-dirigées, la vision a été rappelée aux participantes, et elles ont été questionnées sur leur perception de cette vision et si cette dernière influencerait leurs actions futures.

4.3.1 Code *Vision commune – Points positifs*

Tout d'abord, pour la plupart des participantes, la vision commune est encadrante, inspirante et partagée entre les citoyens qui font partie du projet NMV. Neuf des 11 participantes ont commenté positivement la vision commune. Voici des exemples :

Après ça, c'est sûr qu'on peut se perdre en chemin quand même, mais on a comme des barrières de sécurité un petit peu partout pour se dire : « OK, non, on s'est doté de ça, on s'en va vers là. » Donc, oui, je trouve ça positif et encadrant et tout ça. (P9)

Je pense que c'est une vision qui était déjà partagée, dans mon cas. C'est une vision à laquelle j'abonde. On a mis des mots dessus, mais c'est quelque chose qui, profondément, m'anime. À preuve, j'étais là. [...] Ce sont des gens qui déjà ont été heureux d'être mis ensemble pour pouvoir se dire : « Oui, c'est exactement ça qu'on veut. » (P11)

Deux idées centrales sont représentées dans ces citations. D'une part, la vision commune permet d'orienter les décisions et les actions des citoyens, pour qu'ils ne perdent pas de vue ce qu'ils ont ensemble déterminé comme un avenir désirable. La vision est « encadrante » et agit comme « barrière de sécurité ». Il a aussi été mentionné que la vision agit comme « un chemin à suivre » et assure que les citoyens

aient les « mêmes intentions ». Ceci facilite la prise de décisions collectives et assure des actions en concordance avec les désirs communs des citoyens. D'autre part, la vision commune est inspirante. Elle motive et « anime » les citoyens et elle est « proche de [leurs] valeurs ». En adhérant à une vision qui les interpelle personnellement, les citoyens se sentent plus motivés à s'engager dans le projet. De plus, cette vision est partagée, donc motive l'ensemble des citoyens à agir collectivement pour la concrétiser.

4.3.2 Code *Vision commune* – *Critiques*

Certaines critiques de la vision commune ont été exprimées lors des entretiens. Certaines participantes remarquent que la vision est pour un « public cible » qui ne rejoint pas nécessairement tous les habitants du quartier :

Pour certains, oui, qui ont cet intérêt et cette capacité d'engagement. Mais, sinon, je ne pense pas que ça parle particulièrement à beaucoup de gens. Entre nous, on était sortis gonflés à bloc, mais on est un public cible. Je pense à certaines personnes de mon voisinage, je ne pense pas que ça les stimulerait (P11)

De plus, quelques participantes trouvent que la vision commune est peut-être trop large ou vague, et qu'elle mériterait d'être plus claire et imagée pour mieux visualiser le milieu de vie désiré et clarifier les intentions du projet. De plus, elle pourrait comporter plus de « style » pour mieux surprendre et intriguer le public.

Enfin, il est important de noter, comme l'a soulevé une participante, que la vision commune n'aborde pas explicitement des solutions aux enjeux environnementaux. Malgré les objectifs du projet NMV de lutte aux changements climatiques par la mise en place des solutions en énergie et en mobilité, les deux visions d'avenir élaborées dans les deux milieux de vie sont plutôt centrées sur la convivialité, l'animation et le dynamisme du milieu de vie, les liens sociaux, la mise en valeur des commerces locaux, etc. La citation suivante évoque une certaine crainte au niveau de la consolidation des objectifs :

Je ne le sais pas, est-ce que, un moment donné aussi, [les] objectifs [de Solon] qui sont beaucoup vers la transition écologique vont venir en conflit avec l'énergie qu'on met qui est présentement plus dans le développement d'activités de... Des fois, j'ai de la difficulté à voir la façon dont tout ça va s'arrimer ensemble. (P9)

Nous apercevons une certaine discordance entre les désirs des citoyens exprimés dans les visions et les objectifs de lutte aux changements climatiques du projet. Quand les citoyens pensent à l'amélioration du milieu de vie, leurs priorités sont plus sociales qu'environnementales.

4.3.3 Synthèse

Nous avons créé un schéma pour illustrer de façon concise les éléments à retenir concernant la vision commune qui a été élaborée par les citoyens.

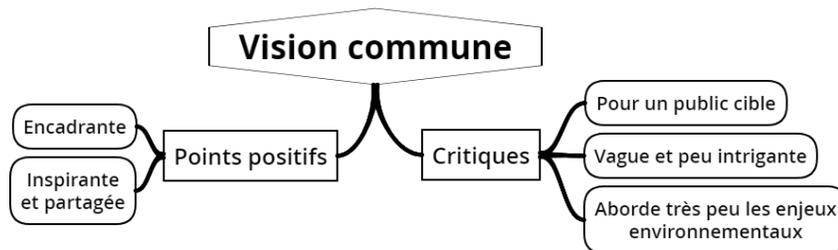


Figure 4.2 Les points positifs et les critiques de la vision commune

Concernant les aspects positifs de la vision commune, la majorité des participantes la trouvent encadrante, inspirante et partagée. En revanche, pour certaines, la vision ne rejoint pas tout le monde et est exprimée de manière vague et peu intrigante. Enfin, elle n'aborde pas vraiment les enjeux environnementaux qui sont pourtant centraux aux objectifs du projet NMV.

4.4 L'implication de l'organisme Solon

Le troisième dispositif du projet NMV que nous considérons un dispositif d'*empowerment* est l'implication de l'organisme Solon. Nous avons créé différents codes représentant les différents rôles qu'a joués Solon dans le projet NMV. En analysant les verbatim, nous pouvons résumer le rôle de Solon comme étant un rôle de *facilitateur*. Solon a joué plusieurs rôles dans le projet NMV : soutien et expertise, structure, mobilisation et partage de réseau. Les prochains codes décrivent ces rôles plus en détail.

4.4.1 Code *Rôle de Solon – Soutien et expertise*

Un des rôles qui revient le plus fréquemment dans les entrevues est celui du soutien et de l'expertise. La majorité (sept sur 11) des participantes ont soulevé ce rôle pour un total de 19 extraits dans l'ensemble du corpus. L'organisme Solon fournit un soutien au niveau de la main d'œuvre : les employés rémunérés travaillent de nombreuses heures à accomplir une panoplie de tâches que les citoyens n'auraient pas eu le temps et l'énergie de faire. De plus, les employés ont des compétences et une expertise en communication, en mobilisation, en diffusion d'information, etc. qui sont très utiles dans l'organisation et l'animation des rencontres, et la mise en place des solutions collectives issues du projet NMV. Par le fait même, la présence de Solon allège significativement le fardeau des diverses tâches qu'auraient à porter les citoyens dans le projet. La participante 9 exprime le soutien que Solon apporte :

Je trouve que c'est le meilleur des deux mondes parce qu'on amène notre énergie et nos idées, mais on est comme structurés par du monde qui sont comme payés pour ça. Donc, c'est comme super parce que c'est ça qui est dur souvent dans l'implication bénévole, c'est quand que quelqu'un est obligé d'avoir la charge de projet, de faire les comptes-rendus, les ordres du jour, convoquer. Ça devient comme un emploi un peu et il faut que la personne soit vraiment motivée ou ait beaucoup de temps. C'est que là, j'ai comme le meilleur des deux mondes parce que cet aspect-là est pris en charge. Nous, on peut s'occuper de certains suivis et tout, mais on n'a pas comme la grosse

logistique qui n'est pas si grosse, mais qu'un moment donné, tu travailles 35 heures semaines et que tu as une vie donc des fois, c'est le deux heures que tu n'auras jamais qui fait que ça n'avance pas tandis que là, on sent que « ah oui, là, c'est vrai, j'avais telle tâche à faire, la réunion s'en vient et je n'ai pas eu à la booker, donc oui, c'est vrai, je vais faire mes tâches que j'ai à faire ». (P9)

Pour les participantes, Solon « prend en charge » le projet, et la « grosse logistique » (comptes-rendus, ordres du jour, mobilisation, etc.). Le soutien et l'expertise que Solon a amenés au groupe ont permis aux citoyens de pouvoir s'engager dans le projet sans ressentir un grand fardeau. De plus, certaines participantes mentionnent qu'elles se sentent plus « outillées » grâce à l'appui de personnes « disponibles » pour les soutenir. Les compétences de Solon sont à la disposition des citoyens si jamais ils ont besoin d'aide.

4.4.2 Code *Rôle de Solon – Structure*

Étant l'organisme qui porte le projet NMV, Solon apporte aussi une structure au projet qui encadre les citoyens dans leur démarche d'améliorer leur milieu de vie. Comme nous l'avons vu dans la section 3.1 du mémoire, les employés de Solon organisent et animent les rencontres avec les citoyens, de manière à ce qu'ils aient une direction claire tout au long du processus. Les citations suivantes abordent l'idée de « structure » que Solon apporte au projet :

[...], mais aussi d'avoir un soutien un peu logistique, un cadre soutenant, ce n'est pas un cadre encadrant, je ne sens pas qu'on nous dirige vers quoi que ce soit, que c'est à nous de prendre en main la direction de tout ça, mais c'est tellement facilitant, ça permet de réaliser des petites choses et d'avoir un espèce de liant. (P5)

C'est aussi sécurisant, d'une certaine manière, parce qu'on sent qu'on développe des outils pour s'en aller vers ça. On ne fait pas juste en parler autour d'un café avec des amis et on s'en va et rien ne change. Donc, on sent qu'on est comme un peu encadrés à essayer d'aller un petit peu plus loin. (P9)

La notion de structure est importante pour les participantes, car cela permet des avancements plus tangibles dans le projet. La structure permet de « réaliser des

petites choses », d' « aller un petit peu plus loin ». L'organisation régulière de rencontres et l'animation encadrante de celles-ci par Solon permettent aux citoyens d'avancer concrètement dans leur démarche d'amélioration du milieu de vie. De plus, comme soulevé dans 4.2.1.1, Solon apporte la structure, mais n'amène pas les idées : ce sont les citoyens qui amènent les idées, ils décident ensemble ce qu'ils veulent faire pour le milieu de vie. Solon s'assure d'être un agent facilitateur qui offre un « cadre soutenant », sans influencer les décisions des citoyens.

4.4.3 Code *Rôle de Solon – Mobilisation citoyenne*

L'organisme Solon a eu un rôle majeur dans la mobilisation des citoyens des milieux de vie. Solon a travaillé pour rejoindre le plus d'habitants possible en utilisant une diversité d'approches de mobilisation, soit en sollicitant le support de partenaires locaux (ex. : la SODER afin de mobiliser les comités de ruelles), en assistant à des événements du quartier (ex. : la corvée des ruelles), en affichant dans les commerces et lieux publics du milieu de vie, sur les réseaux sociaux, etc. Les participantes reconnaissent les efforts qui ont été mis dans la mobilisation. Ces efforts sont une forme de *soutien* que Solon apporte aux citoyens; nous notons ici que les rôles de Solon sont transversaux, ils sont reliés entre eux. La mobilisation effectuée a mis en contact des gens d'un voisinage plus élargi que la ruelle, ce qui a été particulièrement apprécié par les participantes. Ces rencontres de voisins ont agrandi le réseau de chacune des participantes et ont augmenté le nombre de bras pour travailler sur des projets.

4.4.4 Code *Rôle de Solon – Réseau et contacts*

Les citoyens ont pu profiter du réseau et des contacts de Solon au long du projet. Encore une fois, le partage du réseau est un rôle transversal, car il s'agit d'une forme du soutien aux citoyens. Les citations suivantes mettent en lumière les bienfaits des contacts de Solon, et la crédibilité que l'organisme amène au projet :

[...] je sens aussi que la crédibilité de Solon fait que les projets débloquent plus vite. Ça, définitivement, on le sent que vous avez une écoute qui plus est, ça paraît parce qu'il y a des gens, d'une certaine manière, de l'arrondissement qui viennent. Il y a eu la conseillère d'arrondissement. Après ça, il y a eu des gens de la SODER. Je veux dire, tu sens qu'il y a des échos ailleurs et que ce n'est pas juste comme une gang de monde qui ont cet intérêt-là, mais qui ne font pas ça dans la vie. Il y a des gens qui font ça dans la vie aussi et qui viennent. Donc, ça veut dire que ça a une portée. Donc, je sens que ça donne de la crédibilité. Des fois, c'est juste l'espèce de plafond de verre qu'on sent entre les motivations des gens, mais qu'on n'a pas les contacts. Là, on sent que les portes sont entrouvertes. Il faut juste donner un coup de pied dedans et entrer. C'est ça, que votre travail en arrière-plan pour faire des partenariats, ça paie énormément parce que si ce n'était que de nous, une gang qui jase et qui veut refaire le monde, je ne suis pas sûre que ça débloquerait aussi vite que présentement. (P9)

Moi, ce que j'ai trouvé vraiment aidant, et je l'ai dit, c'est juste qu'il y ait comme une espèce de structure pour nous aider au niveau organisationnel en termes de diffusion de l'information. Donc, ce liant-là, pour moi, ça a été vraiment supportant. Ça allège et ça permet de pouvoir comme se concentrer sur l'action et que ça soit plus bénéfique et que ça avance plus rapidement et qu'on puisse voir les résultats de notre action. C'est vraiment un facilitant indéniable, pour moi. (P5)

Les participantes décrivent Solon comme un « intermédiaire » ou comme un « liant social » qui permet de faire des connexions avec d'autres organismes, acteurs sociaux, initiatives citoyennes, et/ou avec des élus ou des employés municipaux. Ceci permet une diffusion plus efficace de l'information permettant d'augmenter la visibilité du projet. De plus, le réseau de Solon permet aux participantes de travailler avec des gens qu'elles n'auraient pas autrement eu l'opportunité de rencontrer. La présence de Solon amène aussi une « crédibilité » au projet NMV, car celui-ci est tenu par un organisme « légitime » et non pas simplement par un groupe de citoyens. Les notes d'observation viennent appuyer cette idée. Dans le cadre de la rencontre du 9 mai 2018 sur le réaménagement de l'espace Place Hector-Prudhomme (maintenant Oasis Bellechasse), il a été mentionné qu'*un avantage de l'implication de Solon = la crédibilité au niveau de l'arrondissement*. Aussi, la crédibilité du projet vient du fait

que Solon travaille de pair avec une équipe de chercheurs et que le projet bénéficie d'un financement officiel du FAQDD.

4.4.5 Synthèse

Le schéma ci-dessous présente les quatre rôles que joue Solon dans le cadre du projet NMV selon les participantes.

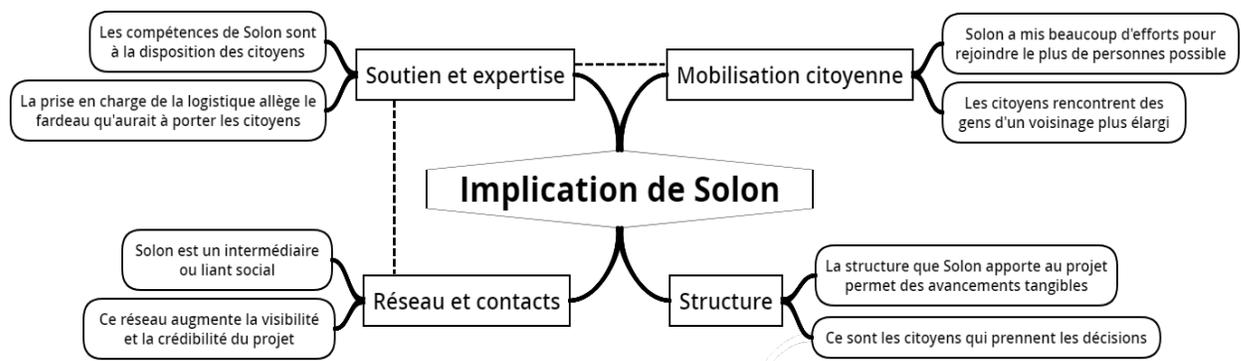


Figure 4.3 Les rôles de Solon dans le projet NMV

En bref, Solon apporte un soutien aux citoyens en prenant en charge la logistique du projet, et l'expertise de ses employés est à la disposition des citoyens qui se sentent désormais plus outillés. Les efforts de mobilisation effectués par Solon sont reconnus et les rencontres dans le cadre du projet ont permis aux citoyens de connaître des gens d'un voisinage plus élargi et ainsi d'agrandir leur réseau. La structure que Solon amène au projet engendre des avancements plus tangibles, et permet aux citoyens de prendre part aux décisions. Solon agit comme intermédiaire en liant les citoyens avec ses contacts, et contribue à augmenter la crédibilité et la visibilité du projet. Dans la figure 4.3, les lignes pointillées représentent la transversalité des rôles de Solon : la mobilisation citoyenne et le partage de réseau sont des formes de soutien aux citoyens.

4.5 L'implication des chercheurs

Les chercheurs ont joué un rôle majeur dans la mise en œuvre du projet, comme présenté dans la section 3.1 du mémoire. Nous considérons que l'implication des chercheurs dans le cas de NMV est un dispositif d'*empowerment*. Nous présentons les deux principaux codes représentant les perceptions qu'ont les participantes du rôle du chercheur dans le projet NMV. Il s'agit aussi de comprendre comment la présence des chercheurs a été vécue par les citoyens et de comprendre l'importance qu'ils y accordent.

4.5.1 Code *Rôle des chercheurs – Transfert de connaissances et vulgarisation*

D'abord, le transfert de connaissances de la part des chercheurs est un rôle important aux yeux des participantes. Dans le cas du projet NMV, le transfert de connaissances est le processus par lequel les connaissances scientifiques des chercheurs sont transmises et appropriées par les participants. Les chercheurs ont un regard extérieur dit plus « neutre » et peuvent amener des connaissances scientifiques sur le terrain, les expérimenter, les tester, etc. Du même coup, les chercheurs jouent un rôle d'accompagnement dans le projet, en proposant une démarche (soit celle de l'approche des expérimentations de transition) et en s'impliquant dans le fonctionnement et l'organisation du projet, ils donnent du feedback de manière constante. Voici quelques exemples de citations qui montrent l'idée de transfert de connaissances :

Je pense que c'est important parce qu'ils ont un recul que les citoyens ne peuvent pas avoir. Ils peuvent voir des choses qui ne sont pas visibles quand on est dans le milieu. Et puis, ensuite, ils peuvent ramener ces éléments-là dans le milieu de vie. (P7)

Mais ces connaissances-là viennent aussi nourrir le projet, donc ça se trouve à être main dans la main avec les gens sur le terrain et le chercheur, et non plus les chercheurs et la pratique sur deux montagnes différentes. On travaille ensemble à trouver des solutions, et pour moi c'est ce que je souhaite, [...] et on

a une plus-value à travailler ensemble. Si on veut vraiment faire de la collaboration, il faut travailler ensemble. Ce n'est pas juste on va étudier la collaboration, mais les chercheurs vont étudier la collaboration d'en haut. C'est être dedans. Donc ça fait que les connaissances vont être plus utiles de façon concrète. (P3)

J'aimais bien [...] l'idée du transfert. Moi, je le vois beaucoup dans l'appliqué. Oui, il y a la recherche appliquée et il y a la recherche fondamentale, un peu plus fondamentale. À partir du moment où ça revient à un terrain et que ça soit vulgarisé, c'est sûr que ça peut être très aidant, je pense, parce que, justement, la forme de pousser plus loin la recherche, pousser plus loin la pensée et le maillage des connaissances et des expériences parce que [les chercheurs vont] faire ce rôle-là aussi dans la théorie. Ce qui peut être comparé à l'extérieur de notre zone, de notre pays, si on peut s'assurer que la pensée évolue et les façons de faire évoluent. (P11)

Certaines utilisent le terme « transfert » de connaissances, mais d'autres parlent de « collaboration » entre les chercheurs et les citoyens, de « travailler ensemble », d'un « accompagnement ». Les participantes reconnaissent que les chercheurs ont des savoirs qui peuvent « nourrir le projet » et souhaitent qu'ils « ramènent » ces savoirs dans le contexte du projet pour les appliquer concrètement. Le transfert de connaissances contribuerait à mieux intervenir sur les freins et obstacles qui surviendraient durant le projet pour ainsi optimiser la démarche du projet.

De plus, les participantes mentionnent aussi l'importance de la vulgarisation des connaissances, pour qu'elles puissent être mieux comprises et appropriées par le grand public :

[...] si en plus on parle aux citoyens, on parle à des néophytes un petit peu, même dans cette expérience-là de mobilisation, il faut que ça soit ultra vulgarisé (P11)

Les participantes soulignent l'importance du « côté humain » dans les relations entre chercheurs et citoyens. La vulgarisation des savoirs en fait partie; les chercheurs doivent utiliser des mots simples et un vocabulaire adapté au contexte. En outre, les participantes ne veulent pas se sentir « scrutées », mais désirent des « relations d'échanges » et « créer du lien ». Dans leur rôle de transfert et d'accompagnement,

les chercheurs ont démontré un plaisir d'échanger et d'apprendre tout au long du processus, ce qui a été remarqué par certaines participantes. Les chercheurs ont démontré « une belle ouverture » et la relation entre les chercheurs et les participantes est devenue « amicale ». Ces dernières se sont alors senties plus en confiance.

4.5.2 Code *Rôle des chercheurs – Documentation et diffusion*

Ensuite, les participantes désirent avoir de la documentation de la part des chercheurs, notamment au niveau du processus du projet. Les participantes souhaitent comprendre quelles pratiques participatives fonctionnent le mieux et connaître les retombées du projet. Selon elles, les chercheurs jouent le rôle de « colliger les bons coups », de « documenter ce qui marche, ce qui ne marche pas ». Plusieurs souhaiteraient avoir une sorte de guide pratique (« *how-to* ») de sorte que le projet NMV puisse être (1) pérenne, en assurant de pouvoir bien transmettre l'information aux nouvelles personnes qui embarqueraient dans le projet, et/ou (2) répliqué ailleurs, pour d'autres milieux de vie qui voudraient mettre en place un projet similaire. Avec un regard dit « neutre », les chercheurs produisent des connaissances crédibles qui augmentent la légitimité du projet. Par exemple, Audet *et al.* (2019) ont publié un cahier de recherche rendant compte des premières phases du projet NMV. En plus de cette contribution, le comité de pilotage a organisé un évènement de clôture « RétrosFestive : *Nos milieux de vie! 2 ans d'expérience à partager* » afin de partager les résultats du projet. Selon les participantes, la documentation permettrait la diffusion de bonnes pratiques participatives, et pourrait permettre une meilleure visibilité du projet au niveau des instances gouvernementales. La diffusion des résultats auprès de la Ville, par exemple, pourrait influencer les décisions municipales en faveur de projets participatifs comme NMV.

4.5.3 Synthèse

Le schéma suivant présente les principaux points à retenir concernant les rôles des chercheurs dans le projet NMV, selon les participantes.

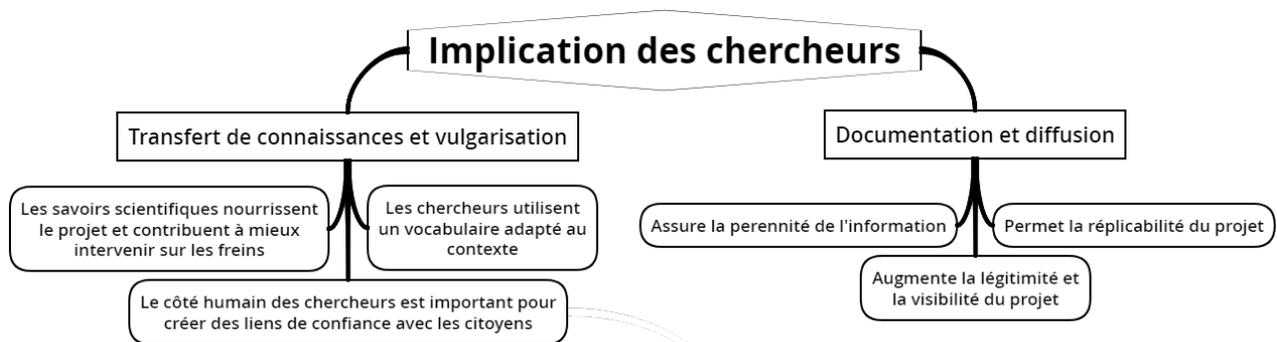


Figure 4.4 Les rôles des chercheurs dans le projet NMV

En résumé, les chercheurs sont responsables de faire un transfert de connaissances et de vulgariser les savoirs, tout en démontrant leur « côté humain » pour développer des liens de confiance avec les citoyens. De plus, selon les participantes, les chercheurs sont responsables de documenter les résultats du projet NMV pour assurer la pérennité de l'information et la répliquabilité du projet, ainsi que de diffuser les résultats auprès des partenaires et des instances gouvernementales.

4.6 Le milieu de vie comme échelle d'action

Le dernier dispositif du projet NMV que nous considérons comme un dispositif d'*empowerment* est l'échelle d'action du milieu de vie. En effet, selon les participantes, agir dans le milieu de vie permet d'agir concrètement et localement, de s'approprier l'espace habité, de mieux cibler et répondre aux besoins des habitants, et d'augmenter la légitimité de l'action. De plus, les participantes voient que leurs actions dans le milieu de vie peuvent servir d'exemple aux autres. Chacun de ces éléments est représenté par un code thématique et sera décrit ci-dessous.

4.6.1 Code *Définition du milieu de vie*

Premièrement, nous avons demandé aux participantes comment elles définissent le milieu de vie. Le présent code comprend les différentes définitions qu'accordent les participantes au terme « milieu de vie ». Nous pouvons classer ces définitions dans deux familles, soit une définition géographique du milieu de vie et une définition relationnelle.

4.6.1.1 Sous-code *Définition géographique*

La définition géographique décrit le milieu de vie comme un **espace physique** comportant des frontières géographiques et/ou des points de repère, tels des commerces, des institutions, des rues, des bâtiments, la ruelle, la maison, le lieu de travail. Voici quelques exemples de définition qui décrivent le milieu de vie comme un espace, en nommant des lieux physiques :

Mon milieu de vie ici c'est ma maison, c'est la cour, c'est la ruelle, c'est mon quartier où je vais faire mes courses, où je vais prendre un verre, où je vais rencontrer des amis, c'est le Jardin botanique, le parc Maisonneuve où je vais courir. (P3)

C'est comme un espace d'endroits connus. C'est comme une place de réconfort, je sais telles rues se trouvent là, tels commerces se trouvent ici... moi je me retrouve à cet endroit donc c'est un peu des repères. (P6)

Moi, mon milieu de vie, là, je te dirais que c'est, [...] mon lieu physique et géographique très serré, ma ruelle, mais également, du fait que je suis parent d'enfants au niveau scolaire, c'est mon réseau scolaire. Ça élargit le milieu de vie, si on le prend au sens géographique. (P11)

Les participantes nomment une multitude de commerces qu'elles fréquentent régulièrement : épiceries, marchés, cafés, restaurants, boutiques et brasseries. Au niveau des institutions, les participantes fréquentent notamment les bibliothèques, les centres de loisirs, et, pour certaines, les écoles, les garderies, et les piscines publiques. Toutes les participantes mentionnent la présence d'espaces verts, surtout de parcs,

dans leur milieu de vie. Les déplacements au sein du milieu de vie se font en particulier à pied ou à vélo. Nous notons que le milieu de vie est structuré par les expériences, les activités et la mobilité des participantes. Ces dernières délimitent leur milieu de vie en fonction des endroits qu'elles *fréquentent* et il y a des voies d'accès au milieu de vie (métro, artères principales). Le milieu de vie n'est pas un simple encadré sur une carte, mais un espace physique personnalisé qui réunit les endroits fréquentés par l'individu.

4.6.1.2 Sous-code *Définition relationnelle*

La définition relationnelle décrit le milieu de vie plutôt comme un **espace relationnel**, où le milieu de vie est caractérisé par les interactions sociales. Il y aurait, comme dit la participante 7, une distinction entre l'habitat (endroit physique où on habite) et le milieu de vie, un endroit où on est impliqué socialement :

Milieu de vie. En fait, c'est sûr que c'est un endroit qui est plus qu'où tu habites parce que tu peux habiter quelque part et être zéro impliqué dans ton milieu de vie. Un endroit où tu peux avoir des interactions et un endroit où tu peux te sentir bien. Peut-être ce que j'ai décrit tantôt, de mon voisinage immédiat qui s'est transformé et qui est devenu, je pense, pour moi, un milieu de vie. (P7)

Similairement, la participante 4 ne restreint pas son milieu de vie à un endroit de proximité définit géographiquement, mais plutôt aux relations sociales qu'elle maintient peu importe la distance, incluant ses interactions sociales via les réseaux sociaux et les appels téléphoniques :

Moi, je peux avoir des amis qui habitent loin, mais qui font partie de mon milieu de vie, je pense. Présentement, mon milieu de vie, c'est aussi informatique. [...] Même s'ils sont loin, mes parents, je parle une ou deux fois par semaine avec eux par Skype. Pour moi, ça rentre dans mon milieu de vie, c'est ma famille, mais ils sont loin. Je n'ai pas moyen d'aller les voir une fois par semaine en Espagne. Donc, c'est le téléphone qui fait partie aussi de mon milieu de vie. Donc, ce ne sont pas forcément les gens qui sont vraiment autour de moi géographiquement, mais c'est plus les gens qui sont prêts à s'impliquer aussi dans ma vie. (P4)

Pour bien des participantes, le milieu de vie n'est pas strictement géographique ni strictement relationnel, mais est plutôt une synergie entre ces deux composantes. Le milieu de vie serait à la fois un endroit physique où l'on vit, et à la fois un espace impliquant de l'interaction sociale. La participante 10 résume bien cette vision du milieu de vie :

Qu'est-ce que c'est qu'un milieu de vie? C'est l'espace à la fois physique, mental et virtuel dans lequel on évolue, dans lequel on a notre vie quotidienne, le métro, boulot, dodo [...]. Le milieu de vie, c'est où on va acheter notre nourriture, c'est où on va faire nos petites courses au quotidien du type Jean Coutu, c'est l'ami qui est dans la cour adjacente et avec qui on échange constamment, c'est le voisin qu'on invite prendre une bière. C'est ça nos milieux de vie, c'est aussi l'espace pour se rendre au travail, c'est aussi le temps qu'on passe sur Facebook ou les autres réseaux sociaux qui vont faire qu'on va essayer de rester en lien avec des gens. (P10)

Lorsque les participantes décrivent le milieu de vie en termes relationnels, la notion d'« entraide » revient à multiples reprises. L'entraide entre les habitants est un aspect recherché dans le milieu de vie. D'ailleurs, le milieu de vie est associé à un « village » ou à une « communauté », justement où les habitants du milieu s'entraident et partagent l'espace, partagent des biens et des services, et se sentent « bien » et « en sécurité ».

4.6.2 Code *Action concrète*

À multiples reprises, les participantes ont exprimé l'importance de l'action concrète, c'est-à-dire d'agir de manière directe dans leur milieu et de voir des retombées tangibles issues de ces actions. Dix des 11 participantes ont abordé cette notion, pour un total de 34 extraits dans l'ensemble des verbatim. Elles racontent de différentes manières le besoin d'agir de manière concrète pour sentir qu'elles ont un impact sur leur milieu de vie. Voici quelques exemples :

[...] ça nous prend des problèmes, ça nous prend des actions vraiment très concrètes et on doit vraiment se donner des objectifs cette semaine, dans un

mois, dans trois mois et il faut que ça bouge et il y a un suivi, j'allais dire, très strict (P10)

J'ai trouvé qu'il y avait toujours un souci de, oui, on peut avoir des grands projets avec plus d'envergure, mais d'ici là, on va aussi faire des choses réalisables dans un contexte, [...] donc de faire les deux en parallèle, en quelque sorte, ça permet justement de vivre des réalisations et des succès qui encouragent à aller comme plus loin après. Donc, ça a été très bien fait. (P5)

[...] je pense que ça fait changer des choses. Moi je le ressens dans le sens où étant donné que je me sens impliquée dans mon milieu de vie, je vois des choses qui arrivent, c'est du concret. (P6)

Pour les participantes, il ne faut pas juste avoir de la volonté citoyenne, mais des actions tangibles vers le changement. De plus, ce n'est pas simplement d'*agir*, mais de voir des *retombées positives* suite à leurs actions. Autrement dit, les résultats positifs de leurs actions doivent être observables. Ce propos est appuyé par les notes d'observation participante de la rencontre NMV du 11 avril 2018 : *On n'a pas besoin d'un chemin garanti vers le succès. Et c'est très difficile de rester motivé si on a l'esprit de « People coming together to rant on the world. [Des personnes qui se regroupent pour se plaindre contre le monde] ». Il faut des projets très concrets. Le fait d'avoir des résultats observables issus de ses actions augmente le sentiment d'impact, donc motive la personne à agir davantage :*

C'est ça, pour du changement à court terme — c'est tout le temps, je ne sais pas comment l'exprimer, mais un rapport entre l'implication et un résultat rapide. Plus il y a un résultat rapide, plus ça encourage à faire d'autres gestes (P1)

Le projet NMV permet aux participantes d'agir de manière concrète dans leur milieu de vie. Ça vient répondre à ce besoin d'actions et de résultats concrets. Le projet permet des actions directes et réalisables, tout en gardant en perspective des actions ambitieuses qui pourraient être réalisées éventuellement.

4.6.3 Code *Action locale*

Le projet NMV permet aux citoyens d'agir concrètement, mais aussi *localement*. Puis les participantes révèlent qu'elles croient avoir un plus grand impact lorsqu'elles

agissent localement, c'est-à-dire dans leur milieu de vie, à petite échelle. Elles discutent notamment de l'impact de leurs petites actions au quotidien, de leur pouvoir en tant que consommatrices, de l'impact de leurs implications sociales, etc. Les citations suivantes sont quelques exemples de la perception que les participantes ont de leur pouvoir dans l'action locale en tant que citoyennes :

Le seul pouvoir que j'ai, ou même qu'on a, c'est le pouvoir que j'ai sur ma petite vie à moi, dans mes choix que je fais. (P3)

[...] c'est quelque chose d'assez clair pour tout le monde qu'il y a des changements climatiques qui arrivent et, moi, je pense que les consommateurs, on a beaucoup plus de pouvoir que ce qu'on pense et dans tout. On peut décider où on achète notre nourriture, que c'est une très grosse partie de nos dépenses chaque jour, on peut décider où on achète notre linge, où on veut acheter notre auto. Tout, on peut tout décider où acheter. Et ça, je trouve que ça va changer beaucoup plus que ce qu'on pense dans les changements climatiques, dans les entreprises qui font de l'argent ou qui ne font pas d'argent. (P4)

Donc oui, il y a un pouvoir, mais c'est très difficile de le faire à l'échelle. Encore là, il faut voir ça davantage dans notre petite communauté peut-être que d'espérer que tout le monde se change instantanément. (P10)

Les participantes soulèvent la notion du « choix » dans leurs actions, que l' « on peut décider ». Les participantes ont un sentiment de pouvoir dans les choix qu'elles font à l'échelle de leur milieu de vie. En outre, les participantes trouvent qu'elles ont un impact plus grand en posant des actions locales qu'en posant des actions politiques au niveau des institutions. Voici quelques exemples de l'action locale versus l'action politique :

[...] j'ai réalisé que plus je m'impliquais à petite échelle, justement dans le quartier, dans l'école, dans la ruelle, j'avais l'impression que j'avais plus d'impact que les fois où j'ai essayé de m'impliquer, par exemple, au point de vue politique, provincial, fédéral et tout. (P1)

R : Le gouvernement c'est ici pour administrer et tout ça, mais le pouvoir, c'est les citoyens, je pense. Q : Donc, parce que c'est l'endroit que toi tu fréquentes, tu considères que c'est normal que tu veuilles l'améliorer. R : Oui, oui, je pense, parce que si on ne s'implique pas, je ne sais pas, ça va se détériorer petit à petit. (P2)

R : On a beaucoup plus de choix que ce qu'on pense et je crois que c'est ça qui va — ça va te sembler peut-être une phrase trop crue, là... [...] je pense que c'est vraiment ça qui va redonner le pouvoir au peuple. Q : OK, l'action locale, citoyenne. R : Oui, tout à fait. (P4)

Selon les participantes, les citoyens ont le « pouvoir » de transformer leur milieu de vie. Avec les expressions « le pouvoir c'est les citoyens » ou « redonner le pouvoir au peuple », nous constatons que les participantes n'attendent pas que le gouvernement agisse, mais valorisent l'action citoyenne et locale. Elles s'impliquent directement dans leur milieu pour l'améliorer. Les participantes croient dans l'*impact* que peuvent avoir les « petits gestes » qu'elles posent quotidiennement à petite échelle :

C'est sûr que ça ne transformera pas de fond en comble, mes petites actions ne transformeront pas de fond en comble mon milieu, mais mes actions ont un impact, minime soit-il, elles ont un impact. Donc, je ne peux pas les minimiser et je ne peux pas dire ça, dans le fond, je ne le ferai pas parce qu'il y a toujours un impact, même s'il est petit et si on est beaucoup de petits à faire de petits impacts, un moment donné, cet impact-là va être plus important. (P7)

C'est l'accumulation de petits gestes posés qui entrainera un impact plus significatif sur le milieu. Dans un même ordre d'idées, il y a un accent qui est mis sur le fait que le changement prend du temps. Les participantes ne s'attendent pas à ce que leur implication locale engendre des changements sociétaux immédiats, du jour au lendemain. Les efforts sont mis de manière constante, mais le changement se fait plutôt graduellement. Voici des citations qui appuient ce propos :

Pour avoir vu ce qu'on a fait, entre autres avec la Ruelle verte et tout, je pense qu'il y a beaucoup plus de choses qui sont à notre portée que l'inverse, mais il faut vraiment être prêt à y travailler avec régularité, consistance, persévérance, je dirais même envers et contre tous. [...] Donc, il faut être patient, il faut vraiment accepter que ça prenne du temps et que, comme toute relation humaine, ça se travaille et ça se travaille aussi avec la nature, avec les plantes. (P10)

Je pense que les changements se font à petite échelle, les changements se font au quotidien et que les façons de consommer, parce que ça reste quand même de la consommation, changent tranquillement, les mentalités changent. Et là, on est un petit peu plus conscientisé donc on fait un petit effort de plus et tranquillement, ça ne va pas assez vite, c'est sûr, mais je pense que c'est une

des pierres sur le chemin de... ce n'est pas la seule pierre, mais je pense que c'est un des éléments qui peut aider. (P7)

Les participantes parlent de « persévérance », de « patience », d'« accepter que ça prenne du temps », mais que ça « change tranquillement ». Ces remarques suggèrent que la patience peut être une qualité personnelle pour l'*empowerment*. Afin de rester motivé pour agir dans son milieu, l'individu doit être patient et comprendre la temporalité du changement.

4.6.4 Code *Appropriation de l'espace*

Durant les entrevues, une majorité des participantes (neuf sur 11) ont exprimé un besoin ou un désir de s'approprier l'espace de leur milieu de vie, pour un total de 29 extraits dans les verbatim. L'appropriation de l'espace est en soi une action locale et concrète, où les citoyens prennent symboliquement possession d'un espace. Plusieurs participantes connaissent ce sentiment, puisqu'elles se sont approprié la ruelle par l'entremise du programme des ruelles vertes de la Ville de Montréal. Concrètement, l'appropriation se fait souvent par le réaménagement du lieu par les citoyens en fonction de leurs envies et besoins (verdissement, aménagement de bancs, peinture, etc.). Dans le cadre du projet NMV, plusieurs citoyens souhaitaient réaménager des espaces publics ou vacants, comme nous avons vu avec les solutions collectives concrétisées (Oasis Bellechasse et Bonheur Masson). Les participantes mentionnent le désir de s'approprier d'autres espaces non utilisés, tels des cours d'école, des bâtiments vacants, des espaces publics ennuyeux, des carrés d'arbres, etc.

L'appropriation d'un espace est une façon concrète d'améliorer le milieu de vie en influençant les deux dimensions (géographique et relationnelle) de celui-ci. D'un côté, l'appropriation de l'espace par les citoyens peut répondre à un besoin de plusieurs citoyens qui n'ont pas nécessairement d'espaces qui leur plaisent dans leur milieu de vie. Dans ce cas-ci, le milieu de vie est défini de manière géographique. Justement, en prenant « possession » d'un espace, les citoyens vont plus *fréquenter* ce

lieu, donc ce lieu va s'intégrer à leur milieu de vie. Si l'espace est aménagé selon leurs préférences, les citoyens vont plus l'aimer et vont « prendre soin de cet espace ». Les participantes expriment leur souhait que l'appropriation fasse « sentir que cet espace-là est à nous » ou que « les gens se sentent davantage dans leur milieu et non pas juste de passage ». S'approprier un espace physique dans son milieu de vie augmente le sentiment d'appartenance au lieu. D'un autre côté, l'appropriation de l'espace implique des retombées positives en termes relationnels. Cette action permet de « dynamiser le quartier », de rendre le milieu de vie plus « convivial ». Les espaces réaménagés par les citoyens sont propices à des rencontres entre résidents du quartier et à divers types d'activités ou d'évènements.

4.6.5 Code *Identifier et répondre aux besoins*

Pour les participantes, le projet NMV est vu comme un moyen d'identifier et de répondre aux besoins du milieu de vie que ce soit des besoins au niveau du transport, du partage communautaire, de l'appropriation de l'espace, etc. Les besoins peuvent se rapporter autant à la dimension géographique qu'à la dimension relationnelle du milieu de vie. La démarche, axée sur la cocréation, a permis aux citoyens d'identifier par eux-mêmes leurs besoins et élaborer ensemble des solutions qui viennent répondre à ces besoins. Ces derniers sont alors partagés, et les solutions sont ancrées dans le contexte du milieu de vie, dans la réalité des habitants du quartier. Ces citations reflètent ce propos :

Donc, c'est ça, *Nos milieux de vie*, c'est pour améliorer la vie du quartier puis surtout pour connaître c'est quoi les besoins. Je pense que c'est ça la base. Les soirées qu'ils ont faites ici, c'était plus des soirées, quand j'étais là, en fait, la sensation que j'ai eue c'est qu'ils demandaient aux gens : « Qu'est-ce que vous avez besoin? » Puis, à partir de là, créer un projet, mais le projet, c'est vraiment s'informer et savoir ce que les gens sont prêts à faire ou pas prêts à faire, c'est quoi leurs besoins. (P4)

Puis, c'était le fun aussi de ne pas sentir qu'il y avait quelque chose d'imposé où, nous autres, c'est ça qu'on veut faire dans votre quartier, voulez-vous ça?

Ça laissait une marge de manœuvre pour respecter la culture du milieu, si on peut dire. (P5)

Toutefois, il est important pour les participantes que le projet NMV cible des besoins réels de milieu pour pouvoir mobiliser davantage de citoyens. Il faut que les enjeux auxquels le projet s'attarde touchent les résidents. Quelques participantes parlent des liens entre la réponse aux besoins et la mobilisation citoyenne :

Mais, ça reste que la capacité de mobilisation, elle s'est fait comme ça parce qu'on vivait à peu près la même chose, tout le monde vivait à peu près la même chose. (P11)

Q : Mais tu as été surprise par la mobilisation, en fait. R : Oui, de la réponse à l'appel. Donc, je me dis OK, c'est vraiment un besoin de plusieurs personnes dans notre milieu et, de là, on suscite un intérêt, on suscite un engouement pour grossir la chose tranquillement pas vite. (P5)

Ces citations suggèrent que l'identification de besoins réels est un facteur de mobilisation citoyenne. Justement, les occasions où les participantes ont vu une plus grande mobilisation citoyenne ont été lorsqu'on touchait un besoin proéminent de plusieurs citoyens. Ceci suggère que le milieu de vie pourrait être une échelle efficace pour la mobilisation citoyenne. Nous parlons ici du milieu de vie comme la délimitation géographique tracée dans le cadre du projet NMV (voir la figure 3.1). Cette échelle de proximité incite davantage les résidents à participer, car ceux-ci se sentent interpellés ou touchés par ce qui se passe dans leur quartier. Dans un autre ordre d'idées, les participantes nous indiquent que le milieu de vie est une échelle intéressante, car elle permet de connecter des gens qui ne sont pas voisins immédiats. Voici des citations qui abordent la mobilisation à l'échelle du milieu de vie :

À partir du moment où tu jappes un peu, où tu te prends en main, tu décides de faire un pas pour l'ensemble, pour le collectif, tu le fais pour toi avant tout, mais tu te rends compte que, 90 % du temps, ton voisinage vit la même problématique que toi ou a le même désir que toi. Avec la proximité, ça permet de faire beaucoup de choses et d'identifier à peu près les mêmes problèmes. (P11)

[...] c'est la bonne échelle parce que, justement, les gens se sentent interpellés dans leur quartier. [...] quand c'est dans ton quartier, tu côtoies les gens et tu

vois le voisin partir avec les enfants, tu le vois. Quand tu connais ton monde, c'est facile de vouloir te mobiliser et de trouver la motivation de faire l'effort pour aller faire un changement. (P8)

Les habitants du milieu de vie se voient, se côtoient, mais n'ont pas nécessairement l'opportunité de se connaître ni le contexte pour bâtir ensemble des projets. La mobilisation au niveau du milieu de vie permet de connecter ces personnes qui vivent peut-être les mêmes problèmes ou qui auraient les mêmes besoins. Cette mobilisation agrandit donc les possibilités d'action.

En somme, la démarche de cocréation à l'échelle du milieu de vie permet de mieux identifier et répondre aux besoins qui préoccupent les citoyens. Nous remarquons aussi que l'identification de besoins réels dans le milieu de vie est un facteur de mobilisation. De plus, le milieu de vie serait une échelle efficace pour la mobilisation citoyenne, parce que (1) cette échelle engage davantage les résidents, car ils sont interpellés par ce qui se passe dans leur milieu, et (2) elle permet de connecter des résidents qui sont plus ou moins éloignés, mais qui ont peut-être les mêmes besoins.

4.6.6 Code *Légitimité d'agir*

Ce code nous permet d'explorer le lien entre l'action à l'échelle du milieu de vie et la légitimité perçue d'agir. Nous avons demandé aux participantes si elles se sentaient légitimes d'agir dans leur milieu de vie. D'abord, toutes les participantes se sentent légitimes d'agir dans leur milieu, et certaines ont avoué ne s'être jamais posé la question. Nous notons que les participantes se sentent légitimes notamment parce qu'elles vivent *dans* le milieu de vie, donc les actions qu'elles posent les *concernent*. Les citations valident ce propos :

J'habite ce milieu-là, j'y vis, j'y participe en étant là, je ne vois pas pourquoi je ne serais pas légitime, oui [rire]. (P7)

[...] en tant que citoyen, [...] oui, mon opinion et oui mes idées devraient être soutenues parce que je suis directement dedans. (P8)

Certaines participantes croient que tous les citoyens sont légitimes d'agir dans leur propre milieu. De plus, selon une des participantes, c'est même une « responsabilité » du citoyen d'agir dans son milieu pour essayer de changer les choses, une « responsabilité envers soi, la nature et les autres aussi ». Les citoyens sont tous légitimes et devraient tous être « agents de changement à [leur] manière » au niveau de leurs gestes quotidiens, car avec la légitimité vient aussi une responsabilité d'agir sur les enjeux qui les concernent.

4.6.7 Code *Servir d'exemple et répliquabilité*

Ce code nous révèle que les participantes perçoivent leurs actions dans le cadre du projet NMV comme pouvant servir d'exemple ou de modèle pour d'autres milieux de vie ou d'autres quartiers. Les participantes pourraient en *inspirer* d'autres à changer leur propre milieu de vie, et la démarche du projet NMV pourrait être reprise ailleurs.

Les citations suivantes illustrent cette idée :

Un moment donné, il y a des choses qui se passent dans des très petits milieux qui font en sorte qu'elles sont regardées par d'autres, elle se transmet et qu'à partir de ce moment-là, il y en a d'autres qui disent : « Ah oui, c'est une bonne idée ! » ou « Ah, à cet endroit-là, ils ont fait telle chose. » (P7)

Ça prend une personne qui marche dans la rue, une journée, avec le sourire au visage pour en faire sourire dix autres. Donc, à ce moment-là, s'il y a un milieu de vie qui fait une différence, et qu'une personne de l'extérieur du milieu de vie en parle, une bonne écoute peut faire : « C'est une bonne idée, on va faire la même chose nous aussi. » Donc, c'est l'effet domino, à ce moment-là. (P8)

Q : Est-ce qu'on peut, par la transformation locale, transformer la société ? R : C'est clair, c'est clair parce qu'on peut devenir des exemples. Tu le fais pour toi, tu le fais pour être heureux et confortable dans ton milieu, mais c'est sûr que ça peut. (P11)

Nous remarquons que les participantes perçoivent le projet NMV comme ayant un pouvoir de transformation plus large que juste le milieu où elles travaillent. Les idées qu'elles ont seront « regardées par d'autres », ou deviendront « des exemples » pour d'autres citoyens. Les participantes, en transformant leur milieu, croient pouvoir

transformer la société plus largement. C'est ce qu'une des participantes entend par l'« effet domino » : une réaction en chaîne qui se produit quand les citoyens apportent un changement mineur à leur milieu, et inspire un changement comparable à proximité, qui provoquera un autre changement similaire, et ainsi de suite.

4.6.8 Synthèse

L'analyse des verbatim nous a permis d'identifier plusieurs aspects d'intérêt en ce qui concerne le milieu de vie comme échelle d'action. Les éléments à retenir du discours des participantes vis-à-vis le milieu de vie sont présentés dans le schéma ci-dessous :

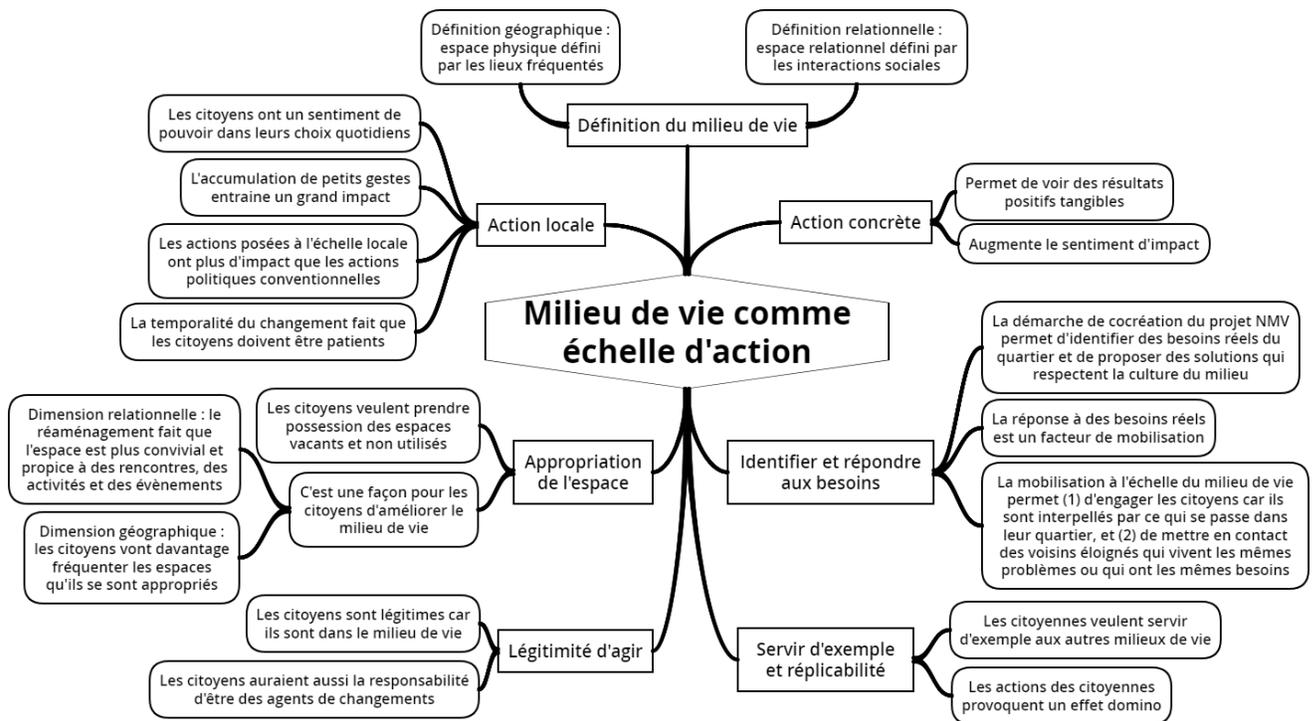


Figure 4.5 Le milieu de vie comme échelle d'action

L'analyse de données a mené à l'identification de deux dimensions de la définition du milieu de vie, soit les dimensions géographique et relationnelle. Nous avons noté que l'action à l'échelle du milieu de vie permet de poser des gestes locaux et concrets qui

augmentent le sentiment d'impact des citoyens. Un exemple d'action locale et concrète du projet NMV est l'appropriation de l'espace qui peut influencer le milieu de vie autant dans sa dimension géographique que relationnelle. En outre, travailler à l'échelle du milieu de vie favorise une meilleure identification et réponse à des besoins réels du quartier et une mobilisation citoyenne plus importante. Aussi, les citoyens se sentent légitimes d'agir dans leur milieu de vie et voient même un devoir d'agir sur les enjeux qui les concernent. Enfin, les actions à l'échelle du milieu de vie sont vues comme ayant une portée plus large et pouvant inspirer d'autres citoyens à agir au même titre.

4.7 Les facteurs de *disempowerment* et les freins à l'*empowerment*

Maintenant que nous avons vu les différents codes associés aux dispositifs d'*empowerment* du projet NMV, nous allons explorer les facteurs de *disempowerment* et les freins à l'*empowerment* liés au projet NMV. Comme vu dans 2.5, un frein à l'*empowerment* est un facteur qui *empêche* l'acquisition de ressources, de stratégies, de compétences ou de volonté pour agir. Le *disempowerment* quant à lui est le processus par lequel un individu *perd* un de ces quatre éléments.

4.7.1 Code *Disempowerment* : *rythme du projet*

En analysant les verbatim, seul le rythme du projet NMV s'est avéré un facteur significatif de *disempowerment* au niveau de la démarche du projet. En effet, il a été mentionné par cinq participantes que le début du projet (processus de cocréation) était long, que ça n'avancait pas assez vite à leur goût. Voici des exemples de citations où les participantes abordent la longueur du processus :

Moi quand j'arrive là, je trouve que c'est long, que ça ne *fit* pas nécessairement avec ce que je ferais. Puis un moment donné, j'ai moins d'intérêt dans le

pratico-pratique. Dans les échanges, on fait ça, on fait ça, moi je trouve que c'est lent. (P3)

Au départ, j'aurais aimé que ça clenche un peu plus vite [rire]. J'ai vraiment trouvé qu'il y avait beaucoup de redite. Je dirais qu'il y a peut-être eu comme une ou deux réunions de trop pour comme établir les affaires. (P9)

J'ai trouvé que le processus complet était peut-être un peu long et ça faisait perdre un peu le momentum, mais je ne juge pas, je me doute. Mais, c'est ça que j'ai trouvé peut-être, de l'extérieur, un peu long pour perdre l'énergie que ça créait, mais sinon, j'ai trouvé ça bien intéressant. (P11)

Ces propos reflètent la notion de la temporalité du changement abordée dans 4.6.3 *Action locale*. Les participantes comprennent que le processus du projet prend du temps, car pour assurer la pérennité du projet et le changement sur le long terme, il faut d'abord bâtir des liens sociaux et un sentiment de communauté entre les voisins. Mais pour certaines, le processus est un peu trop long de sorte qu'elles se démotivent. Nous notons que la patience a ses limites. C'est une sorte de tension entre le besoin de voir des résultats concrets rapidement et la reconnaissance que le changement prend du temps et qu'il faut bâtir petit à petit.

4.7.2 Code *Freins à l'empowerment*

Lors des entrevues, les participantes ont soulevé de multiples freins à leur motivation ou capacité d'agir dans leur milieu de vie. Les différents freins sont répartis de la manière suivante (seuls les sous-codes ayant un effectif d'occurrences supérieur ou égal à 10 seront décrits).

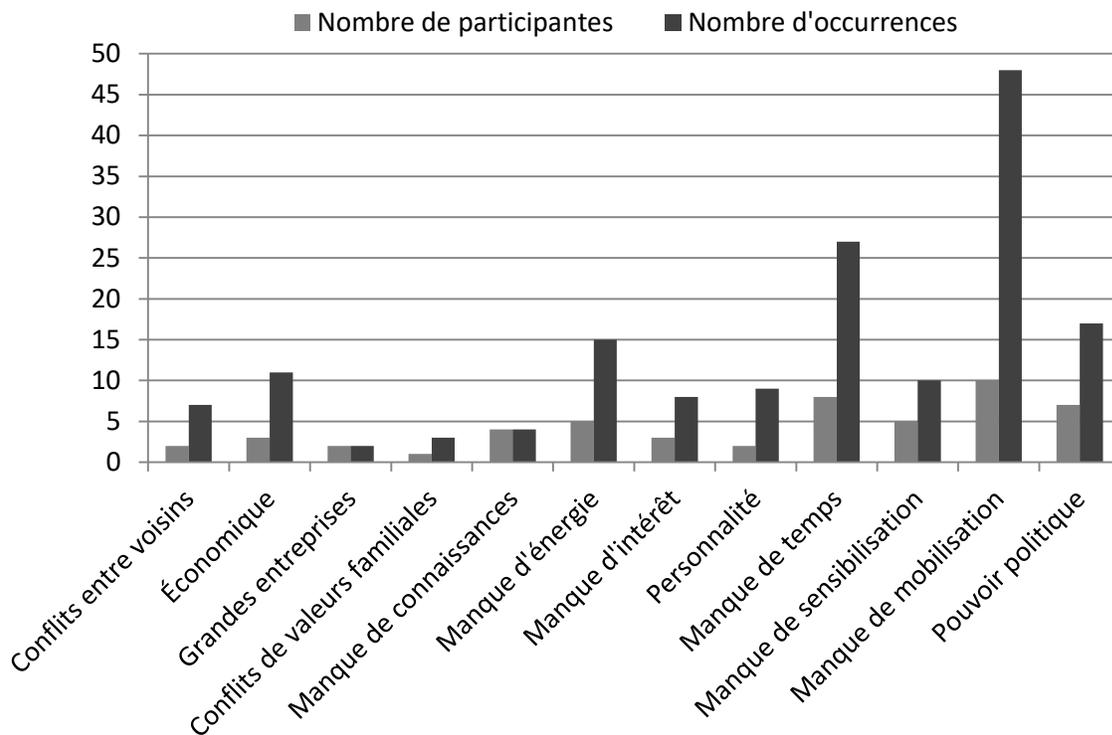


Figure 4.6 Répartition des sous-codes du code *Freins à l'empowerment*

4.7.2.1 Sous-code *Économique*

Le frein économique est revenu à quelques reprises dans les entrevues. Les participantes ne peuvent pas apporter certains changements souhaités dans le milieu de vie par manque d'argent. Soit que les changements coûteraient simplement trop cher, ou qu'il y a un manque de soutien financier municipal ou de subventions.

4.7.2.2 Sous-code *Manque d'énergie*

Un frein important au niveau de l'*empowerment* citoyen est le manque d'énergie. Les participantes nous révèlent que l'implication au sein de projets tenus par des citoyens nécessite beaucoup d'énergie, notamment lorsqu'on a plusieurs responsabilités, par exemple au niveau de la mobilisation ou de l'organisation des rencontres. Il est

parfois difficile pour les participantes d'avoir une volonté constante de s'impliquer partout, car elles n'ont simplement pas l'énergie pour mettre les efforts nécessaires au développement du projet.

4.7.2.3 Sous-code *Manque de temps*

Selon les participantes, un frein très important de l'*empowerment* citoyen est le manque de temps. Ce n'est pas un manque de volonté, mais simplement qu'elles n'ont pas le temps de s'impliquer davantage. Elles ont d'autres engagements (emploi, famille, etc.) qui remplissent leur horaire, donc elles n'ont pas tellement de temps pour s'investir dans des projets citoyens.

[...] je pense qu'une des principales raisons, c'est la compétition entre toutes les activités de la vie quotidienne et ce qu'il reste après ça pour l'implication citoyenne. (P1)

Moi, par exemple, j'aimerais plus m'impliquer, mais c'est vrai que je n'ai pas beaucoup de temps à donner. Donc, c'est difficile pour moi. (P4)

Qu'est-ce qui manquerait ? De temps ? Un, moi, il me manquerait de temps. (P8)

Quelques participantes évoquent l'importance du rôle de Solon pour contrer ces freins (manque d'énergie et manque de temps), par exemple :

Évidemment, ce qu'il manque c'est du temps. [...] ça m'apparaît quand même une nécessité donc d'avoir encore plus de Solon, c'est peut-être une solution, d'une part, le temps. (P10)

En effet, Solon diminue le fardeau des tâches qui serait habituellement porté par les citoyens (comme vu dans le code *Rôle de Solon – Soutien et expertise*). Les citoyens ne sont alors pas obligés d'investir autant d'énergie et de temps dans le projet NMV, mais peuvent sentir qu'ils s'impliquent dans leur milieu et contribuent à l'améliorer.

4.7.2.4 Sous-code *Manque de sensibilisation*

Les participantes identifient le manque de sensibilisation comme un frein à l'*empowerment* citoyen. En fait, elles trouvent qu'il est plus difficile de tenir des projets citoyens, car les gens du quartier sont très peu éduqués par rapport aux enjeux sociaux ou environnementaux. Donc, soit qu'ils ne participent pas, ou soit qu'ils contribuent au problème. Les participantes remarquent que nous vivons dans une « société de surconsommation », où nous produisons et consommons trop, où il y a un manque de conscientisation sur les impacts environnementaux de nos choix quotidiens. Selon les participantes, l'éducation et la sensibilisation des citoyens contribueraient à augmenter leur volonté de modifier leurs comportements, ou de s'impliquer pour améliorer le milieu de vie.

Les gens veulent juste avoir leurs raisons, ne veulent pas du tout prendre en considération le voisin à même deux pâtés de maisons. Ça ne les intéresse pas. Donc, là-dessus, encore une fois, il y a un gros travail d'éducation (P10)

Je ne sais pas—un manque de volonté, ça c'est sûr. [...] Qu'est-ce qui manque? Souvent je ramène tout le temps tout à une question d'éducation. (P3)

Q : Et, est-ce que tu penses qu'il y a des freins à ce pouvoir-là aussi, des freins, des obstacles? R : C'est clair, mais c'est parce que ça n'intéresse pas. Ça n'intéresse pas qu'on sache que [...] dans le fond, on pourrait, avec chaque acte, qu'on pourrait changer beaucoup plus de choses. Ça n'intéresse pas personne. (P4)

Les participantes soulignent le « manque de volonté » et le fait que « ça n'intéresse pas » tout le monde. Ces propos suggèrent le désintérêt, mais aussi l'apathie d'une partie de la population. Les participantes voient qu'il y a un grand nombre de citoyens qui ne sont pas affectés émotionnellement par rapport aux enjeux sociaux et environnementaux. D'ailleurs, certaines participantes qualifient la société d'« individualiste », où chacun possède sa « bulle individuelle », et le partage de biens et d'espace est manquant. Cet individualisme engendre une indifférence et une mollesse d'agir pour la collectivité, qui serait en partie due à un manque de sensibilisation.

Encore selon les participantes, même les gens qui sont au pouvoir (ex. : politiciens) ne sont pas assez sensibilisés aux enjeux sociaux et environnementaux :

Mais ça me ramène encore à l'éducation. Je me dis tout le temps, à la base, les gens qui prennent ces décisions-là, ce sont des individus, ce sont des personnes comme toi et moi. (P3)

Le manque de sensibilisation au niveau des politiciens entraîne un manque d'engagement de leur part à l'égard des enjeux sociaux et environnementaux, ce qui ralentit le changement (voir 4.7.2.6 Sous-code *Pouvoir politique*).

4.7.2.5 Sous-code *Manque de mobilisation*

Le manque de mobilisation citoyenne s'avère le frein le plus important à l'*empowerment* citoyen. Ce frein a été mentionné par 10 des 11 participantes pour un total de 48 extraits dans le corpus. En effet, il est difficile de porter un projet s'il n'y a pas beaucoup de personnes qui s'impliquent. Les participantes voient une difficulté constante quant à la mobilisation citoyenne, et cela peut être décourageant. Le fait d'être peu c'est un frein, car on n'a moins de personnes pour faire changer les choses. Si le projet NMV était porté par davantage de citoyens, l'impact serait naturellement plus grand. Cette citation accompagne cette idée :

J'ai souvent été déçue que, justement, mes voisins ne participent pas plus, des voisins avec qui j'ai souvent des discussions sur nos milieux de vie, finalement. Quand je les invitais directement à venir aux activités de Solon, ils ne pouvaient pas participer pour toutes sortes de raisons. J'ai l'impression que s'il y avait eu comme une espèce de petite masse critique qui s'était formée, ça aurait peut-être donné encore plus de retombées. (P1)

Les participantes reconnaissent qu'il est très difficile de mobiliser les citoyens et que cette difficulté a une incidence sur le succès du projet NMV :

En fait, le projet veut faire quelque chose dans le milieu, proche des citoyens, que ce projet-là, il ne sait pas trop ce qu'il veut faire ou ce qu'il peut faire, qu'il essaie le plus possible d'attirer les citoyens et que c'est très, très difficile. (P7)

Les participantes soulèvent deux facteurs qui expliqueraient le manque de mobilisation. D'un côté, cela s'expliquerait en partie par le manque de sensibilisation : les citoyens qui ne sont pas sensibilisés n'auront pas tendance à se mobiliser. D'un autre côté, les difficultés de mobilisation seraient dues à la timidité et l'hétérogénéité du voisinage. Les notes d'observation participante du 14 février 2019 expliquent la timidité du voisinage : on explique que les voisins auraient une certaine « peur » d'aller vers les autres qu'ils ne connaissent pas, une certaine timidité ou fermeture vis-à-vis le voisinage. Ce serait aussi une peur de déranger, une pudeur, une peur d'envahissement, ou un inconfort de socialiser : « *J'avais peur d'aller dans la cour, car vous étiez déjà là* ». On suggère de créer davantage d'opportunités de rencontrer les voisins sans qu'il y ait de pression de socialiser, par exemple créer un événement avec un *but clair*, où les voisins ont quelque chose de concret à faire mis à part socialiser. Il est possible que cette timidité soit liée à l'hétérogénéité du milieu. Les voisins, venant de situations différentes, ne se connaissent pas et il y aurait une certaine peur de l'inconnu. Justement, les participantes remarquent un manque de diversité au niveau de citoyens impliqués dans le projet NMV. Le groupe de citoyens est assez homogène, composé essentiellement de femmes blanches, d'âge moyen, éduquées, la plupart ayant des enfants. Elles souhaiteraient qu'il y ait une plus grande représentativité des habitants du quartier au sein du projet. Justement, le milieu de vie est composé de jeunes, de familles, de personnes âgées, de différentes communautés culturelles et de personnes ayant des situations financières précaires. Elles voudraient aussi qu'il y ait davantage d'hommes impliqués. L'hétérogénéité du milieu de vie est un facteur qui rend difficile la mobilisation citoyenne. Selon les participantes, il est difficile de mobiliser ces différents groupes et « rallier tout le monde à une cause », car ils ont « toutes sortes de *backgrounds* et toutes sortes de réalité ».

4.7.2.6 Sous-code *Pouvoir politique*

Nous allons voir plus loin dans 4.8.4 Code *Rapports aux instances gouvernementales* que les participantes ont une opinion plutôt négative à l'égard de la politique, et que malgré le potentiel transformateur que possède la municipalité, le changement ne vient pas facilement (et surtout pas rapidement) quand on fait affaire avec les instances politiques. En ce sens, les participantes révèlent qu'un frein à l'*empowerment* citoyen est justement le pouvoir politique. Au niveau municipal, il y a des réglementations difficiles à contourner et des restrictions budgétaires, et pour aboutir à un changement, c'est souvent très long. Au niveau des instances gouvernementales nationales, le parti au pouvoir peut-être un « obstacle » au changement :

Je me dis tout le temps, mettons, la volonté politique, [...] Trump qui dit que les changements climatiques n'existent pas. De dire qu'en 2018, on peut entendre quelque chose comme ça, c'est quand même assez épouvantable. Mais ça, c'est un méchant obstacle. Quand tu te dis qu'aux États-Unis on dit ça. Imagine le nombre de projets qui sont surement coupés parce que c'est ça la culture environnante. Quand tu as un obstacle comme ça, ce n'est un pas un manque de volonté. Au-delà de ta volonté, t'as des grosses, grosses barrières. Donc la notion du pouvoir politique est super importante. (P3)

Les politiciens non sensibilisés, voire climatosceptiques, n'auront pas comme priorité les politiques environnementales. Ceci peut avoir comme effet de freiner la portée des projets et des innovations écologiques.

4.7.3 Synthèse

La section 4.7 a d'abord mis en lumière un facteur de *disempowerment* du projet NMV, soit le rythme du projet. Ensuite, les différents freins à l'*empowerment* du projet ont été décrits. Le schéma suivant présente les points à retenir du discours des participantes concernant les freins à l'*empowerment* citoyen.

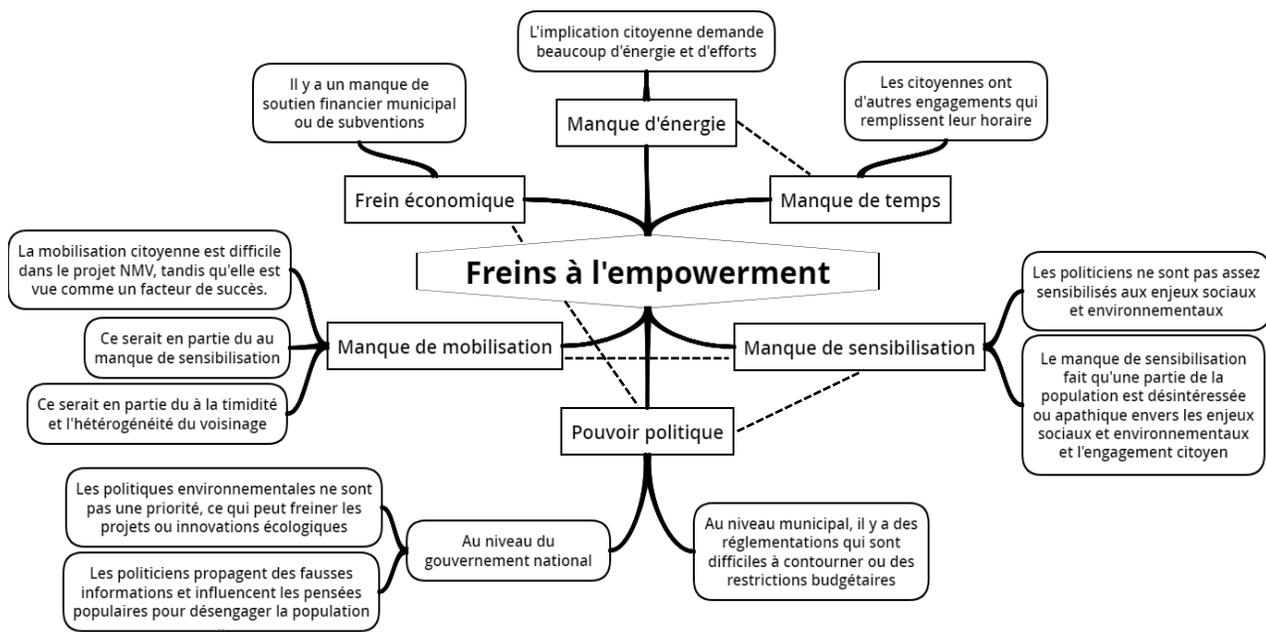


Figure 4.7 Les freins à l'*empowerment* du projet NMV

Les lignes pointillées indiquent que certains freins sont interreliés. D'abord, les participantes croient que le manque d'énergie et le manque de temps sont deux freins qui peuvent être palliés par la présence de Solon. Ensuite, le manque de sensibilisation est lié au frein du pouvoir politique en ce qui concerne les politiciens qui ne sont pas assez sensibilisés. Aussi, le manque de sensibilisation des citoyens est lié au manque de mobilisation de ceux-ci. Enfin, le frein économique est lié au frein politique dans la mesure où les politiciens n'accordent pas d'importance aux enjeux environnementaux, ce qui influence le budget alloué aux projets et innovations écologiques.

4.8 Autres éléments d'intérêt

Cette section présente les codes qui ont émergé des entretiens qui n'ont pas encore été décrits, mais qui ont un lien avec la thématique de recherche sur l'*empowerment* citoyen. L'analyse de ces codes va servir à approfondir certains éléments qui seront abordés dans la discussion des résultats du prochain chapitre.

4.8.1 Code *Augmentation de l'engagement*

L'analyse des verbatim révèle que les participantes s'impliquent davantage ou ont davantage envie de s'impliquer dans leur milieu depuis leur participation au projet NMV. D'abord, elles s'impliquent davantage parce que ça leur a permis de voir que l'implication citoyenne répond à leur désir de liens sociaux et/ou de venir en aide aux autres. De plus, le projet a agrandi le réseau social de manière à créer plus d'opportunités pour améliorer le milieu de vie. Ensuite, certaines participantes ont mentionné qu'elles se sentent davantage motivées à s'engager dans des projets citoyens de lutte aux changements climatiques. Cette envie vient soit du fait qu'elles sont davantage conscientisées aux problématiques environnementales :

Ça donne, en fait, l'énergie et la motivation pour appliquer des changements soit à sa vie personnelle ou même sa vie professionnelle et que, c'est le classique effet papillon. Ce petit changement causera de grands bouleversements ou je ne sais pas trop, mais oui, je sens que moi, en tout cas, ça me sensibilise davantage et ça donne de l'*empowerment* pour essayer de faire des changements ailleurs à plus petite échelle. (P9)

Ou bien l'envie vient du fait qu'elles voient qu'il est possible d'agir, notamment parce qu'elles ont désormais un réseau plus large :

Donc, ça ouvre des portes sur d'autres projets que, quand tu es toute seule chez toi, tu ne crois pas que c'est possible. Donc, je me suis mise en action sur, admettons, ma ruelle. (P9)

L'implication dans le projet NMV « ouvre les portes » et donne « de l'énergie », de la « motivation », de l'« *empowerment* » pour agir dans son milieu. Selon une

participante, le projet NMV est « vivifiant ». Nous constatons que l'implication dans ce projet a favorisé un engagement citoyen au-delà du projet : les participantes veulent apporter plus de changements dans leurs vies personnelles et professionnelles, car elles sont plus conscientes de l'impact de leurs actions individuelles.

4.8.2 Code *Empowerment au suivant*

Ce code a émergé des verbatim comme le phénomène par lequel des citoyens qui sentent une motivation et une capacité d'agir veulent *propager* ce sentiment aux gens de leur entourage. La majorité des participantes (9 sur 11) soulignent leurs efforts ou désirs d'inviter d'autres personnes à s'intégrer au projet NMV ou bien de convaincre leurs pairs qu'ils ou elles sont également capables d'agir dans leur milieu et de contribuer au changement. Voici quelques exemples de citations qui illustrent le phénomène de l'*empowerment* au suivant :

[...] je sais que, de par ma personnalité, je savais que j'étais capable de faire des liens, avec beaucoup de gens, dans mon environnement, pour pouvoir essayer d'amener, au moins quelques individus à s'intéresser à ça pour l'objectif ultime d'améliorer notre petit quadrilatère. (P11)

Donc, oui, ça a parti un vague parce que maintenant les gens : « Qu'est-ce que tu fais ? » « Écoute, tiens », tu donnes l'information et « si jamais tu es intéressé, il y a des rencontres et la prochaine rencontre, c'est telle journée donc viens nous voir et vois un peu de quoi on discute. » Et, tu vois, j'ai trois ou quatre invités maintenant qui viennent depuis un certain moment et, à force de me voir, à force de voir sur les réseaux sociaux, que justement, je m'implique avec Solon, qu'on fait des rencontres ici et ils passent le soir, ils voient qu'il y a des gens. (P8)

[...] les gens ont comme la perception que comme on est dans le processus peut-être depuis un peu plus longtemps, c'est comme si ça venait tout de nous. Et je leur explique : « Ben non, au contraire. On est comme vous. On partait de zéro, mais on avait une motivation et on a bâti ça et c'est encore vraiment le temps d'embarquer. Venez-vous-en. » Je me sens comme, j'évangélise, là [rire]. Je ne dis pas que ça va genre porter fruits tout le temps, mais à date, il y a comme une ou deux personnes qui m'ont dit : « Eille, je suis vraiment intéressé. Je ne dis pas que j'ai du temps là, mais... » Je les ai vus. Ils ont joint le groupe,

ils me posent des questions. Tu vois que c'est un travail, oui, d'évangélisation, réellement, tranquillement pas vite. (P9)

Les participantes tentent d'engager leur voisinage dans l'amélioration du milieu de vie en les invitant à se joindre aux événements de Solon, en partageant leurs implications sur les réseaux sociaux, etc. Mais l'*empowerment* au suivant se traduit notamment par la création de liens avec leurs voisins pour les motiver et les inciter à s'engager. C'est l'idée de tisser des liens, de s'identifier à leurs voisins : « on est comme vous », de leur montrer qu'ils sont dans la même situation, qu'ils sont « capables » de changer les choses au même titre. L'*empowerment* au suivant se manifeste aussi par la sensibilisation des gens de leur entourage. Les participantes souhaitent motiver davantage les citoyens à s'engager dans des projets collectifs en les sensibilisant aux enjeux sociaux et environnementaux. Selon elles, la sensibilisation est liée à la mobilisation citoyenne : plus les citoyens sont sensibles aux enjeux environnementaux, plus ils voudront agir et « vouloir contribuer au changement ». La participante 3 explique la difficulté d'ignorer les enjeux du moment qu'on est conscient de leur existence :

Ça dépend ce que tu as vécu dans ta vie, de ton éducation, des choses sur lesquelles t'as lu, les choses sur lesquelles tu t'es intéressé, sur tes valeurs. Mais à partir du moment où tu le sais, que t'es conscient et tu t'y intéresses, tu ne peux pas revenir en arrière. Tu ne peux pas faire comme si ça n'existait pas. (P3)

Certaines participantes soulignent aussi la pertinence d'éduquer les jeunes, puisqu'ils sont les futurs citoyens qui contribueront au changement.

Donc, pour moi, l'éducation et élever ses enfants d'une façon conséquente avec les changements qu'il y a dans le monde, je pense que c'est déjà beaucoup. C'est déjà un grand pas pour le changement. (P4)

[...] j'aimerais ça que dans nos milieux de vie on ait la chance d'aller chercher des jeunes de peut-être un plus jeune âge. Puis en même temps c'est une façon d'éduquer aussi à ce que si c'est une bonne habitude qu'ils prennent, bien peut-être plus tard, ils vont continuer de s'impliquer dans leur milieu de vie. (P6)

Cette idée est appuyée par les notes d'observation participante du 11 avril 2019 : *La transition se fait à petits pas. Ça se fait par la sensibilisation et l'éducation. Il faut développer le jugement critique chez les jeunes. De plus, on peut utiliser la pédagogie de l'espoir, et être des exemples.* Le travail de sensibilisation qu'effectuent les participantes peut pallier au frein « manque de sensibilisation » et même au « manque de mobilisation ». Comme une des participantes a exprimé, elles font un travail d'« évangélisation » au sujet du pouvoir de l'action citoyenne et graduellement, elles réussissent à mobiliser plus de voisins.

4.8.3 Code *Rapports aux instances gouvernementales*

Le prochain code révèle comment les participantes perçoivent leur rapport aux instances gouvernementales. Leur rapport est défini en deux temps : soit leur rapport aux institutions politiques provinciales et fédérales, ou aux instances municipales (Ville de Montréal et/ou arrondissements).

D'abord, les participantes se considèrent impuissantes vis-à-vis la politique provinciale et fédérale. Certaines mentionnent que les valeurs des partis politiques en place ne représentent pas nécessairement les leurs, et que les politiciens vont dire ce que le peuple veut entendre pour obtenir des votes. Elles observent aussi une faible volonté politique sur le plan environnemental, et les priorités surtout centrées sur la croissance économique. Cette inaction environnementale de la part des gouvernements est ainsi décourageante pour les participantes :

[...] le si peu d'effort qui est fait par les gouvernements ou la volonté politique qui n'est visiblement pas là, donc ce qui est décourageant aussi. (P7)

Les participantes ressentent un découragement, une impuissance, voire un certain cynisme vis-à-vis le milieu politique. Les citoyens semblent avoir du mal à voir comment leur vote fait une différence. Une participante exprime son point de vue sur le faible taux de participation dans les élections :

Je pense que le problème de la politique en ce moment, et c'est criant quasiment, pourquoi est-ce que le taux de participation dans les dernières élections est aussi faible, parce qu'on a tous l'impression que c'est tellement gros, qu'une personne ne va pas faire la différence. (P8)

De ce fait, les participantes accordent plus d'importance à l'action locale plutôt qu'à l'action politique au niveau des institutions, comme vu dans le code *Action locale* (4.6.3). Malgré leurs points de vue plutôt négatifs à l'égard des institutions politiques nationales, la majorité des participantes voient la politique municipale comme ayant un potentiel de transformation important. Voici quelques citations qui démontrent l'espoir qu'ont les participantes vis-à-vis le pouvoir de la politique municipale :

[...] non, ce n'est pas vrai que la politique c'est une gang de menteurs, une gang de corrompus, il y a aussi énormément de leviers qu'on peut utiliser et, à ce moment-là, ça nous revient et c'est là qu'on va s'impliquer davantage, qu'on va sentir que cet espace-là est à nous. C'est pour ça que je crois beaucoup en l'espace municipal, pour cette raison-là. Ça reste quand même un monde très peu connu, très peu valorisé. Alors, c'est quand même un moyen défi que d'arriver à mettre ça de l'avant. (P10)

Moi, je crois vraiment à la politique municipale comme ayant vraiment une capacité de transformation incroyable (P11)

Je disais que j'étais très cynique et j'avais peu d'espoir, mais présentement, j'ai un petit peu, d'espoir dans ma mairie, présentement. Mais, évidemment, elle conforte mes valeurs, mais j'ai l'impression que ça peut faire quelque chose. (P7)

Elles croient qu'on peut arriver à changer des choses en utilisant les leviers politiques au niveau de la municipalité, mais un point négatif qu'elles soulèvent c'est le délai avant d'aboutir à un changement. En plus du temps que ça prend, il faut qu'il y ait beaucoup de pression venant des citoyens pour que leur voix soit entendue. Il y aurait aussi parfois des restrictions budgétaires pour accéder aux services qu'elles souhaiteraient. Malgré tout, les citations suivantes démontrent le désir des participantes d'avoir l'appui des instances municipales pour favoriser le changement :

Donc, je pense qu'il faut de l'aménagement urbain et pas juste de la volonté citoyenne, pour que les choses changent. Que ça soit au niveau des changements urbanistiques, [...] des contrôles policiers, des affichages

électroniques de la vitesse ou des trucs comme ça, mais il faut qu'il y ait quelque chose de fait. (P1)

Q : Ok. Le fait d'être proche des élus tu penses que ça nous permettrait d'aller plus loin. R : Je pense que ça permettrait en fait, comme dans une organisation quand les grands dirigeants sont un peu plus au courant de ce qui se passe sur le plancher disons, ça permet d'avoir une meilleure visibilité sur quels sont les projets plus prioritaires sur lesquels agir. Je pense qu'il y en a des projets qui pourraient être prioritaires ici, je ne sais pas à quel point ils ont vraiment entendu en haut. (P6)

Il me semble que c'est par l'exigence de changer des mesures aux différents paliers de gouvernements que ça aussi ça va être un petit peu plus efficace parce que là, ça va faire partie de la loi. (P10)

[...], mais c'est sûr qu'un moment donné, ça prend une instance peut-être plus large, je veux dire, en termes de — soit nationale ou municipale, du moins, pour être en mesure de s'assurer qu'on ne réinvente pas la roue et qu'on peut répliquer les modèles, les façons de mobiliser et de s'inspirer, entre milieux de vie. (P11)

Selon les participantes, l'appui des instances gouvernementales influence de deux manières le pouvoir de l'action citoyenne. Premièrement, leur appui augmente le potentiel du projet, car la municipalité pourrait apporter des modifications à des réglementations pour appuyer l'action citoyenne, et parce qu'un appui financier et législatif facilite l'action. Par exemple, la municipalité peut adopter des politiques et des lois qui vont dans le sens de l'action citoyenne et même mettre en place des programmes de soutien aux projets citoyens, comme on a vu avec le programme des ruelles vertes à Montréal. Cet appui augmente aussi la visibilité et la crédibilité au niveau du grand public, et facilite la répllication des projets citoyens.

4.9 Synthèse

L'analyse des verbatim d'entretiens a été effectuée en fonction des différents dispositifs d'*empowerment*, des facteurs de *disempowerment* et des freins à l'*empowerment* du projet NMV, lors desquels nous avons examiné les différents

codes qui sont associés à chacun de ces aspects. De plus, nous avons cernés d'autres éléments d'intérêt durant l'analyse des entretiens pour lesquels nous avons créé des codes, et ceux-ci seront utiles à la discussion des résultats du prochain chapitre, en particulier lors de la discussion des liens entre l'*empowerment* citoyen et la transition écologique. Grâce aux résultats présentés dans ce chapitre, nous comprenons mieux comment les citoyens ont perçu la démarche du projet NMV et comment ce dernier contribue à augmenter leur motivation et capacité d'agir dans leur milieu de vie. Le chapitre suivant revient sur les résultats que nous venons de présenter et les met en perspective par rapport aux concepts théoriques sur l'*empowerment* qui ont été présentés au chapitre II et par rapport à la problématique de recherche sur la transition du chapitre I.

CHAPITRE V

L'EMPOWERMENT CITOYEN DANS LE PROJET NMV ET SA CONTRIBUTION À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

5.1 Introduction

L'objectif général de ce mémoire est de comprendre comment favoriser l'*empowerment* des citoyens impliqués dans les expérimentations locales de transition. Notre étude s'est penchée sur l'*empowerment* citoyen dans le projet NMV pour tenter de répondre à cet objectif. Rappelons que dans le cadre de ce mémoire, l'*empowerment* citoyen est défini comme l'acquisition des ressources, des stratégies, des compétences et de la volonté (motivation intrinsèque) nécessaires pour agir, et que la motivation intrinsèque varie selon le sentiment d'impact, le sentiment de compétence, le sens de l'action, et le sentiment de choix. Afin d'évaluer l'*empowerment* citoyen, nous avons formulé trois objectifs spécifiques :

- (1) Identifier les interventions, les outils et/ou les principes mis en place dans le projet, et déterminer si ces dispositifs ont favorisé l'*empowerment* des citoyens en identifiant différents indicateurs d'*empowerment* ainsi que des facteurs de *disempowerment*.
- (2) Déterminer les différents freins à l'*empowerment* au sein du projet.
- (3) Comprendre comment l'*empowerment* des citoyens impliqués contribue à la transition vers la durabilité.

En ce qui concerne le premier objectif spécifique, l'analyse des verbatim d'entretiens nous a permis d'identifier cinq dispositifs d'*empowerment* principaux dans le projet NMV. Nous avons cerné les dynamiques de groupe, la vision commune, l'implication de Solon, l'implication des chercheurs de la Chaire et le milieu de vie comme échelle

d'action. Dans le chapitre précédent, chacun des codes qui étaient associés à ces dispositifs ont été décrits.

Dans le présent chapitre, nous déterminons si ces dispositifs ont favorisé ou non l'*empowerment* des citoyens impliqués. Nous expliquons en quoi ces différents dispositifs ont favorisé l'*empowerment* en nous référant à la définition de l'*empowerment* (et indicateurs d'*empowerment*) et en apportant quelques nuances. Dans un deuxième temps, nous discutons des divers freins à l'*empowerment* (deuxième objectif) et finalement, dans la dernière section du chapitre, nous répondons au troisième objectif en mettant en lumière les liens entre l'*empowerment* citoyen dans le projet NMV et la transition vers la durabilité.

5.2 Une analyse des dispositifs et indicateurs d'*empowerment* du projet NMV

Dans cette section, nous explorons les différents éléments de la démarche du projet NMV qui ont contribué à l'*empowerment*, que nous avons appelé les dispositifs d'*empowerment*. Les dispositifs sont analysés sous l'angle des indicateurs d'*empowerment*, soit l'augmentation de la motivation intrinsèque, et l'acquisition des ressources, des stratégies et des compétences nécessaires pour agir.

Un tableau sommaire de cette analyse, présenté ci-dessous, précise les différents indicateurs d'*empowerment* et certains facteurs de *disempowerment* lié au projet NMV. Chacun des aspects des dispositifs d'*empowerment* (colonne de gauche) sont abordé en détail dans cette section, et apparaîtront en caractère gras dans le texte. Les indicateurs d'*empowerment*, quant à eux, sont en caractère italique.

Tableau 5.1 Synthèse des dispositifs d'*empowerment* et leurs indicateurs d'*empowerment* et de *disempowerment*

Les dispositifs d'<i>empowerment</i>	Les indicateurs d'<i>empowerment</i> et de <i>disempowerment</i>
<p>Les dynamiques de groupe</p> <p>La division du travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appropriation des tâches et responsabilisation - Valorisation des apports - Agir selon ses compétences <p>Le partage de contacts entre les membres du groupe</p> <p>Le processus de cocréation</p> <p>Le développement de liens de confiance et d'amitié entre les membres du groupe</p> <p>Le fait d'<i>être</i> dans un groupe (proactivité, entraide, actions collectives)</p> <p>Le plaisir lié à l'implication</p> <p>Les apprentissages issus des interactions entre les membres du groupe</p>	<p>Augmentation de la motivation intrinsèque :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sens de l'action - sentiment de compétence - sentiment de choix <p>Augmentation du capital social (<i>bridging</i>) : accès aux ressources</p> <p>Augmentation de la motivation intrinsèque : sens de l'action et sentiment d'impact. Diminution de la motivation intrinsèque : sentiment d'impact</p> <p>Augmentation de la motivation intrinsèque : sens de l'action et augmentation du capital social (<i>bonding</i>)</p> <p>Augmentation de la motivation intrinsèque : sentiment d'impact</p> <p>Augmentation de la motivation intrinsèque : sens de l'action</p> <p>Augmentation des compétences et des stratégies pour mobiliser les ressources</p>
<p>La vision commune</p>	<p>Augmentation de la motivation intrinsèque : sens de l'action</p>
<p>L'implication de Solon</p> <p>L'expertise et le soutien qu'amène Solon au sein du projet NMV</p> <p>La structure que prescrit Solon au projet NMV (des rencontres efficaces)</p> <p>Les efforts de mobilisation citoyenne que Solon a menés (rencontre de voisins plus éloignés)</p> <p>Le réseau de contacts que Solon a fourni, et la crédibilité qu'elle apporte au projet NMV</p>	<p>Augmentation de l'accès aux ressources. Augmentation de la motivation intrinsèque : sentiment de compétence. Augmentation des compétences et des stratégies pour mobiliser les ressources</p> <p>Augmentation de la motivation intrinsèque : sentiment d'impact</p> <p>Augmentation du capital social (<i>bridging</i>) : ressources, stratégies et compétences</p> <p>Augmentation du capital social (<i>bridging</i>) : accès aux ressources. Augmentation de la motivation intrinsèque : sentiment d'impact</p>
<p>L'implication des chercheurs</p> <p>Le transfert de connaissances des chercheurs aux</p>	

<p>citoyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation aux enjeux environnementaux et information sur la transition - Partage de connaissances - Accompagnement et intervention sur les freins <p>La production de documentation et la diffusion des résultats</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la motivation intrinsèque : sens de l'action - Augmentation de la compréhension du contexte sociopolitique, et augmentation des compétences et des stratégies pour mobiliser les ressources - Accès à des ressources mentales <p>Augmentation de la motivation intrinsèque : sentiment d'impact et sens de l'action</p>
<p>Le milieu de vie comme échelle d'action</p> <p>Les actions concrètes et locales</p> <p>L'appropriation de l'espace</p> <p>L'identification et la réponse aux besoins réels du milieu de vie</p> <p>L'enjeu d'inclusivité (manque de diversité dans le groupe)</p> <p>Le fait de servir d'exemple à d'autres milieux de vie</p>	<p>Augmentation de la motivation intrinsèque : sentiment d'impact et sens de l'action</p> <p>Augmentation de la motivation intrinsèque : sens de l'action</p> <p>Augmentation de la motivation intrinsèque : sens de l'action</p> <p>Diminution possible de la motivation intrinsèque : sentiment d'impact</p> <p>Augmentation de la motivation intrinsèque : sentiment d'impact et sens de l'action</p>

5.2.1 Les dynamiques de groupe

Notre recherche démontre l'importance du groupe dans l'*empowerment* des individus impliqués dans le projet NMV. Différentes dynamiques du groupe ont contribué à augmenter la motivation intrinsèque des participantes, leur accès à des ressources et l'augmentation de leurs compétences et de leurs stratégies pour mobiliser les ressources.

Tout d'abord, les résultats nous indiquent qu'un élément important du travail d'équipe au sein du projet NMV est la **division du travail** entre les membres du groupe. Ceci s'apparente à ce que Quinn et Spreitzer (1997) appellent la « définition des rôles et responsabilités » de chacun. D'abord, en définissant les responsabilités de tous les membres du groupe, chaque personne est concrètement impliquée dans le projet et s'approprie ses tâches, ce qui donne un *sens à ses actions*. De plus, il y a une

sorte de responsabilisation qui s'installe, où les membres comptent les uns sur les autres pour accomplir des tâches. Ceci peut donner davantage un sens relationnel à l'action : « je me soucie de ce que je fais, car les autres se soucient de ce que je fais ». La division du travail augmente aussi le sentiment de *compétences*, car les apports et les compétences de chaque personne sont valorisés dans le groupe. Aussi, lorsqu'une personne sent qu'elle n'a pas toutes les compétences pour agir dans son milieu, elle se sent plus motivée en travaillant en groupe, car les tâches peuvent être divisées et son rôle et ses responsabilités sont déterminés selon ses propres compétences. En ce sens, le sentiment de *choix* est plus fort, car la personne agit selon ses propres compétences et décide sur quoi elle veut travailler. Cette notion se manifeste dans le projet NMV par la division « naturelle » et « spontanée » des tâches, selon les forces et les faiblesses de chacun des participants. Les résultats de cette étude montrent qu'en influençant les différentes composantes de la motivation intrinsèque (sens de l'action, compétences, choix), la division du travail dans le projet NMV favorise l'*empowerment* citoyen.

Aussi, l'analyse des résultats a révélé que le partage de **contacts** durant le travail en équipe a augmenté l'*accès à des ressources* de chaque membre du groupe du projet NMV. Le partage de contacts favorise l'*empowerment*, car cela augmente le *capital social* des citoyens. Comme vu au chapitre II, le *bridging* est la création de nouvelles relations sociales entre des personnes de différents groupes sociaux (Schäpke *et al.*, 2017). La notion de réseautage a aussi été étudiée par Van Der Schoor et Scholtens (2015). Leur étude suggère que « chaque acteur d'un réseau fait à son tour partie d'autres réseaux »; les membres d'un groupe amènent des connaissances et des opportunités que leur propre réseau leur fournit. Les dynamiques dans le groupe citoyen du projet NMV appuient cette idée. Nous avons vu que les contours du groupe varient selon les besoins du groupe. Chaque membre a son réseau de contacts et peut le partager avec les autres. Ainsi, chaque membre a alors davantage de ressources à sa disposition.

Les résultats de cette étude confirment que la **cocréation** est un processus qui favorise l'appropriation du projet, puisque ce sont les idées de chaque membre du groupe qui sont prises en compte. En s'impliquant dans le processus de cocréation, les participantes ont davantage une envie d'agir, car les actions au sein du projet reflètent désormais leurs désirs. Les articles de Hölscher *et al.* (2017; 2018) abordent justement la notion de cocréation dans les expérimentations de transition et soulignent l'importance de ce processus pour favoriser l'appropriation du projet. De la même façon, les résultats du projet NMV démontrent que la démarche de cocréation est importante pour que les citoyens puissent exprimer leurs besoins, se sentir écoutés, et ainsi se sentir plus impliqués dans le projet. À cet effet, la cocréation favorise le développement d'un *sens de l'action* ce qui augmente la motivation intrinsèque des individus impliqués dans le processus. De plus, en prenant part aux décisions prises dans le cadre du projet, les participantes ont un plus grand sentiment d'*impact*. Néanmoins, les résultats nous indiquent qu'une démarche de cocréation doit être organisée dans le temps, ce qui peut paraître long pour certaines personnes. En effet, la cocréation nécessite un certain temps pour discuter, échanger les idées et arriver à des ententes, ce qui influence le rythme du projet : certaines personnes peuvent trouver ça trop long. Ce rythme perçu comme trop lent peut diminuer le sentiment d'*impact* dans l'implication, et ainsi aboutir à un sentiment de *disempowerment*.

Dans un autre ordre d'idées, la démarche de cocréation implique beaucoup de discussions entre les membres du groupe, d'échange d'idées et de valeurs. Comme les résultats nous le démontrent, cette approche peut mener à la **formation de liens plus forts** entre les membres du groupe, voire la création de liens d'amitié. Ces liens sociaux augmentent la motivation de s'engager en donnant un *sens à l'action*, et ainsi favorisent la pérennité du projet : les membres du groupe veulent continuer de se voir, de travailler ensemble, puisque des liens de confiance et parfois d'amitié se sont installés. À cet effet, la cocréation favorise l'*empowerment* des participants dans le

cas où le processus mène à la création de liens forts entre les membres du groupe. Par ailleurs, la création de liens entre les membres du groupe est un indicateur d'*empowerment* en considérant la dimension du « *bonding* » du capital social des individus. Comme vu au chapitre II, le *bonding* se caractérise par la création de liens entre les individus d'un même groupe (intérêts communs, visions du monde, liens de confiance, etc.) et augmente la résilience du groupe (Schäpke *et al.*, 2017). De ce fait, les liens de confiance et d'amitié entre les membres du groupe du projet NMV favorisent la pérennité du projet.

Ensuite, l'alignement des points de vue et le sentiment d'appartenir à un groupe de personnes partageant les mêmes idées augmentent la motivation des membres du groupe (Hölscher *et al.*, 2017). Les participants du projet NMV ont évoqué l'importance d'**être dans un groupe** de gens motivés, proactifs, et ayant les mêmes intérêts. Ceci engendre un sentiment de solidarité, et influence la motivation des membres du groupe de différentes manières. Premièrement, les citoyens font partie d'un groupe composé de personnes dites « proactives ». Les citoyens sont alors entourés de personnes motivées, qui prennent des initiatives et qui veulent agir concrètement. Cette motivation dans le groupe aurait nécessairement une incidence sur la motivation intrinsèque de l'individu qui s'implique : un groupe proactif avance plus efficacement et rapidement, ce qui augmente le sentiment d'*impact*. Deuxièmement, travailler en groupe augmente la force du nombre et *facilite* l'action, par le partage de ressources et de contacts, de compétences, de responsabilités, de temps, etc. Cette notion d'entraide entre les citoyens est importante aux yeux des participants du projet NMV. Leur capacité de « collectiviser » les ressources augmente le sentiment d'*impact* des citoyens : ils voient qu'en agissant en groupe, ils ont un plus grand impact sur leur milieu. Pour l'individu, il ne s'agit pas seulement d'*être* avec des gens comme lui, mais plutôt de voir que son groupe est proactif et influence l'environnement. Troisièmement, être dans un groupe aboutit à des actions collectives qui permettent aux citoyens de réaliser leur *identité sociale*, ce qui

favorise leur *empowerment* (Drury et Reicher, 2005). En fait, les membres du groupe ont créé une vision commune qui représente leurs désirs pour le milieu de vie. Ainsi, les actions collectives qu'elles posent dans le cadre du projet NMV correspondent à leurs valeurs. Ces actions collectives permettent alors à l'individu de s'autodéfinir, de confirmer qu'il est un agent actif pouvant avoir un *impact* dans le monde (Drury et Reicher, 2005). De plus, nous avons vu dans le chapitre II qu'au sein du groupe, il peut y avoir un phénomène de « stéréotypage » où l'individu va créer ou augmenter une perception de similarité entre les membres du groupe, ce qui peut amener une cohésion plus forte dans le groupe. Dans le cas du projet NMV, nous considérons que la cohésion sociale s'est installée assez rapidement grâce à la création de liens par le travail d'équipe (cocréation), mais aussi parce que les citoyens se sont impliqués dans un projet qui correspondait à leurs valeurs et leurs désirs.

Nous avons également vu que la formation du groupe entraîne un **plaisir** lié à l'action. En effet, les membres du groupe du projet NMV, en travaillant en équipe, en s'entraînant, en se sentant valorisés dans leurs tâches respectives, en créant des liens d'amitié, et en agissant collectivement, ont du plaisir à s'impliquer dans le projet. Le plaisir donne un *sens à l'action* : « j'agis car j'ai du plaisir en m'impliquant ». D'ailleurs, selon Drury et Reicher (2005), la joie ressentie d'une action collective serait le résultat d'une adhésion très positive à l'autodéfinition collective de l'individu. Entre d'autres termes, si l'action collective reflète l'identité sociale de la personne (ex. : ses valeurs, ses affiliations politiques, etc.), cette dernière ressentira un plaisir d'agir.

Malgré que ce ne soit pas très explicite dans les résultats, un autre aspect important du groupe est l'**apprentissage** lié au fait de travailler avec d'autres personnes. Non seulement les participantes profitent des compétences et des contacts des autres pour faire avancer le projet, mais elles apprennent des autres. Travailler en équipe implique forcément le partage de connaissances ce qui augmente les *compétences* des participantes et leurs *stratégies* pour mobiliser des ressources.

En somme, les dynamiques de groupe dans le projet NMV ont augmenté l'*empowerment* citoyen de plusieurs manières : par la division des tâches, l'accès à des contacts, le processus de cocréation, la création de liens forts entre les membres, le fait d'être dans un groupe de personnes proactives ayant des valeurs similaires, l'expression de son identité sociale dans l'action collective, le plaisir d'agir et les apprentissages.

5.2.2 La vision commune d'un avenir désirable

L'importance d'élaborer une vision commune est grandement appuyée dans la littérature sur les expérimentations de transition du fait qu'elle établit une orientation à long terme et permet aux acteurs sociaux de positionner leurs actions au sein de développements sociétaux plus larges (Avelino, 2011; Hölscher *et al.*, 2017). Les résultats de cette étude coïncident avec ces constatations. Premièrement, la vision établie dans le projet NMV a effectivement permis d'orienter les actions des participantes dans le cadre du projet. Justement les participantes trouvent que la vision est « encadrante » et permet au groupe de garder en vue l'avenir désirable vers lequel les citoyens veulent travailler. Aussi, la vision « inspire » les citoyens et elle est proche de leurs « valeurs », ce qui favorise l'appropriation de la vision et donne un *sens à leurs actions*. Finalement, cette vision qui est partagée motive l'ensemble du groupe, et contribue au sentiment de faire partie de quelque chose qui est plus grand que soi. En effet, selon Shamir *et al.* (1993), fixer des objectifs clairs crée une identité de groupe et donne un *sens* aux efforts des citoyens en les reliant à des entités plus grandes et à des préoccupations qui transcendent leur propre existence. Dès lors, l'élaboration de la vision commune dans le projet NMV a été un facteur d'*empowerment* en influençant la motivation intrinsèque des citoyens.

Néanmoins, il est à noter que la vision commune a été critiquée par certaines du fait qu'elle rejoint plutôt un « public cible », ce qui influence le potentiel de la portée de cette vision et ainsi le potentiel engagement d'autres citoyens. Une vision élaborée

par un petit groupe de gens ayant des intérêts et valeurs similaires amène forcément une vision qui représente *leurs* désirs et non pas nécessairement les désirs des autres habitants du milieu de vie. D'ailleurs, nous notons un enjeu d'inclusivité assez important dans le projet NMV, qui sera abordé plus loin dans ce chapitre.

5.2.3 L'implication de Solon

Les résultats nous révèlent l'importance de la présence et de l'implication de Solon dans l'*empowerment* des citoyens du projet NMV. Nous pouvons résumer le rôle de Solon comme étant un rôle de *facilitateur*. L'implication de Solon a facilité l'avancement du projet de maintes manières en accompagnant les citoyens dans leur démarche d'amélioration du milieu de vie.

D'abord, nous considérons l'**expertise et le soutien** que Solon a amené dans l'accompagnement du groupe citoyen comme une *ressource*. Les citoyens ont pu plus facilement agir et transformer leur milieu de vie grâce au soutien de Solon et à cette expertise qui était à leur disposition. De plus, la présence de Solon leur a donné la confiance dont qu'ils avaient besoin pour faire face aux obstacles et imprévus liés à la mise en œuvre d'un projet local. La recherche de Hargreaves *et al.* (2013) a souligné l'importance de l'organisation intermédiaire qui agit en tant qu'« expert dans la salle » pour donner confiance aux participants quant à leur capacité de confronter les défis qui surviendraient durant le projet. Justement, l'accompagnement de Solon n'impliquait pas seulement d'utiliser leur expertise pour soutenir les participantes dans les diverses tâches et ainsi alléger le fardeau qu'elles auraient à porter, mais impliquait aussi un partage de connaissances et un transfert d'expertise. L'implication de Solon entraîne forcément des apprentissages auprès des citoyens qui sont en échanges directs avec les employés. Par exemple, le rôle d'intermédiaire que joue Solon entre les citoyens et l'arrondissement favorise l'approfondissement des connaissances des citoyens au niveau de leur contexte sociopolitique, qui est d'ailleurs un indicateur d'*empowerment*. Comme le montrent les résultats, ce gain de

confiance et d'apprentissages influence la motivation des participantes à s'engager en augmentant leur *sentiment de compétences*, et contribue à l'acquisition de *compétences* et de *stratégies* pour agir dans le milieu.

Ensuite, la **structure** qu'a apportée Solon a augmenté l'efficacité des rencontres et a permis aux citoyens d'avoir une ligne directrice claire quant au déroulement du projet. Cette structure est alors une sorte de *ressource* pour agir plus efficacement, pour que les choses avancent plus vite. Ceci engendre un sentiment d'*impact* plus grand et favorise ainsi l'engagement des citoyens dans le projet. De plus, la structure assure un cadre, mais les décisions restent celles des citoyens. Ceci favorise l'appropriation du projet et ainsi l'engagement citoyen.

La **mobilisation citoyenne** qu'a effectuée Solon dans le cadre du projet NMV a amené plusieurs citoyens à se rencontrer et à travailler en équipe vers l'amélioration du milieu de vie. Cette mobilisation aboutit donc à l'agrandissement du réseau social de chacun des citoyens par la rencontre de nouveaux voisins. Ce gain en capital social (*bridging*) est un indicateur d'*empowerment* : les citoyens ont accès à davantage de *ressources* et peuvent apprendre les uns des autres pour développer des compétences et des stratégies pour mobiliser les ressources, comme vu dans 5.2.1.

Nous pouvons qualifier Solon d'organisation intermédiaire, puisqu'il joue un rôle de médiation entre les citoyens et différents acteurs sociaux. L'organisme partage **son réseau et ses contacts** ce qui contribue à l'agrandissement du capital social des citoyens par le « *bridging* » avec d'autres partenaires et acteurs sociaux (chercheurs, employés de l'arrondissement, autres organisations, etc.). Les citoyens ont alors accès à davantage de *ressources*, augmentant ainsi leur capacité d'agir. De plus, l'implication de Solon augmente la visibilité du projet et la crédibilité du projet aux yeux des participantes, ce qui contribue à augmenter leur motivation (*sentiment d'impact*). En effet, elles se sentent plus légitimes, car il y a un organisme qui les soutient et qui a des contacts permettant d'« élargir » le projet. Comme le démontre

l'étude de Van Der Schoor et Scholtens (2015), les relations entre l'organisation intermédiaire et d'autres acteurs locaux (instances gouvernementales, acteurs économiques, écoles, autres organisations, etc.) sont importantes, puisque cet ancrage dans le réseau local est source d'inspiration, d'information et de soutien pour le groupe.

Dans un autre ordre d'idées, en se référant à l'étude de Schulz *et al.* (1995), Solon peut être qualifié d'organisation favorisant l'*empowerment*, puisqu'il y a un leadership partagé entre les employés de Solon et les citoyens, ainsi que des opportunités de développer des compétences. Justement, Solon fournit un accès aux processus de prise de décision (processus de cocréation) et des opportunités pour la croissance individuelle (apprentissage pour les citoyens dans l'accompagnement).

Pour résumer, les résultats de cette recherche valident que le rôle de facilitateur de l'organisation Solon dans le projet NMV a effectivement contribué à l'*empowerment* des citoyens. L'expertise, la structure, la mobilisation citoyenne et le réseau des acteurs locaux que Solon a apporté au groupe citoyen ont contribué à augmenter leur motivation intrinsèque et leur accès à des ressources, des stratégies et des compétences.

5.2.4 L'implication des chercheurs

Les résultats de cette étude nous indiquent que les chercheurs de la Chaire, quant à eux, ont aussi contribué à augmenter l'*empowerment* citoyen. Nous pouvons d'abord noter que les chercheurs ont contribué de manière indirecte à augmenter l'*empowerment* citoyen dans le projet NMV par leur rôle d'accompagnateur, en amenant la démarche de l'expérimentation de transition : formation du groupe, processus de cocréation, élaboration d'une vision commune. Mais de manière plus directe, les chercheurs y ont contribué notamment par leur rôle dans le transfert de connaissances et dans la production de documentation.

Premièrement, grâce aux discussions avec les chercheurs, les citoyens ont appris sur la transition écologique et ont davantage été sensibilisés aux enjeux environnementaux; ces apprentissages contribuent à donner un *sens aux actions* citoyennes. Les chercheurs ont contribué à donner un *sens (meaningfulness)* à la transition écologique dans un contexte local (Wittmayer et Schöpke, 2014). Ensuite, le transfert de connaissances génère également des apprentissages pratiques qui supportent le développement des nouvelles *compétences* et *stratégies*. Comme l'a démontré l'étude de Hölscher *et al.* (2017), l'*empowerment* est influencé par l'approvisionnement et la cocréation de savoirs, par l'entremise de présentations et de discussions avec des experts. Les participants dans NMV reconnaissent que les connaissances qu'ils ont acquises leur permettront de mieux agir sur les freins et obstacles pouvant se présenter à l'avenir. En ce sens, l'implication des chercheurs dans le projet s'avère une sorte de *ressource* mentale pour les citoyens.

Les résultats nous indiquent aussi quelques éléments intéressants quant à la manière dont les chercheurs effectuent ce transfert de connaissances. D'une part, les chercheurs, en se montrant engagés dans le projet et en voulant contribuer d'une certaine manière à la transition, gagnent la confiance des participants. Ces derniers se sentent à l'aise avec leur présence, et sont plus ouverts à aider au développement de nouveaux savoirs. D'autre part, les résultats suggèrent l'importance du côté humain dans la recherche-action : la vulgarisation du contenu scientifique ainsi que le fait de se placer à un niveau égal aux citoyens, d'échanger, d'avoir du plaisir, voire même de développer des amitiés. Ces manières de s'impliquer s'apparentent à ce que Wittmayer et Schöpke (2014) appellent le rôle d'« agent de changement ». D'ailleurs, selon leur étude, le rôle d'agent de changement est crucial dans l'*empowerment* des participants impliqués dans une expérimentation de transition. En jouant ce rôle, « le chercheur, comme tous les autres participants, devient une partie du problème et de la solution, soulignant ainsi l'importance du processus [d'expérimentation] en tant que lieu d'établissement de la confiance, de motivation et d'*empowerment*. » (p.489)

De plus, selon Wittmayer et Schöpke (2014), le rôle d'agent de changement implique des efforts de réseautage avec des acteurs en dehors du projet. Nous avons vu que les participants du projet NMV voient les chercheurs comme des partenaires importants pour la diffusion du projet auprès des instances politiques. C'est une des raisons pour lesquelles les participants souhaitent que de la documentation soit produite. Le transfert de connaissances permet l'*approfondissement* de l'expérimentation (apprentissage sur la transition), tandis que la documentation permet l'*élargissement* de l'expérimentation. La documentation permet un partage de connaissances et une diffusion des apprentissages, et éventuellement la reproduction de l'expérimentation dans de nouveaux contextes. Du même coup, l'implication des chercheurs augmente la crédibilité du projet, car la démarche est appuyée par de la recherche scientifique. Cette possible répliquabilité et ce renforcement de la crédibilité augmentent le sentiment d'*impact* et donne un *sens aux actions* des citoyens, car ils voient la portée que pourrait avoir le projet. Autrement dit, cela permet aux citoyens de positionner leurs actions dans un développement plus large de la société, ce qui augmente leur motivation intrinsèque (Avelino, 2009).

Tout compte fait, l'implication des chercheurs dans le projet NMV contribue directement à l'*empowerment* citoyen. Le transfert de connaissances implique des apprentissages qui augmentent la motivation intrinsèque et favorisent le développement de compétences et de stratégies pour agir. Les résultats soulignent aussi l'importance du côté humain que doivent démontrer les chercheurs pour faciliter la création de liens de confiance avec les citoyens. Enfin, la documentation produite par les chercheurs s'avère une manière de diffuser les apprentissages ce qui augmente la motivation intrinsèque des citoyens.

5.2.5 Le milieu de vie comme échelle d'action

L'analyse des résultats a permis de cerner un dispositif d'*empowerment* qui n'a pas préalablement été identifié dans le cadre théorique. C'est un dispositif assez

particulier au projet NMV et qui a émergé lors de l'analyse : le milieu de vie comme échelle d'action. Les entretiens avec les citoyennes nous ont permis de mieux comprendre comment elles définissent leur milieu de vie : un espace qui peut être à la fois géographique et relationnel dans lequel la personne agit quotidiennement. Cette section explique comment l'action citoyenne à l'échelle du milieu de vie contribue à l'*empowerment* citoyen.

Le projet NMV permet aux citoyens de poser des **actions concrètes et locales** à l'échelle de leur milieu de vie. Les résultats révèlent que les retombées positives tangibles issues des actions posées sont importantes pour rester motivé. Elles contribuent à augmenter le sentiment d'*impact* sur le milieu. Aussi, plus il y a des retombées positives observables des actions, plus les gens vont vouloir s'impliquer pour en bénéficier. Il est à noter que l'on peut agir de manière concrète sans agir localement (ex. : voter au niveau provincial ou fédéral, signer une pétition pour un changement à grande échelle, faire des dons d'argent à de grands organismes, etc.). Le projet NMV permet des actions concrètes *et* locales. En s'impliquant dans le projet, les citoyens sont en mesure de voir plus facilement les retombées de leurs actions, puisqu'ils agissent à une échelle de proximité. Ceci augmente encore plus leur sentiment d'*impact*. De plus, l'action locale engendre des retombées qui touchent plus directement les citoyens, ce qui influence le *sens de l'action*. Il s'agit d'une motivation un peu plus égoïste d'agir : l'individu agit dans son milieu de vie, parce que le résultat de l'action lui procure des bénéfices.

Une façon pour les citoyens d'agir concrètement et localement dans leur milieu de vie dans le cadre du projet est en s'appropriant l'espace. Les citoyens ont pu transformer des espaces publics ennuyeux en lieux conviviaux. L'**appropriation de l'espace** est vue comme un facteur d'*empowerment* en soi, car ce sont les idées et envies des citoyens qui sont concrétisées (Chanez et Lebrun-Paré, 2016). On peut alors dire que le projet favorise l'*empowerment* de cette façon. Les idées sont celles des citoyens, ils sentent alors qu'il y a un *sens à leurs actions*. Ils sont davantage motivés d'agir, car

ils se soucient du milieu; ils peuvent le transformer en quelque chose qu'ils aiment. L'appropriation de l'espace touche les deux dimensions du milieu de vie. D'une part, les citoyens vont davantage fréquenter l'espace qu'ils se sont approprié et celui-ci deviendra partie intégrante de leur milieu de vie géographique. D'autre part, la création d'espaces plus conviviaux favorise la rencontre des voisins et éventuellement un sentiment d'entraide et de communauté dans le milieu de vie relationnel. Ainsi, que ce soit au niveau spatial ou relationnel, l'appropriation de l'espace fait que les citoyens sentent qu'ils ont le pouvoir de transformer leur milieu de vie en fonction de leurs envies.

Selon les participantes, le projet NMV a permis **d'identifier et de répondre à des besoins réels** du quartier. La démarche de cocréation est une étape importante dans l'identification des besoins touchant autant à la dimension spatiale que relationnelle du milieu de vie. L'identification des besoins issue d'un processus de cocréation aboutit à un meilleur diagnostic, car ce sont les citoyens mêmes qui les identifient, donc c'est ancré dans la réalité des gens du quartier. En matière d'engagement, si les citoyens participent à identifier et répondre aux besoins, ils se sentiront plus motivés, car ce sont des besoins qui les touchent ce qui donne un *sens à leurs actions*. Par ailleurs, l'identification des besoins réels est un facteur important de mobilisation citoyenne. Si l'on identifie et propose une réponse à un besoin qui touche un grand nombre de personnes, il y aura plus de gens qui se mobiliseront. L'étude de Chevrier et Panet-Raymond (2013) présente un constat similaire : afin de mobiliser les citoyens, l'idée est « d'identifier les besoins ou l'intérêt commun qui suscitent un malaise, mais aussi un espoir de solution collective qui aura des impacts individuels » (p.79). À titre d'exemple, pour des habitants qui n'ont pas accès à un espace commun et convivial dans leur quartier, l'appropriation d'un espace public par un groupe de citoyens peut s'avérer une action mobilisatrice. Ainsi, les résultats de cette recherche révèlent que le milieu de vie peut être une échelle efficace pour mobiliser les citoyens, car cela permet de connecter des gens d'un voisinage plus ou moins éloigné

qui vivent peut-être les mêmes problématiques. Ces personnes peuvent alors identifier des besoins communs plus facilement, et les solutions trouvées auront des impacts individuels.

Néanmoins, les résultats révèlent un **enjeu d'inclusivité** qui conduit à une contradiction assez importante dans le projet NMV : il est difficile d'identifier de manière représentative les besoins du quartier si le groupe citoyen n'est pas représentatif de l'ensemble des habitants du quartier. Les participantes ont justement souligné le manque de diversité dans le groupe du projet NMV. On parle d'avoir des solutions qui « répondent à un besoin », mais comment connaître les besoins des gens qui ne s'impliquent pas? Au bout du compte, le projet sert à identifier plutôt des besoins qui sont partagés par les citoyens qui s'impliquent, mais ce ne sont pas nécessairement des besoins qui touchent tous les citoyens du quartier. Sans une représentativité du quartier au sein du groupe de citoyens, les solutions collectives ne seront pas représentatives des besoins de tous les habitants. Cet enjeu pourrait même éventuellement mener au *disempowerment* des citoyens impliqués dans le projet. Il est difficile d'avoir un projet d'une ampleur significative s'il n'y a pas beaucoup de citoyens qui s'impliquent. Par le fait même, les solutions collectives mises en place auront de la difficulté à se développer puisqu'elles n'interpellent pas une grande variété de personnes. Dès lors, les citoyens impliqués ne verront pas autant de retombées positives issues du projet, diminuant possiblement leur sentiment d'*impact*.

Malgré tout, les résultats de cette recherche démontrent que travailler à l'échelle du milieu de vie favorise une légitimité d'agir. Les citoyens se considèrent légitimes d'agir dans le cadre du projet NMV, car ils agissent dans un milieu qui les concerne. Ils se sentent interpellés par ce qui se passe dans leur quartier et parfois se sentent responsables d'agir sur les enjeux qui les concernent. D'ailleurs, ils comprennent qu'il y a des difficultés de mobilisation et ont un souci de venir en aide aux autres et d'agir sur l'enjeu d'inclusion.

En dernier lieu, l'action au niveau du milieu de vie peut engendrer des changements qui dépassent les limites de cette échelle. En évoquant que leurs actions peuvent **servir d'exemple** à d'autres, les citoyens perçoivent leurs actions comme ayant un pouvoir de transformation plus large que les milieux dans lesquels ils travaillent. Ainsi, ils positionnent leurs actions dans un développement plus large de la société, ce qui est un résultat espéré des expérimentations de transition (Avelino, 2011). En ce sens, agir à l'échelle du milieu de vie grâce au projet NMV augmente leur motivation d'agir en donnant un *sens à leurs actions* et en influençant leur perception d'*impact* sur le monde.

En somme, les actions à l'échelle du milieu de vie favorisent l'*empowerment* de maintes façons. D'abord, ce sont des actions concrètes et locales qui ont des retombées observables et ayant un impact direct sur les citoyens. L'appropriation de l'espace est un de ces types d'action. Les citoyens vont agir sur des besoins réels du quartier, ce qui peut influencer la mobilisation du voisinage. Enfin, les actions au niveau du milieu de vie peuvent transcender le milieu et influencer plus largement la société. Mais ce qui est important à retenir c'est qu'en agissant au niveau du milieu de vie, les citoyens n'agissent pas seulement localement, mais à l'échelle de leurs *vies personnelles*. Que ce soit au niveau spatial ou relationnel, leurs actions ont des impacts directs sur *leurs vies*, sur leur rapport au quartier, aux commerces, aux endroits publics, et sur leur rapport aux autres habitants. L'action dans le milieu de vie permet aux citoyens de voir qu'ils ont un pouvoir sur leur vie, qu'ils peuvent répondre à des besoins qui les préoccupent. Ils sont en mesure d'influencer leur environnement, les lieux qu'ils fréquentent et les relations qu'ils développent dans leur entourage.

5.2.6 Synthèse

Les résultats nous ont permis de cibler cinq dispositifs d'*empowerment* que nous avons analysés plus haut. Nous avons présenté au chapitre II de ce mémoire un

schéma de l'*empowerment* avec les différentes composantes de sa définition. Le schéma ci-dessous présente l'influence des cinq dispositifs sur ces composantes.

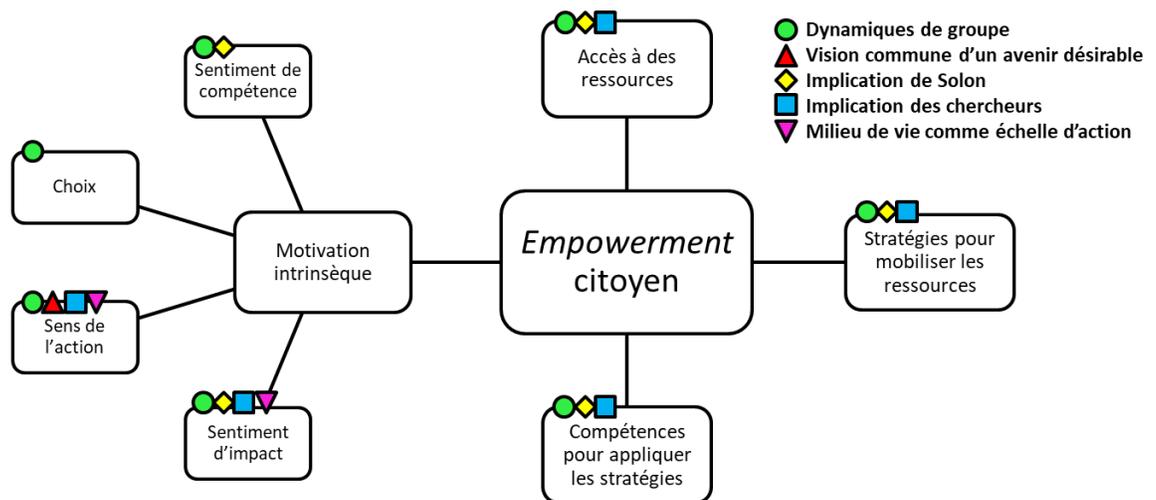


Figure 5.1 Représentation de l'influence des dispositifs d'*empowerment* sur les différentes composantes de l'*empowerment* citoyen

En juxtaposant les dispositifs d'*empowerment* au schéma de l'*empowerment*, il est possible de voir que les dispositifs contribuent à toutes les dimensions de la définition. L'analyse mène donc au constat que la démarche du projet NMV a contribué à l'*empowerment* des participants à travers ces cinq dispositifs.

5.3 Une analyse des freins à l'*empowerment* citoyen liés au projet NMV

Le deuxième objectif spécifique de la recherche était d'identifier les différents freins à l'*empowerment* dans le cadre du projet NMV. L'analyse des résultats a mené à l'identification de plusieurs freins qui ont été présentés au chapitre précédent : le frein économique, le manque d'énergie, le manque de temps, le manque de sensibilisation, le manque de mobilisation et le frein du pouvoir politique. Comprendre la nature de ces différents freins nous permet de mieux comprendre comment intervenir sur ceux-

ci dans la suite du projet ou dans le cadre d'autres projets similaires. D'abord, le frein économique diminue la capacité d'agir, car les citoyens peuvent manquer de *ressources* financières pour apporter les changements qu'ils souhaitent voir dans le milieu de vie. Le manque d'énergie représente un manque de motivation intrinsèque, notamment en ce qui concerne le *sens de l'action*. En fait, l'énergie que nécessite l'implication citoyenne peut démotiver l'action, puisque les retombées ne sont parfois pas assez importantes; les actions citoyennes ne sont pas prioritaires parmi les actions quotidiennes des citoyens de sorte que les efforts nécessaires dans cette implication ne valent parfois pas la peine. Le manque de temps, ou le manque de *ressources* temporelles, est aussi lié au *sens de l'action*. Comme le manque d'énergie, le manque de temps est relatif à la priorisation des activités : le temps que l'on accorde à une activité dépend de l'importance qu'on accorde à celle-ci parmi l'ensemble des activités auxquelles on s'engage. Le manque de mobilisation, quant à lui, influencerait le *sens de l'action* et surtout le sentiment d'*impact*. En étant peu de membres dans un groupe, il est difficile de croire que ces actions citoyennes ont un sens dans le monde et qu'elles auront un véritable impact sur le milieu de vie. La difficulté de mobiliser les gens dans les projets écologiques n'est pas nouvelle (Van Der Schoor et Scholtens, 2015), et il s'agit d'un important défi dans la lutte contre la crise écologique. D'où l'intérêt que les expérimentations locales soient portées par des organismes outillés pour prendre en charge ce défi de la mobilisation. Dans le projet NMV, Solon a joué un rôle majeur dans la mobilisation et a contribué grandement à contrer ce frein. Par ailleurs, les résultats montrent que Solon a diminué les différents freins mentionnés ci-haut en prenant en charge différentes tâches (mobilisation citoyenne, organisation et animation des rencontres, et autres tâches administratives, etc.) de manière à diminuer le fardeau de l'implication citoyenne en ce qui concerne l'énergie, le temps et les efforts de mobilisation.

Quant aux freins liés au manque de sensibilisation citoyenne et au pouvoir politique, il s'agit de freins qui impliquent des acteurs qui sont extérieurs au projet NMV. Ainsi,

il est plutôt difficile d'intervenir sur ces freins dans le cadre du projet. Par rapport à l'*empowerment*, ces freins agissent notamment sur la motivation intrinsèque (sentiment d'*impact*) des participants au projet; ils ont du mal à voir la portée du projet sachant qu'il y a un si grand nombre de personnes qui n'agissent pas dans le même sens qu'eux, et que les gouvernements n'agissent pas assez contre la crise écologique. Néanmoins, au niveau du pouvoir politique local (municipalité, arrondissement), il est envisageable d'intervenir sur ce frein dans la mesure où l'organisation intermédiaire contribue à la valorisation du projet auprès des élus ou employés municipaux, et tente d'éliminer les barrières administratives (Matschoss et Heiskanen, 2017). Il s'agit de voir le gouvernement local comme étant au service des citoyens et non contre eux. En ce sens, l'idée n'est pas de remplacer le « pouvoir politique » par le « pouvoir citoyen », mais plutôt de préconiser une démocratie participative, où règne un esprit de collaboration fondé sur la confiance, la coopération et le respect entre citoyens et le gouvernement local (Cuthill, 2002). Justement, les résultats démontrent que les participantes croient dans le potentiel des instances municipales comme leviers pour transformer leur milieu.

Malgré les freins à l'*empowerment* dans le projet NMV, nous constatons que les dispositifs d'*empowerment* ont eu une influence significative sur la motivation et la capacité d'agir des citoyens dans leur milieu de vie. Nous allons maintenant discuter des manières par lesquelles cet *empowerment* citoyen contribue à la transition vers la durabilité.

5.4 Une analyse des liens entre l'*empowerment* citoyen dans le projet NMV et la transition vers la durabilité

Le troisième objectif de cette recherche était de comprendre comment l'*empowerment* citoyen dans le projet NMV est lié à la transition écologique. La littérature sur la transition stipule que pour contribuer à une véritable transition écologique, les

initiatives locales doivent être pérennes et résister aux pressions des régimes dominants (Smith et Raven, 2012). Nous avons étudié l'*empowerment* dans le projet NMV en considérant que cet aspect du projet aiderait à la pérennité et à la résilience du projet. Les résultats démontrent que la démarche du projet NMV a contribué à augmenter l'*empowerment*, et de ce fait favorise la pérennité de cette initiative et/ou la motivation et la capacité des citoyens de mettre en œuvre d'autres projets de ce type. Mais est-ce que cette motivation est réellement liée à une volonté d'agir pour l'*environnement*? Bien que la lutte aux changements climatiques soit un objectif central du projet NMV, il y a eu un faible niveau d'engagement pour créer des solutions en mobilité et en énergie (Audet *et al.*, 2019). En fait, les préoccupations principales des citoyens étaient plutôt centrées autour de la création des liens sociaux et un sens de communauté dans le milieu de vie, de la sécurité (notamment dans *Bellechasse*) et de l'inclusion (notamment dans *Masson-Est*). (Audet *et al.*, 2019). Les enjeux de la transition, d'énergie et de mobilité n'apparaissent pas de manière centrale dans les visions communes de chacun des milieux de vie. Toutefois, la démarche avec les citoyens a donné lieu à des projets très concrets : un projet d'autopartage (*Locomotion*) et l'aménagement de deux espaces (*Bonheur Masson et Oasis Bellechasse*). La démarche d'expérimentation de NMV laisse entendre qu'il existerait des « déterminants sociaux de la transition écologique », soit des conditions spatiales, des représentations collectives et des dynamiques locales qui font que les gens se sentent interpellés ou non par un projet de transition (Audet *et al.*, 2019). Le besoin de sécurité, la recherche du lien social et le désir d'inclusion seraient des déterminants sociaux du projet NMV. Nous considérons que l'*empowerment* citoyen en est un autre : les citoyens en s'impliquant dans NMV gagnent de la motivation et de la capacité d'agir pour améliorer leur milieu de vie, ce qui fait qu'ils et elles veulent s'engager et rester engagés dans le projet.

Il existe des liens entre l'*empowerment* citoyen et la transition écologique en se basant sur la littérature à ce sujet (voir la section 2.6). Les résultats de cette recherche

démontrent que l'*empowerment* citoyen du projet NMV est lié à la transition de deux manières : il y a eu augmentation de la conscience écologique et de la **motivation** d'agir pour la durabilité, et augmentation des **capacités** pour réagir à des problèmes de durabilité (Schäpke *et al.*, 2017). Nous voyons qu'un des liens touche davantage l'élément de motivation intrinsèque de l'*empowerment*, et l'autre lien la capacité d'agir (compétences, stratégies, ressources).

5.4.1 L'augmentation de la conscience écologique et de la motivation d'agir pour la durabilité

Les résultats de la recherche indiquent que les rencontres dans les milieux de vie ont permis aux citoyens d'apprendre sur les enjeux environnementaux et les notions de la transition, ce qui a influencé (ne serait-ce que minimalement) leur motivation d'agir pour la transition écologique. Les discussions autour de la transition et des manières d'y contribuer impliquent de l'apprentissage social (Wittmayer *et al.*, 2011) ce qui peut changer la façon dont les participants perçoivent leurs actions citoyennes vis-à-vis le problème. En effet, les résultats montrent qu'en apprenant davantage sur les enjeux environnementaux et comment les actions citoyennes peuvent contribuer aux solutions, les citoyens du projet NMV ressentent une sorte de « responsabilité d'agir » à l'échelle locale (notamment face à l'inaction gouvernementale) ce qui les motive davantage à contribuer à la transition. Nous avons vu que face à l'inaction gouvernementale plus globalement, les citoyens du projet NMV préconisent l'action citoyenne pour changer les choses et la sensibilisation et l'éducation des citoyens pour mobiliser la collectivité. Les citoyens du projet considèrent qu'ils ont une part importante à jouer dans les problématiques sociales et environnementales, et qu'ils ont le pouvoir de changer les choses en consommant et en agissant différemment. Ils sont conscientisés et prennent la responsabilité d'améliorer leur milieu de proximité et d'essayer de faire changer les choses petit à petit, à une échelle locale. D'ailleurs, ils ont un sentiment de *choix* en agissant à l'échelle locale. En ce sens, ils préfèrent

l'action locale plutôt que l'action politique au niveau des institutions. Ils sentent qu'ils ont un certain « pouvoir » de changer leur milieu, par les choix qu'ils font quotidiennement, par leurs petits gestes. Mais cela prend du temps, et ils sont persévérants. La persévérance semble être une qualité personnelle pour l'*empowerment* : les citoyens restent plus motivés intrinsèquement s'ils comprennent la temporalité du changement.

D'autre part, nous notons que les citoyens sont devenus motivés dans le cadre du projet NMV au point où ils *propagent* ce sentiment d'*empowerment* auprès des gens de leur entourage. Nous avons nommé ce phénomène l'« *empowerment* au suivant ». Ils croient dans le pouvoir citoyen et veulent convaincre les autres citoyens de leur capacité de changer les choses. Une tactique que les citoyens utilisent pour motiver leurs voisins c'est de créer des liens avec eux. Cette idée est appuyée par Laigle (2013) : « la mobilisation de l'agir sur le milieu se réalise au travers du lien social. » Ceci soutient l'idée que le « lien social » est un déterminant social de la transition (Audet *et al.*, 2019).

Que ce soit pour lutter contre les changements climatiques directement, ou simplement pour améliorer leur milieu de proximité, les participants ont clairement démontré dans le projet NMV une motivation d'agir et de travailler pour réaliser la vision commune qu'ils ont établie ensemble. Reste que la volonté n'est pas suffisante pour changer les choses, mais qu'il faut aussi une capacité d'agir (l'acquisition des compétences, des stratégies et des ressources). Nous allons maintenant voir comment l'*empowerment* citoyen est lié au développement de capacités de réagir aux problèmes de durabilité.

5.4.2 L'augmentation des capacités pour réagir à des problèmes de durabilité

L'*empowerment* des citoyens contribue à la transition si ceux-ci ont davantage de compétences et de capacités de réagir aux problèmes de durabilité (Schäpke *et al.*,

2017). Le partage de connaissances entre les citoyens, les employés de Solon et les chercheurs durant toute la démarche de NMV a favorisé le développement de nouvelles compétences et de stratégies pour agir dans le milieu de vie. Les participants sont plus confiants, autonomes et outillés pour agir au niveau local.

Aussi, le réseau de chaque citoyen s'est agrandi grâce au projet NMV. En effet, tout acteur d'un réseau fait aussi partie d'autres réseaux. Les différents acteurs engagés dans un projet sont engagés dans divers réseaux et apportent les connaissances et les opportunités que leur attachement à ces autres réseaux leur procure (Van Der Schoor et Sholtens, 2015). En ce sens, les citoyens sont en contact avec plus de personnes, alors ils ont davantage d'opportunités pour agir, ainsi que de ressources mentales à leur disposition qui pourraient s'avérer utiles pour confronter divers obstacles ou barrières. En outre, le degré d'attachement des acteurs locaux à des réseaux extérieurs influencerait l'efficacité de l'initiative (Van Der Schoor et Sholtens, 2015). Par exemple, avoir des liens avec la municipalité est un facteur important. Comme le démontrent nos résultats, les citoyens souhaitent avoir de la visibilité auprès des élus municipaux. Pour que le projet ait l'influence qu'ils souhaitent, ils voient que c'est nécessaire d'avoir l'appui des instances gouvernementales. Malgré les frustrations des citoyens à l'égard de la vitesse d'action de la municipalité, ils veulent quand même que le projet soit vu et appuyé par des instances plus larges, car cela permettrait au projet de « changer d'échelle ». Leur souhait s'est d'ailleurs réalisé : grâce entre autres au succès des aménagements Oasis Bellechasse et Bonheur Masson, l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie a lancé durant l'hiver 2019 (suite à la clôture du projet NMV) un nouveau programme nommé *Projets participatifs citoyens* allouant un budget pouvant aller jusqu'à 10 000 \$ pour soutenir des projets citoyens qui visent à améliorer le quartier (Ville de Montréal, 2019).

En somme, le projet NMV constitue une expérimentation de transition qui favorise l'*empowerment* des citoyens de maintes façons et cet *empowerment* contribue à la transition écologique en augmentant leur motivation et capacité d'agir dans le sens de

la transition. Dans le cadre du projet, les citoyens ont mis en place des alternatives durables qui ne cadrent pas dans les règles prédominantes des régimes sociotechniques actuels, par exemple des projets de partage de véhicules et des projets d'aménagements d'espace, qui contribuent à la durabilité du milieu de vie et qui ne sont pas des pratiques dominantes (*mainstream*). Ces innovations sociales impliquant des changements de styles de vie, de normes et de valeurs (Boulanger, 2008) peuvent-elles éventuellement pénétrer le système dominant et le reconfigurer de sorte à créer un nouveau système plus durable? Il est difficile de répondre à cette question sans une étude longitudinale sur les impacts du projet. Quoiqu'il en soit, la démarche du projet NMV a fait émerger une motivation et une capacité d'agir citoyenne qui laissent croire que les participants vont rester engagés envers l'amélioration de leur milieu de vie et de leur environnement et ainsi contribuer petit à petit à la transition écologique en produisant les « germes » d'un éventuel changement systémique (Geels, 2011; van der Ploeg *et al.*, 2004).

CONCLUSION

Cette recherche a approfondi les processus de l'*empowerment* citoyen dans les projets locaux de transition écologique, et plus spécifiquement dans le cadre du projet *Nos milieux de vie!* à Montréal. Ce dernier, mené sur deux ans, avait comme objectif de mobiliser les citoyens de deux « milieux de vie » autour de l'élaboration d'une vision commune d'un avenir désirable pour le milieu de vie et ensuite de mettre en place de solutions collectives pour la concrétiser. Le projet NMV impliquait une démarche de cocréation entre les citoyens, un accompagnement des citoyens par les employés de l'organisme Solon ainsi qu'une implication de chercheurs de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique.

Afin de comprendre comment les acteurs sociaux, notamment les citoyens, peuvent contribuer à la transition à l'échelle locale, des notions théoriques sur les transitions sociotechniques et les expérimentations de transition ont été abordées dans le premier chapitre. De plus, la notion d'*empowerment* a été explorée pour mieux saisir son implication dans la motivation et la capacité d'agir des citoyens dans leurs contributions à la transition. Un cadre d'analyse de l'*empowerment* dans les expérimentations de transition a été élaboré dans le deuxième chapitre, un cadre axé notamment sur les dispositifs et les indicateurs d'*empowerment*, les freins et les facteurs de *disempowerment* ainsi que les liens théoriques entre l'*empowerment* et la transition. Cette recherche avait donc pour but d'évaluer l'*empowerment* citoyen dans le projet NMV, et s'est articulée autour de trois sous-objectifs : (1) identifier les différents dispositifs d'*empowerment* du projet; (2) identifier les différents freins à l'*empowerment* et les facteurs de *disempowerment* et (3) déterminer les liens entre l'*empowerment* citoyen du projet NMV et la transition écologique. Répondre à ces objectifs spécifiques contribue à éclairer différentes stratégies pour favoriser l'*empowerment* des participants dans les projets locaux de transition. Afin d'y

répondre, des entretiens semi-dirigés ont été effectués auprès des citoyens qui se sont impliqués dans le projet NMV.

En premier lieu, l'analyse des résultats a mené à l'identification de cinq dispositifs d'*empowerment* citoyen, soit (1) les dynamiques de groupe, (2) la vision commune d'un avenir désirable, (3) l'implication de l'organisme Solon, (4) l'implication des chercheurs, ainsi que (5) l'échelle d'action du milieu de vie. Les résultats de l'étude démontrent que les dynamiques de groupe dans le projet NMV ont augmenté l'*empowerment* citoyen de plusieurs manières : par la division des tâches, l'accès à des contacts, le processus de cocréation, la création de liens forts entre les membres, le fait d'être dans un groupe de personnes proactives ayant des valeurs similaires, l'expression de son identité sociale dans l'action collective, le plaisir d'agir et les apprentissages. En ce qui concerne la vision commune d'un avenir désirable, elle favorise l'*empowerment* des citoyens en les inspirant, en encadrant leurs actions collectives, et en étant partagée entre les membres du groupe ce qui crée une identité collective. Cependant, les résultats indiquent que la vision commune est considérée comme destinée à un public cible, et on lui reproche de ne pas vraiment aborder les enjeux environnementaux qui sont pourtant centraux aux objectifs du projet NMV. L'implication de l'organisme Solon a contribué à l'*empowerment* des citoyens de plusieurs manières. Premièrement, Solon apporte un soutien aux citoyens en prenant en charge la logistique du projet, et l'expertise de ses employés est à la disposition des citoyens qui se sentent désormais plus outillés et confiants pour agir dans leur milieu de vie. Deuxièmement, les efforts de mobilisation effectués par Solon sont reconnus et les rencontres dans le cadre du projet ont permis aux citoyens de connaître des gens d'un voisinage plus élargi et ainsi d'agrandir leur réseau. Troisièmement, la structure que Solon amène au projet engendre des avancements plus tangibles, et permet aux citoyens de prendre part aux décisions. Finalement, Solon agit comme intermédiaire en liant les citoyens à d'autres acteurs du milieu, et contribue à augmenter la crédibilité et la visibilité du projet. Les chercheurs de la

Chaire, quant à eux, contribuent à l'*empowerment* citoyen par le transfert et la vulgarisation de connaissances, et par la production et la diffusion de documentation présentant les retombées du projet NMV. Cette documentation pourrait assurer la pérennité de l'information et la répliquabilité du projet, et pourrait être diffusée auprès des partenaires et des instances gouvernementales. De plus, les résultats indiquent l'importance du côté humain des chercheurs pour l'*empowerment*; les chercheurs se sont engagés activement et se sont intégrés dans le projet de manière à établir une relation de confiance avec les citoyens. Enfin, l'échelle du milieu de vie est un dispositif d'*empowerment* citoyen puisqu'elle permet aux citoyens de poser des gestes concrets et locaux à l'échelle de leur vie et de s'approprier l'espace habité, et favorise une meilleure identification et réponse à des besoins réels du quartier et une mobilisation citoyenne plus importante. Aussi, malgré que ce soient des actions à une échelle de proximité, les citoyens considèrent qu'elles peuvent transcender le milieu de vie et inspirer d'autres citoyens à agir au même titre.

En deuxième lieu, l'analyse des résultats a conduit à l'identification d'un facteur de *disempowerment* et de plusieurs freins à l'*empowerment*. Le rythme du projet s'est avéré comme un facteur de *disempowerment* pour certains, car cela prenait trop de temps pour aboutir à des retombées tangibles dans le milieu de vie. Néanmoins, pour d'autres, ce rythme favorise un tissu social plus serré et ainsi la pérennité du projet. En ce sens, la patience au niveau des résultats tangibles, liée à la compréhension de la temporalité du changement, pourrait être un vecteur pour l'*empowerment* citoyen. Au niveau des freins à l'*empowerment*, la recherche révèle les freins suivants : le frein économique, le manque d'énergie, le manque de temps, le manque de sensibilisation, le manque de mobilisation et le frein du pouvoir politique.

En troisième lieu, la recherche met en lumière comment l'*empowerment* des citoyens du projet NMV est lié à la transition écologique. D'une part, la recherche démontre que par leur implication dans le projet NMV, les citoyens sont désormais plus motivés pour agir pour la durabilité de leur milieu de vie. D'autre part, les citoyens

sont désormais plus compétents et outillés pour agir sur des problèmes de durabilité dans le milieu de vie grâce au partage de connaissances entre les différents acteurs (citoyens, Solon, chercheurs), et ont davantage accès à des ressources grâce aux réseaux de ceux-ci.

Limites et pistes de réflexion

Les résultats de cette recherche nous mènent à conclure que le projet NMV, une expérimentation de transition menée à l'échelle du « milieu de vie », suit une démarche qui favorise l'*empowerment* des citoyens et leur permet des contributions à la transition écologique à l'échelle du milieu de vie. Néanmoins, la recherche comprend certaines limites.

Les citoyens impliqués dans le projet NMV étaient en grande majorité des femmes caucasiennes, d'âge moyen et diplômées. Ce groupe homogène peut constituer un biais en ce qui concerne l'évaluation de l'*empowerment* des « citoyens ». Le groupe citoyen de NMV n'est pas représentatif de la population montréalaise de manière générale. Mais est-ce que ce groupe citoyen est représentatif des projets de transition socioécologique en général? Si oui, pourquoi? Ce sont des questions très importantes qui demeurent sans réponses. Le fait que le projet NMV ait mobilisé en particulier ce type de personne soulève la question de l'inclusion, un enjeu qui préoccupe Solon. De plus, le projet NMV a été réalisé dans Rosemont-La Petite-Patrie, un arrondissement reconnu pour son dynamisme, ses orientations environnementales et sa participation citoyenne (ex : les Projets participatifs citoyens, plus de 120 ruelles vertes, le Défi Zéro déchet, etc.). La question se pose : est-ce que le projet NMV aurait porté fruit dans un autre quartier?

Il est également important de soulever le biais possible lié à l'implication des chercheurs et de Solon dans le projet. Les chercheurs, de même que les employés de

Solon, étaient engagés dans le projet et proches du groupe citoyen. Il est possible que les visions communes établies aient été influencées par les orientations de Solon ou les discussions menées par l'équipe de Solon et les chercheurs. De plus, compte tenu des liens positifs établis entre le groupe citoyen et les chercheurs et Solon, il n'est pas surprenant que les citoyens soient positifs à l'égard de leurs contributions respectives.

Dans une perspective de transition socioécologique du milieu de vie, une autre limite importante est que la recherche n'aborde pas la dimension temporelle de l'*empowerment* : elle ne présente qu'un aperçu de l'*empowerment* à un moment fixe dans le processus. D'une part, il n'y a pas eu une évaluation de l'*empowerment* en amont pour comprendre s'il y a véritablement eu *augmentation* de l'*empowerment* grâce aux dispositifs du projet NMV ; les résultats réfèrent plutôt une perception d'augmentation. D'autre part, la motivation des citoyens va-t-elle changer avec le temps? L'implication de Solon et/ou des chercheurs est-elle conditionnelle à l'*empowerment* des citoyens pour la suite, ou ont-ils développé une certaine autonomie qui leur permettrait de tenir le projet à eux seuls? Sans études longitudinales du projet NMV, nous ne pouvons savoir comment va évoluer l'*empowerment* des citoyens.

Il demeure toutefois intéressant, dans une perspective de recherche future, de considérer l'*empowerment* citoyen comme un « effet » de l'expérimentation de transition. Même si nous ne pouvons nous prononcer sur la pérennité de cette motivation et capacitation citoyenne, reste que la démarche du projet NMV a favorisé l'*empowerment* des citoyens afin qu'ils mettent en œuvre des solutions collectives dans leur milieu de vie. Mais y a-t-il d'autres impacts de cette expérimentation de transition sur les acteurs impliqués, sur la communauté visée, sur la transition écologique plus largement? C'est dans cette optique qu'il serait pertinent d'évaluer l'impact de cette expérimentation de transition dans son ensemble. À titre d'exemple, Luederitz *et al.* (2017) présentent un cadre d'évaluation d'impact des expérimentations de transition basé sur le modèle logique de l'évaluation qui

comporte les dimensions suivantes : les intrants (ce qui a été investi), les processus (les outils ou principes mis en œuvre), les extrants (les résultats directs générés de l'expérimentation) et les effets (les accomplissements en termes de durabilité). Dans le cas du projet NMV, l'*empowerment* des citoyens peut être compris comme un effet. Une évaluation d'impact du projet NMV pourrait servir à l'organisme Solon dans l'amélioration de leurs interventions et de la gestion du processus, et servir dans des méta-études sur les expérimentations de transition (Forrest et Wiek, 2014).

Pour terminer le mémoire, il est pertinent de souligner un apprentissage important de l'analyse de l'*empowerment* citoyen dans le projet NMV : le « milieu de vie » comme échelle d'action citoyenne favorise l'engagement vers la transition. Le milieu de vie constitue une échelle d'action humaine qui engage les citoyens, et permet des transformations écologiques, mais surtout sociales. C'est entre autres en agissant à l'échelle des *vies* des gens et sur des enjeux contextuellement spécifiques qu'on peut les engager dans cette grande lutte contre la crise socioécologique contemporaine. Il serait pertinent de creuser davantage cette notion dans des futures recherches sur la transition, avec une attention particulière sur les déterminants sociaux de celle-ci (Audet *et al.*, 2019). Justement, lors de la Conférence internationale sur la transition (*International Sustainability Transitions Conference 2019*), où nous avons eu l'occasion de présenter le fruit de nos recherches sur le projet NMV, rares étaient les discussions autour des facteurs sociaux qui influencent l'engagement citoyen dans les initiatives de transition en milieu urbain. Seules notre présentation et celle de Håkansson (2018), sur les déterminants socio-économiques des « quartiers » (*neighbourhoods*) pour l'émergence et l'évolution d'initiatives écologiques, ont abordé le sujet. Les recherches récentes soulignent le rôle central que jouent les milieux urbains pour l'émergence d'innovations sociales et technologiques favorisant la transition (Fuenfschilling *et al.*, 2019). À cet égard, il semble crucial de mieux saisir l'importance des déterminants sociaux pour le déploiement et surtout la pérennité des initiatives de transition en milieu urbain.

ANNEXE A

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE



No du certificat : 1792_e_2017

CERTIFICAT D'ÉTHIQUE

Le Comité institutionnel d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAM, a examiné le protocole de recherche suivant et jugé qu'il est conforme aux pratiques habituelles et répond aux normes établies par la Politique no 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains (décembre 2015).

Protocole de recherche

Chercheur principal : René Audet

Unité de rattachement : Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale

Équipe de recherche :

Étudiants réalisant leur projet de thèse ou de mémoire dans le cadre de cette recherche : Ian Segers (3^e cycle);

Nader Mohammed Zébib (2^e cycle)

Titre du protocole de recherche : *Accompagnement du projet Nos milieux de vie!*

Sources de financement (le cas échéant): Fonds d'action québécois sur le développement durable

Durée du projet : 2 ans

Modalités d'application

Le présent certificat est valide pour le projet tel qu'approuvé par le CIEREH. Les modifications importantes pouvant être apportées au protocole de recherche en cours de réalisation doivent être communiquées au comité. Tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité ou l'éthicité de la recherche doit être communiqué au comité.

Toute suspension ou cessation du protocole (temporaire ou définitive) doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

Le présent certificat d'éthique est valide jusqu'au 30 juin 2018. Selon les normes de l'Université en vigueur, un suivi annuel est minimalement exigé pour maintenir la validité de la présente approbation éthique. Le rapport d'avancement de projet (renouvellement annuel ou fin de projet) est requis dans les trois mois qui précèdent la date d'échéance du certificat¹.

2 juillet 2017

Éric Dion, Ph.D.

Professeur

Président

Date d'émission initiale du certificat

¹ <http://recherche.uqam.ca/ethique/humains/modifications-apportees-a-un-projet-en-cours.html>

² <http://recherche.uqam.ca/ethique/humains/rapport-annuel-ou-final-de-suivi.html>

ANNEXE B

GUIDE D'ENTRETIEN

Guide d'entretien – *Nos milieux de vie!*

Hiver 2018

Introduction

Le dialogue que nous allons entreprendre va contribuer aux travaux de recherche entrepris par la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique. En collaboration avec Solon-Projets collectifs et la Coop Carbone, le projet de recherche et d'intervention, *Nos milieux de vie!* vise à accompagner et à documenter une démarche citoyenne d'innovation et de transformation socio-écologique à partir des milieux de vie.

Ce dialogue prendra la forme d'une entrevue semi-dirigée, c'est-à-dire que j'ai des questions à vous poser, mais nous ne sommes pas limités à ces dernières. L'objectif de l'entrevue est de comprendre votre vision de la démarche de transition socio-écologique entreprise dans votre milieu de vie.

*****Présentation et signature du formulaire de consentement*****

BLOC 1 – PERSONNEL

Questions préalables :

Age, sexe, occupation professionnelle, situation familiale, propriétaire ou locataire...

Question 1

Au-delà du projet *Nos milieux de vie!* avez-vous d'autres implications sociales ou environnementales?

- Quelle est la nature de cette implication, de vos pratiques?
- Depuis combien de temps dure cette implication?
- Pourquoi avoir décidé de vous impliquer dans ces initiatives?

BLOC 2 – ÉTHIQUE

Question 2

Que savez-vous sur les changements climatiques et les émissions de GES ? Est-ce que ces sujets vous interpellent ?

Question 3

Pour quelles raisons avez-vous décidé de vous impliquer dans le projet *Nos milieux de vie!*?

Question 4

Comment définissez-vous votre relation :

- Avec vos voisins?
- Avec l'environnement?

Question 5

Pour vous, quels sont les mots ou les images qui décrivent le mieux le projet *Nos milieux de vie!*?

BLOC 3 — MILIEUX DE VIE – Échelle de mobilisation

Question 5

Quelle est votre définition/que représente pour vous un « milieu de vie »?

Question 6

Pourriez-vous tracer les contours de votre milieu de vie sur cette carte?

Question 7

Quels sont les éléments les plus importants de votre milieu de vie?

- Quels commerces?
- Quelles institutions?
- Quels espaces verts?
- Autres?

BLOC 4 – MILIEUX DE VIE – Démarche du projet

Question 8

Que pensez-vous des rencontres que vous avez eu avec l'équipe de Solon et les autres citoyens ?

- Est-ce que ces rencontres ont eu un impact sur votre manière de percevoir votre milieu de vie ? De quelle manière ?
- Croyez-vous que la vision du milieu de vie désirable pourrait inspirer ou influencer vos actions futures ? [Rappel de l'énoncé de la vision]

Question 9

Suite aux rencontres avec Solon et les citoyens du milieu de vie, vous sentez-vous davantage prêt à vous engager dans des projets de lutte contre les changements climatiques ?

BLOC 5 – POUVOIR DE TRANSFORMATION**Question 10**

D'après-vous, disposez-vous d'un réel pouvoir de transformation dans votre milieu de vie?

- Quels sont les freins à ce pouvoir?
- Quels sont les accélérateurs de ce pouvoir?
- Que vous manque-t-il pour aller plus loin?

Question 11

Vous sentez-vous légitime d'exercer un rôle d'agent de changement dans votre milieu de vie? Expliquez.

BLOC 6 – APPORT DE LA RECHERCHE**Question 12**

Pour vous, quel devrait être le rôle des chercheurs dans les projets de transformation des milieux de vie?

Question 13

Sentez-vous un besoin de documentation et d'information concernant la transformation des milieux de vie? Expliquez.

Question 14

Souhaitez-vous ajouter quelque chose ?

BIBLIOGRAPHIE

- Ansell, C. et Gash, A. (2008). Collaborative governance in theory and practice. *Journal of public administration research and theory*, 18(4), 543-571.
- Audet, R. (2015). Le champ des *sustainability transitions* : origines, analyses et pratiques de recherche. *Cahiers de recherche sociologique*, (58), 73-93.
- Audet, R. (2016). Transition as discourse. *International Journal of Sustainable Development*, 19(4), 365-382.
- Audet, R. et Guyonnaud, M. F. (2013). Transition in practice and action in research. A French case study in piloting eco-innovations. *Innovation : the European journal of social science research*, 26(4), 398-415.
- Audet, R., Segers, I. et Manon, M. (2019). Expérimenter la transition écologique dans les ruelles de Montréal. Le cas du projet *Nos milieux de vie!*. *Lien social et Politiques*, (82), Sous presse.
- Avelino, F. (2009). Empowerment and the challenge of applying transition management to ongoing projects. *Policy sciences*, 42(4), 369.
- Avelino, F. (2011). *Power in transition : empowering discourses on sustainability transitions*. Thèse de doctorat. Université de Rotterdam.
- Avelino, F. et Wittmayer, J. M. (2016). Shifting power relations in sustainability transitions : a multi-actor perspective. *Journal of Environmental Policy & Planning*, 18(5), 628-649.
- Avelino, F., Wittmayer, J. M., Pel, B., Weaver, P., Dumitru, A., Haxeltine, A., ... Ruijsink, S. (2017). Transformative social innovation and (dis) empowerment. *Technological Forecasting and Social Change*.
- Bacqué M.-H. et Biewener, C. (2013). L'empowerment un nouveau vocabulaire pour parler de participation? *Idées économiques et sociales*, 2(173), 25-32.
- Bailey, C. A. (2007). *A Guide to Qualitative Field Research*. Thousand Oaks : SAGE Publications.
- Bardin, L. (2013). L'analyse de contenu. Paris cedex 14, France : Presses Universitaires de France.

- Boulanger, P.-M. (2008). Une gouvernance du changement sociétal : le transition management. *Revue Nouvelle*, novembre, 61-73.
- Chanez, A. et Lebrun-Paré, F. (2016). Villeray en transition : initiatives citoyennes d'appropriation de l'espace habité ?. Dans J.-F. Côté (dir.), *Cahiers de recherche sociologique : Pour une sociologie de la transition écologique* (vol. 58, p. 139-163). Montréal : Athéna éditions.
- Chevrier, E. I. et Panet-Raymond, J. (2013). La participation citoyenne pour développer un quartier. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(1), 67-83.
- Conger, J.A. et Kanungo, R.N. (1988). The Empowerment Process: Integrating Theory and Practice. *Academy of Management Review*, 13(3), 471-482.
- Crutzen, P. J. (2006). The "anthropocene". Dans *Earth system science in the anthropocene* (p. 13-18). Berlin, Heidelberg : Springer.
- Cuthill, M. (2002). Exploratory research: citizen participation, local government and sustainable development in Australia. *Sustainable development*, 10(2), 79-89.
- Dany, L. (2016). Analyse qualitative du contenu des représentations sociales. Dans G. Lo Monaco, S. Delouée et P. Rateau (dir.), *Les représentations sociales* (p. 85-102). Bruxelles : de Boeck.
- Drury, J., Cocking, C., Beale, J., Hanson, C. et Rapley, F. (2005). The phenomenology of empowerment in collective action. *British Journal of Social Psychology*, 44(3), 309-328.
- Drury, J. et Reicher, S. (2005). Explaining enduring empowerment: A comparative study of collective action and psychological outcomes. *European Journal of Social Psychology*, 35(1), 35-58.
- Drury, J. et Reicher, S. (2009). Collective psychological empowerment as a model of social change: Researching crowds and power. *Journal of Social Issues*, 65(4), 707-725.
- Elzen, B., Geels, F. W. et Green, K. (Dir.). (2004). *System innovation and the transition to sustainability: theory, evidence and policy*. Edward Elgar Publishing.
- Energy Cities. (s.d.). *The European association of local authorities in energy transition*. Récupéré de <http://www.energy-cities.eu/-about-cities-network->

- Forrest, N. et Wiek, A. (2014). Learning from success—toward evidence-informed sustainability transitions in communities. *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 12, 66-88.
- Fuenfschilling, L., Frantzeskaki, N. et Coenen, L. (2019). Urban experimentation & sustainability transitions. *European Planning Studies*, 27(2), 219-228.
- Füller, J., Mühlbacher, H., Matzler, K. et Jawecki, G. (2009). Consumer empowerment through internet-based co-creation. *Journal of management information systems*, 26(3), 71-102.
- Geels, F. W. (2011). The multi-level perspective on sustainability transitions: Responses to seven criticisms. *Environmental innovation and societal transitions*, 1(1), 24-40.
- Geels, F. W. et Schot, J. (2010). The dynamics of transitions: a socio-technical perspective. Dans J. Grin, J. Rotmans et J. Schot (dir.), *Transitions to sustainable development. New directions in the study of long term transformative change* (p. 9-101). New York/Londres : Routledge.
- Giddens, A. (1984). *The constitution of society: Outline of the theory of structuration*. Berkeley University of California Press.
- Global Footprint Network. (2019). *Climate Change*. Récupéré de <https://www.footprintnetwork.org/our-work/climate-change/>
- Grin, J., Rotmans, J. et Schot, J. (2010). *Transitions to Sustainable Development. New Directions in the Study of Long Term Transformative Change*. New York/Londres : Routledge.
- Grin, J., Rotmans, J. et Schot, J. (2011). On patterns and agency in transition dynamics: Some key insights from the KSI programme. *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 1(1), 76-81.
- Håkansson, I. (2018). The socio-spatial politics of urban sustainability transitions: Grassroots initiatives in gentrifying Peckham. *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 29, 34-46.
- Hargreaves, T., Hielscher, S., Seyfang, G. et Smith, A. (2013). Grassroots innovations in community energy: The role of intermediaries in niche development. *Global environmental change*, 23(5), 868-880.

- Haxeltine, A., Whitmarsh, L., Bergman, N., Rotmans, J., Schilperoord, M. et Kohler, J. (2008). A Conceptual Framework for transition modelling. *International Journal of Innovation and Sustainable Development*, 3(1-2), 93-114.
- Hodson, M. et Marvin, S. (2010). Can cities shape socio-technical transitions and how would we know if they were? *Research policy*, 39(4), 477-485.
- Hogg, M. A., Abrams, D., Otten, S. et Hinkle, S. (2004). The social identity perspective: Intergroup relations, self-conception, and small groups. *Small group research*, 35(3), 246-276.
- Hölscher, K., Wittmayer, J. M., Avelino, F. et Giezen, M. (2017). Opening up the transition arena: an analysis of (dis) empowerment of civil society actors in transition management in cities. *Technological Forecasting and Social Change*.
- Hölscher, K., Avelino, F. et Wittmayer, J. M. (2018). Empowering Actors in Transition Management in and for Cities. Dans *Co-creating Sustainable Urban Futures* (p. 131-158). Cham : Springer.
- Hopkins, R. (2008). *Manuel de Transition – de la dépendance au pétrole à la résilience locale*. Montréal : Les Éditions Ecosociété.
- Knights, D. et Willmott, H. (1985). Power and identity in theory and practice. *The Sociological Review*, 33(1), 22-46.
- Krauz, A. (2016). Transition management in Montreuil : towards perspectives of hybridisation between ‘top-down’ and ‘bottom-up’ transitions. Dans *Governance of urban sustainability transitions* (p. 133-150). Tokyo : Springer.
- La Fabrique des mobilités. (2018). *Coop Carbone*. Récupéré de http://wiki.lafabriquedesmobilités.fr/wiki/Coop_Carbone
- Laigle, L. (2013). Pour une transition écologique à visée sociétale. *Mouvements*, 75(3), 135-142.
- Lefèvre, S. et Audet, R. (2016a). La mise en marché alternative de l’alimentation à Montréal. De la niche d’innovation à une transition du secteur alimentaire?. *Interventions économiques. Papers in Political Economy*, (54).
- Lefèvre, S. et Audet, R. (2016b). The alternative marketing of food in Montreal. From innovation niche to a transition of food sector?. *Interventions économiques. Papers in Political Economy*, (54).
- Le Petit Larousse illustré. (2008). Paris, France : Larousse.

- Letonturier, É. (2019). *Action collective*. Encyclopédie Universalis [en ligne]. Récupéré de <http://www.universalis.fr/encyclopedie/action-collective/>
- Loorbach, D. (2007). *Transitions Management. New Mode of Governance for Sustainable Development*. Utrecht : International Books.
- Loorbach, D. et Rotmans, J. (2010). The practice of *transition management*: Examples and lessons from four distinct cases. *Futures*, (42), 237-246.
- Luederitz, C., Schöpke, N., Wiek, A., Lang, D. J., Bergmann, M., Bos, J. J., ... et Farrelly, M. A. (2017). Learning through evaluation—A tentative evaluative scheme for sustainability transition experiments. *Journal of Cleaner Production*, 169, 61-76.
- Luttrell, C., Quiroz, S., Scrutton, C., et Bird, K. (2009). *Understanding and operationalising empowerment*. Londres : Overseas Development Institute, Working Paper 308.
- Matschoss, K. et Heiskanen, E. (2017). Making it experimental in several ways: The work of intermediaries in raising the ambition level in local climate initiatives. *Journal of Cleaner Production*, 169, 85-93.
- Mausser, W., Klepper, G., Rice, M., Schmalzbauer, B. S., Hackmann, H., Leemans, R. et Moore, H. (2013). Transdisciplinary global change research: the co-creation of knowledge for sustainability. *Current Opinion in Environmental Sustainability*, 5(3-4), 420-431.
- Mitchell, B. (2005). Participatory partnerships: Engaging and empowering to enhance environmental management and quality of life?. Dans *Quality-of-Life Research in Chinese, Western and Global Contexts* (p. 123-144). Dordrecht : Springer.
- Mongeau, P. (2011). *Réaliser son mémoire ou sa thèse : Côté jeans et côté tenue de soirée*. Québec : PUQ.
- Mosedale, S. (2005). Assessing women's empowerment: towards a conceptual framework. *Journal of international development*, 17(2), 243-257.
- Ostrom, E. et Ahn, T. K. (2009). The meaning of social capital and its link to collective action. *Handbook of social capital: The troika of sociology, political science and economics*, 17-35.
- Perkins, D. D. et Zimmerman, M. A. (1995). Empowerment theory, research, and application. *American journal of community psychology*, 23(5), 569-579.

- Quinn, R. E. et Spreitzer, G. M. (1997). Seven questions every leader should consider. *Organizational dynamics*, 26(2), 37-49.
- Quist, J., Wittmayer, J., Van Steenberg, F. et Loorbach, D. (2013). Combining backcasting and transition management in the community arena. *Proceedings of SCORAI Europe & InContext Workshop: Sustainable Consumption Transitions Series*, 3.
- Rappaport, J. (1987). Terms of empowerment/exemplars of prevention: Toward a theory for community psychology. *American journal of community psychology*, 15(2), 121-148.
- Reininger, B., Martin, D. W., Ross, M., Sinicrope, P. S. et Dinh-Zarr, T. (2000). Advancing the theory and measurement of collective empowerment: a qualitative study. *International Quarterly of Community Health Education*, 19(4), 293-320.
- Rockström, J., Steffen, W., Noone, K., Persson, Å., Chapin III, F. S., Lambin, E., ... et Nykvist, B. (2009). Planetary boundaries: exploring the safe operating space for humanity. *Ecology and society*, 14(2).
- Roorda, C., Wittmayer, J., Henneman, P., van Steenberg, F., Frantzeskaki, N. et Loorbach, D. (2014). Transition management in the urban context. *Guidance manual. DRIFT, Erasmus University Rotterdam, Rotterdam*.
- Rotmans, J. et Loorbach, D. (2009). Complexity and transition management. *Journal of Industrial Ecology*, 13(2), 184-196.
- Rotmans, J., et Loorbach, D. (2010). Towards a better understanding of transitions and their governance. A systemic and reflexive approach. Dans J. Grin, J. Rotmans et J. Schot (dir.), *Transitions to sustainable development. New directions in the study of long term transformative change* (p. 103-220). New York/Londres : Routledge.
- Savoie-Zajc, L. (2003). L'entrevue semi dirigée. [Chapitre de livre]. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche en sciences sociales : de la problématique à la collecte des données* (4^e éd., p. 293-316). Ste-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Schäpke, N., Omann, I., Wittmayer, J. M., van Steenberg, F. et Mock, M. (2017). Linking transitions to sustainability: a study of the societal effects of transition management. *Sustainability*, 9(5), 737.

- Schäpke, N. et Rauschmayer, F. (2014). Going beyond efficiency: including altruistic motives in behavioral models for sustainability transitions to address sufficiency. *Sustainability : Science, Practice and Policy*, 10(1), 29-44.
- Schulz, A. J., Israel, B. A., Zimmerman, M. A. et Checkoway, B. N. (1995). Empowerment as a multi-level construct: perceived control at the individual, organizational and community levels. *Health Education Research*, 10(3), 309-327.
- Sengers, F., Wieczorek, A. J. et Raven, R. (2016). Experimenting for sustainability transitions: A systematic literature review. *Technological Forecasting and Social Change*.
- Seyfang, G. et Haxeltine, A. (2012). Growing grassroots innovations: exploring the role of community-based initiatives in governing sustainable energy transitions. *Environment and Planning C: Government and Policy*, 30, 381-400.
- Shamir, B., House, R. J., et Arthur, M. B. (1993). The motivational effects of charismatic leadership: A self-concept based theory. *Organization science*, 4(4), 577-594.
- Smith, A. (2011). The transition town network: a review of current evolutions and renaissance. *Social movement studies*, 10(01), 99-105.
- Smith, A. et Raven, R. (2012). What is protective space? Reconsidering niches in transitions to sustainability. *Research Policy*, 41(6), 1025–1036.
- Smith, A., Voß, J. P. et Grin, J. (2010). Innovation studies and sustainability transitions: The allure of the multi-level perspective and its challenges. *Research policy*, 39(4), 435-448.
- Solon. (2018). *Nos milieux de vie*. Récupéré de <http://www.solon-collectif.org/nos-milieux-de-vie/>
- Solon. (2019). *Histoire et mission*. Récupéré de <http://www.solon-collectif.org/histoire/>
- Tajfel, H. (2010). *Social identity and intergroup relations*. Cambridge University Press.
- Thomas, K.W. et Velthouse, B.A. (1990). Cognitive Elements of Empowerment: An “Interpretative” Model of Intrinsic Task Motivation. *Academy of Management Review*, 15(4), 666-681.

- TIESS. (2019). *Le TIESS en bref*. Récupéré de <http://www.tiess.ca/qui-sommes-nous/le-tiess-en-bref/>
- Van den Bosch, S. et Taanman, M. (2006). How innovation impacts society : Patterns and mechanisms through which innovations contribute to transitions. Récupéré de https://www.researchgate.net/profile/Suzanne_Van_Den_Bosch/publication/237427252_HOW_INNOVATION_IMPACTS_SOCIETY_Patterns_and_mechanisms_through_which_innovation_projects_contribute_to_transitions/links/574c06bd08ae9f0023e2230c/HOW-INNOVATION-IMPACTS-SOCIETY-Patterns-and-mechanisms-through-which-innovation-projects-contribute-to-transitions.pdf
- van der Ploeg, J. D., Bouma, J., Rip, A., Rijkenberg, F. H., Ventura, F., et Wiskerke, J. S. (2004). On regimes, novelties, niches and co-production. Dans *Seeds of Transition: Essays on novelty production, niches and regimes in agriculture* (p. 1-30). Van Gorcum.
- Van Der Schoor, T. et Scholtens, B. (2015). Power to the people : Local community initiatives and the transition to sustainable energy. *Renewable and Sustainable Energy Reviews*, 43, 666-675.
- Ville de Montréal. (2019). *Projets participatifs citoyens*. Récupéré de http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7357,143193255&_dad=portal&_schema=PORTAL
- Voß, J. P., Newig, J., Kastens, B., Monstadt, J. et Nölting, B. (2007). Steering for sustainable development: a typology of problems and strategies with respect to ambivalence, uncertainty and distributed power. *Journal of Environmental Policy & Planning*, 9(3-4), 193-212.
- Wittmayer, J. M. et Loorbach, D. (2016). Governing transitions in cities: fostering alternative ideas, practices, and social relations through transition management. Dans *Governance of Urban Sustainability Transitions* (p. 13-32). Springer.
- Wittmayer, J. M. et Schöpke, N. (2014). Action, research and participation: roles of researchers in sustainability transitions. *Sustainability science*, 9(4), 483-496.
- Wittmayer, J. M., Schöpke, N., van Steenbergen, F. et Omann, I. (2014). Making sense of sustainability transitions locally: how action research contributes to addressing societal challenges. *Critical policy studies*, 8(4), 465-485.
- Wittmayer, J. M., Van Steenbergen, F., Quist, J., Loorbach, D. et Hoogland, C. (2011). The community arena: a co-creation tool for sustainable behaviour by local communities. *Methodological guidelines. Deliverable 4.1*.

Zimmerman, M. A. (1990). Taking aim on empowerment research: On the distinction between individual and psychological conceptions. *American Journal of community psychology*, 18(1), 169-177.

Zimmerman, M. A. (1995). Psychological empowerment: Issues and illustrations. *American journal of community psychology*, 23(5), 581-599.